

21 Mai 2022
Journée mondiale
DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE POUR
LE DIALOGUE ET LE DÉVELOPPEMENT
In zourné pou a fériz gayar tapi mandian nout Pèi



LES ACTES

21 Mai 2022
Journée mondiale
DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE POUR
LE DIALOGUE ET LE DÉVELOPPEMENT
In zourné pou a fériz gayar tapi mandian nouit Pèi

LE MOT DU PRÉSIDENT

Tous les ans, depuis 2002, l'UNESCO, organise le 21 mai, la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement pour célébrer non seulement la richesse des cultures du monde, mais aussi le rôle essentiel du dialogue interculturel pour la paix et le développement durable.

Il est vrai que les crises et les guerres d'avant-hier, la pandémie d'hier, la guerre russo-ukrainienne d'aujourd'hui, tendent aussi à masquer le potentiel du secteur à générer de la croissance économique. Les retombées économiques de ce secteur culturel sont en effet trop souvent sous-estimées ; alors qu'il représente 3,1 % du PIB mondial et 6,2 % de tous les emplois. En revanche, elles tendent à prouver, à nouveau, la valeur intrinsèque et créatif du secteur culturel qui génère de la cohésion sociale, des ressources éducatives et du bien-être personnel.

Aussi, avec l'adoption par les Nations Unies, en septembre 2015, de l'Agenda 2030 pour le développement durable, et de la résolution sur la culture et le développement durable par l'Assemblée générale en décembre de la même année, le message de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement est plus que jamais primordial.

... Pourquoi la diversité culturelle est-elle si importante ? Parce que la dimension culturelle est présente dans la très grande majorité des grands conflits mondiaux. Aussi, faire dialoguer les cultures et les hommes qui les portent est urgent et nécessaire pour la paix, la stabilité et le développement. La diversité culturelle apparaît donc comme un moyen de mener une vie intellectuelle, affective, morale et spirituelle plus satisfaisante et aussi comme une force motrice du développement économique tant individuel que sociétal. En effet, de nombreuses approches plaident en faveur de la promotion de la diversité culturelle, en l'affirmant comme atout indispensable pour éliminer la pauvreté et pour réaliser le développement durable. Ces approches s'efforcent de protéger et de sauvegarder le patrimoine culturel et naturel mondial, dont les sites archéologiques, le patrimoine subaquatique, les collections des musées, le patrimoine immatériel comme

les traditions orales et d'autres formes de patrimoine tout en soutenant la créativité, l'innovation et l'émergence de secteurs culturels dynamiques. Dans le même temps, l'acceptation et la reconnaissance de la diversité culturelle – notamment par l'utilisation innovante des médias et des technologies de l'information et de la communication (TIC) – sont propices au dialogue entre les civilisations et les cultures, au respect et à la compréhension mutuelle.

... Pourquoi La Réunion peut-elle s'approprier cette journée du 21 mai « *pou anlériz gayar tapimandian nout péi ?* » Parce que La Réunion, île, située sur la route du commerce des épices, dépourvue de population autochtone et initialement coloniale, a accueilli ou fait venir, contraints ou libres, depuis le milieu du 17ème siècle et tout au long de son histoire parfois douloureuse, des populations originaires d'Afrique de l'Est, de Madagascar, des Comores, d'Inde, du Pakistan, d'Europe, et d'Asie. Forte du brassage de ses populations au fil des siècles, elle a une culture extrêmement riche et métissée.

Ses habitants, venus d'Afrique, d'Asie et d'Europe, ont inventé :

- leur propre langue commune afin de communiquer entre eux plus facilement;
- leur musique pour traduire artistiquement leur identité, leur histoire, leurs douleurs, leurs colères et leurs joies;
- leur « manzé » pour se nourrir à partir des richesses naturelles de l'île qu'elles soient endémiques ou encore exotiques car apportées par les populations qui constituent aujourd'hui le peuple Réunionnais.

Ainsi, la langue créole représente un repère commun fort, tout comme la cuisine créole, mais aussi la musique et la danse, avec le maloya et le séga.

Outre cette stupéfiante et spectaculaire nature réunionnaise, l'histoire particulière de l'île a fait naître un métissage culturel et social unique en son genre. De ces rencontres entre personnes aux cultures et aux religions si différentes, est né, par alchimie et/ou grâce au génie créole, malgré toutes les difficultés que cela

peut comporter : l'art d'un vivre ensemble, le respect de l'autre et de sa différence, dans un espace social commun de dialogue, de partage et de tolérance.

C'est cela qu'a voulu mettre en avant le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement de La Réunion dans cette première édition 2022 de « Domoun partou, kiltir LaRényon » avec des conférences, des « sobatkoz », des expositions portant sur « **la lang, le manzé, la misik** » qui sont des en-communs dans cette diversité culturelle « péi ».

Gageons d'abord, qu'il soit parvenu à montrer ce que La Réunion, île aux multiples facettes, terre de rencontres, de diversité, a de meilleur. Gageons ensuite, qu'avec cette manifestation, il s'inscrit dans les 17 objectifs de développement durable de l'UNESCO en s'appuyant sur le potentiel créatif des diverses cultures du monde dans notre île, pour qu' un dialogue permanent avec tous continue de se réaliser et de s'assurer, in fine, que tous les membres de la société bénéficient d'un développement durable.

Gageons enfin, qu'avec la célébration de cette Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement , le CCEE donne l'occasion d'approfondir la compréhension des valeurs de la diversité culturelle et de favoriser la progression des quatre objectifs de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, adoptée le 20 octobre 2005 ; à savoir :

- Soutenir des systèmes durables de gouvernance de la culture ;
- Parvenir à un échange équilibré de biens et services culturels et améliorer la mobilité des artistes et des professionnels de la culture ;
- Intégrer la culture dans le développement durable ;
- Promouvoir les droits de l'homme et des libertés fondamentales.

En effet, à la lecture de cette note explicative des Nations Unies sur la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, le CCEE ne peut que souscrire à ses attendus et avoir le devoir d'organiser ce 21 mai 2022, pour la première

fois à La Réunion, une manifestation dédiée à celle-ci. Il s'agissait pour le Conseil de proposer avec comme thématique générale « Domoun partou, kiltir LaRényon », « in zourné pou anlériz gayar tapimandian nout péi » et célébrer ce vivre-ensemble si cher à tous les Réunionnais.ses.

Akoz nou la shoizi in tapimandian : néna domoun i di osi tapirozaz. Mé lavé poin rienk tapi, té i fé napronde, pikèt pou lo baba. Souvan lété lo travay in momon, in matant oubien in not moun dan la fami, dann nout bann zami. Bann zanfan té done in koudmin pou dékoupé latoil, bonpé latoil té ki anserv pi. Si ou rogard morso par morso, ou di sà na poin le valèr. Mé kan tousala-là lé bien aranzé, le tapi, le nap, lo pikèt lé zoli oté.

S'agissant particulièrement de la langue, il fut un temps où l'on se servait d'elle pour assouvir ses envies de pouvoir, de domination et même d'anéantissement de l'autre.

Aujourd'hui le contexte a beaucoup évolué. Les recherches scientifiques sont menées sur les situations de vie et d'échanges dans de multiples endroits de la Terre. Ces porteurs de connaissances nous éclairent sur la très grande importance de toutes les langues car elles ont prouvé et prouvent encore leur raison d'être en singularité et aussi leur indispensable complémentarité pour aller vers l'autre, les autres. Et un grand merci à celles et ceux qui ont dialogué avec nous.

Préservons-nous de devenir « des unilingues sinistrés de la parole » comme l'écrivait déjà au siècle dernier Claude HAGÈGE (*)

Nous savons que beaucoup de langues meurent régulièrement, le grand amour que nous devons leur apporter en sauvera beaucoup, j'en suis sûr.

Oui, nout tout i don sète li nana pou la rishès nout kiltir. Nou doi èt fièr de sèk ni lé inn par inn et sirtou de sèk ni lé nout tout ansanm !

Anon kozé !!!

Roger RAMCHETTY
Président CCEE La Réunion

Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement

Samedi 21 mai 2022 (MOCA, Montgaillard)

A l'occasion de la « **Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement** » (samedi 21 mai 2022), le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE) a souhaité organiser dans le cadre de la démarche d'Éducation populaire qui le caractérise, une journée d'échanges et de réflexion consacrée aux principaux marqueurs culturels communs, fruits de notre diversité culturelle : l'espace alimentaire, la langue créole ainsi que la musique. Il s'agissait en outre de valoriser aux yeux du public ces éléments du *vivre-ensemble réunionnais*.

Pour rappel, cette journée du 21 mai a été déclarée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2002, suite à l'adoption par l'UNESCO en 2001 de la déclaration universelle sur la diversité culturelle. Elle est célébrée tous les 21 mai. Elle vise à sensibiliser l'opinion publique à la richesse de la diversité culturelle et, plus particulièrement, à susciter, à travers l'éducation et les médias, une prise de conscience de la valeur de la diversité culturelle. De surcroît, cette année 2022 correspond aux 20 ans de cette célébration et représentait une opportunité supplémentaire de lui donner un rayonnement particulier au niveau local, notamment dans un territoire présentant une telle diversité culturelle.

A travers cette journée et au sortir de 2 années marquées par une crise sanitaire sans précédent, le CCEE souhaitait également offrir une continuité à sa réflexion entreprise depuis quelques années sur le dialogue interculturel et qui s'était matérialisée par un premier débat public, lors du colloque Inter-CCEE « Pou mazine in domin : nout kiltir, zarboutan nout péi » organisé du 22 au 25 octobre 2019 au MoCA (Montgaillard). Il était bien entendu que ce dialogue interculturel s'inscrirait en complémentarité du dialogue interreligieux déjà en place localement.

Dans le cadre de la préparation de ce colloque, la commission « Cohésion sociale » du CCEE en charge de ce dossier, avait ainsi mis en œuvre tout au long de l'année 2019, des auditions d'acteurs associatifs, d'experts, de personnalités issues de la société civile organisée afin d'être en mesure lors du colloque, de présenter à travers un débat, un rendu intermédiaire de ses travaux et d'élargir sa réflexion au plus grand nombre en vue de l'enrichir. Cette séquence devait également permettre de valider une feuille de route pour la poursuite des travaux du CCEE sur cette thématique du dialogue interculturel ainsi que les modalités de mise en œuvre de ce dernier.

Au cours de ces auditions, les différents acteurs ont ainsi pu présenter leur structure, exprimer leur perception du dialogue interculturel à La Réunion, exposer la manière dont ils y contribuent à travers leurs actions et enfin indiquer leur positionnement vis-à-vis de l'opportunité de créer un espace de dialogue interculturel.

Plus d'une trentaine d'acteurs dont le détail suit ci-après ont ainsi été auditionnés.

Au titre des associations :

Jerry AYAN – FAC (Fédération des associations chinoises), Houssen AMODE – AMR (Association des musulmans de La Réunion), Dr Selvam CHANEMOUGAME – Association Tamij Sangam, Abderrahmane FODIL – Association Educadoo, Fawwaz ILIASSA – Associations des étudiants Comoriens à La Réunion, Marie Angelina IMIRA – Association Nasyon Kaf, Kassim M'BAE et Ahamadi TOILIHA – Association Noor Anla Noor, Déborah RABEHARIZAKA – Comité Mada, Rani RICKMOUNIE et Jean VICTORIA – Fédération tamoule, Swami ADVAYANANDA – Ashram du Port, Jean Paul IMAHO-ICHIZA et Honoré RABESAHALA – Association MIARO, Charlotte RABESAHALA – Association ZANGOUN, Espérance ANJARA, Eugène FELIX et Abderemane MBABAMBA – FAMAR (Fédération des associations mahoraises actives de La Réunion), Harinirina RAKOTOHARIMANANA – Association VETSO.



Au titre des experts et des institutions :

Dr Driss ALAOUÏ – Université de La Réunion, Emmanuel SOUFFRIN – ESOI, Zaitouni BAMANA, Nissioiti BACO OUSSENI et Mohamed MHOUDHOIR – Délégation de Mayotte à La Réunion, Dr Alexandrine DIJOUX (auteure d'une thèse sur l'identité culturelle « Éducation et transmission familiale de l'identité culturelle à La Réunion : Entre refus et appropriation »).

Le contenu de l'ensemble de ces auditions a été capitalisé sur support audio ainsi qu'à travers des retranscriptions exhaustives.

À l'issue de ces travaux, la commission a donc été en mesure de proposer dans le cadre du colloque Inter-CCEE, un débat intitulé « Dialogue interculturel : Alon met ansamn », programmé le mercredi 23 octobre 2019 et qui a rassemblé plus d'une centaine de participants.

Suite à ce colloque, il convient cependant de reconnaître que la période de crise sanitaire qui s'en est suivie a considérablement perturbé le calendrier prévisionnel de la réflexion, notamment au regard des contraintes liées à l'organisation de réunions en présentiel. Aussi, dans la perspective de maintenir cette dynamique liée au dialogue interculturel et d'enrichir sa réflexion, le CCEE a relancé durant l'année 2021, l'audition d'acteurs

locaux de l'interculturalité avec notamment Mme Aline KWAN, directrice des partenariats à l'Institut Confucius et Messieurs Georges CHANE TUNE et Jerry AYAN, respectivement Président et Vice-président de la Fédération des associations chinoises de La Réunion (FAC Réunion).

A noter qu'au cours de cette nouvelle séquence d'auditions, les représentants de la Fédération des associations chinoises de La Réunion, ont avisé le CCEE de leur implication avec d'autres acteurs dans une démarche visant à la création du Conseil réunionnais de l'interculturalité (CRI). Ce mouvement qui regroupe des têtes de réseaux d'horizons culturels divers, vise à promouvoir et défendre le dialogue interculturel au sein de la société réunionnaise. En retour, le CCEE a exprimé aux membres de la FAC sa volonté d'accompagner et soutenir cette démarche.

Sur le plan des travaux d'exploitation et d'analyse des différents supports (débat de 2019 « Dialogue interculturel : Alon met ansamn » ainsi que les différentes auditions), il est ressorti que 3 axes sont mis en exergue pour favoriser le développement du dialogue interculturel au niveau local : le renforcement du vivre-ensemble, la construction d'un commun et l'affirmation d'une identité réunionnaise.

Sur la construction d'un commun, le CCEE avait proposé initialement une démarche autour de la mise en place d'un "espace d'échanges et de dialogue interculturel" à l'attention des différentes composantes de la population réunionnaise. En effet la commission considérait que sur une île qui présente la particularité d'offrir à travers sa population une importante diversité culturelle, une multiculturalité se traduisant par la coexistence de pratiques, de valeurs et de croyances différentes qui conditionnent chaque ressenti et analyses des faits sociétaux de notre territoire, ceux-ci doivent pouvoir s'exprimer, se partager à travers un espace de mise en commun, d'échanges des points de vue, de dialogue interculturel.

Il est apparu toutefois au fil de la réflexion, que des espaces matérialisant ce commun préexistent localement et jouent au quotidien, un rôle structurant dans l'existence d'un dialogue interculturel. Il s'agit notamment pour les principaux d'entre eux, de l'espace social alimentaire à travers notamment les pratiques culinaires; de l'espace linguistique à travers la langue créole et enfin de l'espace musical avec les chants, instruments, musiques et pratiques locales.

En effet, au fil du peuplement de l'île, sur chacun de ces espaces, les populations d'origines et de cultures diverses (colons, esclaves, engagés, migrants...) ont par la force des choses et la nécessité de coexister, pu et su construire du commun qui a vraisemblablement contribué à l'instauration de ce vivre-ensemble encore et toujours perfectible, dans lequel une grande partie de la population réunionnaise se reconnaît aujourd'hui (pratiques culinaires multiculturelles, pratique du créole...).

Cette approche du CCEE s'inscrit en cohérence avec les travaux du Dr Alexandrine DIJOUX, dans lesquels il apparaît que la Cuisine représente un des **éléments constitutifs de l'identité culturelle réunionnaise** (avec la langue ; la musique/la danse ; l'artisanat ; l'architecture ; le jardin/les tisanes ; la littérature (textes/contes) ; les us et coutumes (éducation, expressions, attitudes...) ; les fêtes/rituels religieux et culturels, superstitions).

Le CCEE s'est également appuyée sur les travaux de Laurence TIBERE (Professeure des universités en sociologie et auteure de l'ouvrage « L'alimentation dans le vivre-ensemble multiculturel - L'exemple de La Réunion ») qui mettent en avant la notion d'« espace social alimentaire » composé des 7 espaces suivants : « l'espace du mangeable », du système alimentaire, « l'espace du culinaire », « l'espace des modes de consommation », la temporalité alimentaire, « l'espace de la convivialité alimentaire » et enfin « l'espace de différenciation sociale » (produits ou aliments « emblématiques »).

Des séances de travaux préparatoires avec des historiens, des experts en musique (G. SAMSON , L. HOARAU, F. MENARD) et sur la langue créole (A. GAUVIN) ont permis de mettre en exergue cette notion de « commun » associée également à la pratique de la langue créole ainsi qu'à la musique locale.

Sur la base de ces éléments, la commission a ainsi entamé des travaux d'approche sur un projet d'organisation de manifestation sur ces 3 thématiques, qui se tiendrait à l'occasion de la journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement le 21 mai 2022.

L'idée de cette journée est donc à travers des présentations et les échanges avec le public, de promouvoir et de valoriser ces 3 marqueurs liants de notre identité culturelle que sont notre espace social alimentaire, notre langue créole et notre musique et de montrer comment ils contribuent et perdurent à établir et à consolider les bases d'une société réunionnaise dans ses composantes transculturelles.

La nécessité que ce commun soit continuellement revisité sera également abordée. Se poserait ainsi la question de (la nécessité de) l'accompagnement de l'évolution ou de l'innovation dans les pratiques culinaires, linguistiques et musicales locales.

INTRODUCTION

Trois-cent-dix personnes présentes se retrouvent dans la grande salle du MoCA.

ROGER RAMCHETTY PRÉSIDENT CCEE

Bonjour à tous ceux, toutes celles qui sont avec nous aujourd'hui.

Je présente aussi mes salutations respectueuses aux représentantes de l'État, du Conseil régional, du Conseil départemental et de l'association des maires de La Réunion.

Je salue de la même manière les participant.e.s, les dalons et dalones qui nous suivent depuis longtemps et les nouveaux qui nous rejoignent.

Mon bonjour est aussi chaleureux pour les brillants intervenants et vous verrez comment ils vont éclairer notre chemin.

Je n'oublie pas l'équipe du CCEE, le personnel qui a travaillé pour mettre en place cette journée, merci pour la préparation.

Aujourd'hui, le 21 mai, nous célébrons **la journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement** déclarée par l'ONU¹ sous l'impulsion de l'UNESCO².

Je retiens deux mots : **dialogue et culturel**. En effet, depuis quelques temps, le CCEE veut traiter plus de la culture mais je pense qu'il est nécessaire de mettre en place ce dialogue culturel dans notre société. Nous avons donc profité de l'occasion pour organiser **In journé pou anlériz gayar tapimandian nout péi**. Vous l'avez vu, c'est notre slogan du jour.

Le CCEE a été instauré comme conseil consultatif pour qu'il donne son opinion en priorité sur les projets du Conseil régional. Le règlement prévoyait qu'il travaille aussi pour protez et met en lér nout kultur kréol et not rényonité.

Pour organiser cet échange d'aujourd'hui, nous avons choisi trois éléments constitutifs de notre identité :

- *nout manzé,*
- *nout lang,*
- *nout mizik.*

Il y a d'autres spécificités de notre identité : la manière de vivre, la religion que je ne veux pas trop aborder pour respecter le travail mené par le Groupe de dialogue interreligieux dont je salue le travail.

Vous êtes certainement nombreux à connaître le **tapimandian**, même les jeunes savent ce que c'est. Pour cette raison, je pense que c'est un bon symbole. Certain.e.s l'appellent aussi *tapi rozas, tapi lozanz*. On confectionne aussi des petits napperons, des alèses pour les bébés...autant de pièces qu'on appréciait avant.

On peut aussi l'appeler patchwork comme dans pas mal de pays où on fait un peu la même chose.

En Inde aussi, on en ferait. Les femmes portugaises l'auraient diffusé sur la côte ouest.

Le **tapimandian**, c'est donc une réalité dans le monde entier.

A le regarder de plus près, on remarque la grande diversité de tissus utilisés. On récupère souvent des tissus jetés qui ne servaient plus et, quand vous les mettez ensemble par votre travail, chaque morceau a la même valeur. Le tout est splendide. On apprécie l'ensemble et non chaque pièce une par une. C'est ça, la valeur de notre **péi**. On a bien dit pou **anlériz gayar tapimandian nout péi**.

C'est bien quand on dépasse l'initiative individuelle pour travailler en collectif, qu'on récolte les fruits et qu'on crée de la valeur collective et chacun peut en tirer aussi un avantage personnel.

Même ce slogan, il est bien le fruit de discussions au sein du CCEE puis avec d'autres associations. C'est aussi le résultat d'un travail collectif.

Le **tapimandian** remue aussi des souvenirs. Il me rappelle comment ma mère, ma grand-mère, ma tante... s'attelaient à la tâche. Elles cousaient souvent l'après-

¹ Organisations des Nations unies (ONU).

² Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

midi, après le repas du dimanche, dans un coin, assises dans un fauteuil. Quelques enfants pouvaient les aider en coupant la toile suivant un modèle... Ce travail pouvait être individuel mais il créait une ambiance, un intérêt général... Après, on admirait ensemble le résultat.

Mais avant tout, le *tapimandian* demande de la patience, de la patience et de la patience. Pour construire notre société, *nout péi*, il faut de la patience, de la patience et de la patience. C'est la vie, on doit faire avec. Organiser un colloque aujourd'hui ne permet pas de dire que tout est réglé. C'est une étape, ce matin pour éclairer notre chemin ; l'après-midi, pour faire des propositions sur comment avancer concrètement. C'est le travail, le dialogue quotidien avec des petits

groupes qui fait avancer notre identité et le dialogue interculturel. Un colloque, n'est pas suffisant pour résoudre les problèmes. L'enjeu se situe dans la société avec tout le monde, l'Éducation populaire, l'Éducation nationale...

Alors, non, notre *tapimandian* ne fait pas pitié. Il a sa fierté. Oui, nous devons l'accompagner dans le chemin de l'éternité.

Pour cela, je vous remercie à nouveau pour votre présence.

Zot kozé va don a nou lespoir !

Zot kozé va don à nous la fors !

Zot kozé va don a nou le couraz pou imazin La Rényon domin.



NILA RADAKICHENIN

Élue de la Commune de St-Paul

Représentante de l'AMDR

(Association des maires de La Réunion)

Bonjour à tous.tes,
Madame la conseillère régionale,
Madame la vice-présidente du Conseil départemental
Madame la directrice de la DAC (Direction des affaires culturelles) de La Réunion,
Monsieur le président du CCEE (Conseil de la culture de l'éducation et de l'environnement).

C'est avec un grand enthousiasme que je participe à cette journée de la *diversité culturelle* pour le *dialogue* et le *développement* comme un **livre à écrire à plusieurs mains**.

Permettez-moi avant tout de remercier le Conseil de la culture de l'éducation et de l'environnement pour l'initiative de cette célébration qui promet, au vu des invité.e.s du programme et des thématiques prévues d'être dense et enrichissante.

Cette journée proclamée par l'Organisation des nations unies en 2001 arrive à point nommé à la suite d'une semaine d'action menée dans plusieurs de nos communes autour des valeurs du *vivre-ensemble en paix*. En effet, depuis le *16 mai* et avec *la journée internationale du vivre-ensemble en paix*, bon nombre de collectivités sont engagées auprès des associations, des organisations culturelles, religieuses ou auprès de citoyens pour proposer à la population des activités valorisant les différents aspects de la culture réunionnaise pour valoriser l'identité mais aussi la transmission des traditions ou la manière de faire société.

La signature par les acteurs de l'action publique et par leurs partenaires de la *Déclaration universelle du vivre-ensemble en paix* est un acte hautement humaniste, hautement symbolique. Elle engage ses signataires à **reconnaître pour respecter la diversité réunionnaise**, à lutter sans relâche contre toute forme de discrimination et à rechercher par tous les moyens une cohabitation apaisée dans nos territoires.

C'est donc en toute cohérence que cette journée mondiale pour la diversité culturelle vient clore cette semaine à haute valeur humaniste.

L'image du *tapimandian* choisie par le Conseil de la culture de l'éducation et de l'environnement est évocatrice de ce lien très fort qui nous rassemble, au-delà de nos origines, au-delà de nos histoires, de nos cultures, de nos langues, de nos religions.

Domoun partout y fé La Rényon

Domoun partout la fé naitre un lang ici !

Domoun partout la inventé nout manzé !

Domoun partout la fé naitre nout mizik, nout listoir, nout mémoire !

C'est en travaillant ensemble, État, Région, Département mais aussi partenaires associatifs que nous réussirons le pari de préserver, de valoriser, de faire évoluer et de transmettre notre patrimoine interculturel réunionnais. C'est tout le sens que revêt cette journée de *la diversité culturelle pour le dialogue et le développement* qui ouvre justement le dialogue et qui ouvre la concertation pour nous permettre de nous projeter, ensemble, dans l'avenir.

Merci.

MARIE JOSEE LO TONG

Directrice des affaires culturelles de La Réunion

Bonjour

Madame la conseillère régionale

Madame la vice-présidente du Conseil départemental

Madame la représentante de l'AMDR (Association des maires de La Réunion)

Monsieur le président du CCEE (Conseil de la culture de l'éducation et de l'environnement)

Je suis très honorée de représenter monsieur le préfet ce matin et d'être avec vous.

Les thèmes sélectionnés pour les échanges : *nout manzé, nout lang, nout mizik.*

L'espace social alimentaire, la langue et la musique s'inscrivent dans le quotidien de notre art de *vivre-ensemble*. Il y aurait encore tant de domaines à explorer : l'usage des plantes médicinales, l'ordonnancement des jardins, le génie de l'architecture créole, le conte, les histoires les métiers d'art, l'infini diversité de notre faune et flore... Ces sujets illustrent le rayonnement de nos savoir-faire, de notre excellence et de l'importance de la transmission pour inspirer des pratiques et les renouveler.

Les intervenant.e.s distingué.e.s de cette journée, *nout zarboutan gabié dann tout kalité domène*, ne manqueront pas d'éveiller notre conscience particulièrement en cette période perturbée. En effet, La Réunion n'est pas épargnée par les crises sanitaires, économiques, sociétales, géopolitiques. Mais, là où il y a menace pour l'Humanité, nous sommes tous concernés. Toute crise est aussi l'opportunité de se mobiliser pour repenser notre rôle dans **la défense et la promotion de la diversité culturelle en tant qu'outil de dialogue et de paix**. Face à l'exacerbation des inégalités, la menace de fragmentation sociale, la tentation du repli... la culture nous offre le plus sûr des remparts. **Facteur de cohésion sociale, la culture est un véritable levier de développement pour converger vers une société apaisée et résiliente.**

Permettez-moi en cette journée de célébration de diversité culturelle de partager avec vous mon **ambition de mettre en œuvre une politique culturelle adaptée à ce territoire de la diversité linguistique, culturelle,**

culturelle et environnementale, à l'écoute des acteurs et des habitants et respectueuse des droits culturels. Autant vous dire que j'aurai besoin de votre soutien car c'est ensemble que nous pouvons mieux appréhender les évolutions et les disruptions de nos sociétés, mieux comprendre les forces en présence, dépasser nos préjugés et réimaginer un monde plus juste, équitable, inclusif, vivable et durable. Soyons donc fiers et riches de toutes nos diversités, des langues, des cultures... de penser et d'être au monde.

Le *tapimandian* nous accompagne loin dans le monde, je vais donc partager avec vous ces quelques mots.

Je ne suis ni de l'est ni de l'ouest, ni de la mer ni de la terre,

je ne suis ni matériel ni éthéré ni composé d'éléments.

Je n'existe pas, je ne suis une part de ce monde ni d'un autre, je ne descends ni d'Adam ni d'Eve

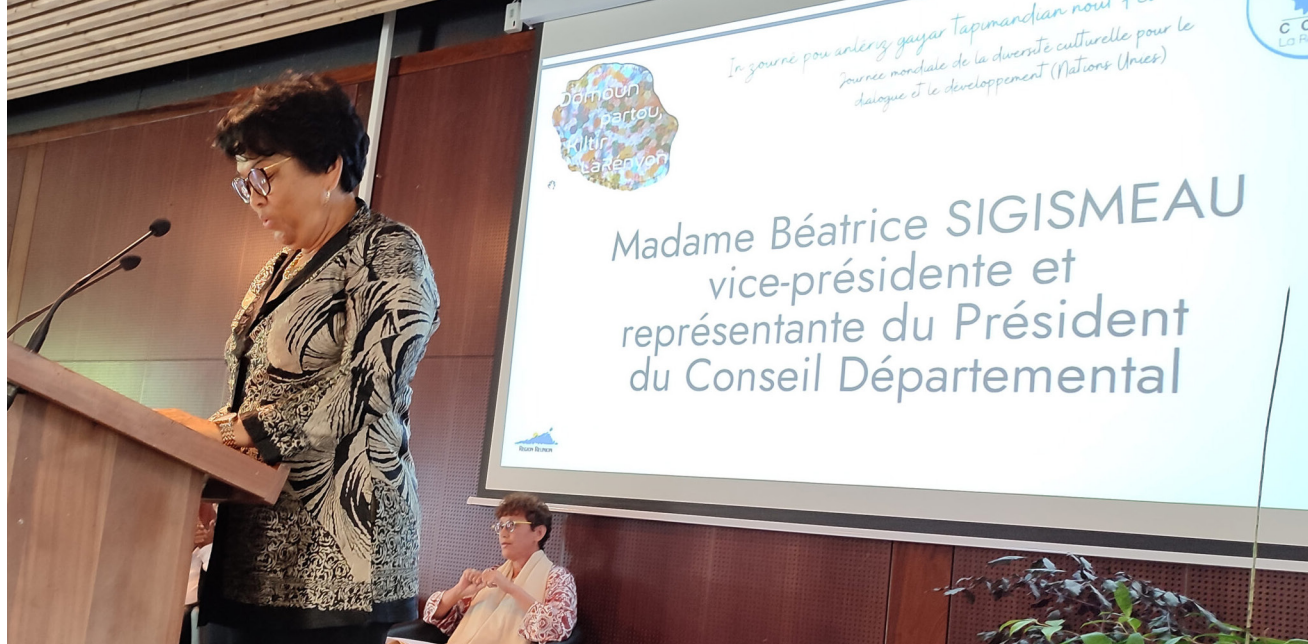
ni d'aucune origine.

Ma place n'a pas de place, une trace de ce qui n'a pas de trace, ni corps ni âme.

J'appartiens au bien-aimé,

j'ai vu les deux mondes réunis en un seul, le premier, le dernier, celui du dehors, celui du dedans, simple comme le souffle d'un homme qui respire.

RUMI, Mathnawi, livre Premier.



BEATRICE SIGISMEAU

Vice-présidente du conseil départemental

Bonjour

Madame la conseillère régionale

Madame la directrice de la DAC (Direction des affaires culturelles) de La Réunion,

Madame la représentante de l'AMDR (Association des maires de La Réunion)

Monsieur le président du CCEE (Conseil de la culture de l'éducation et de l'environnement)

Mesdames et messieurs les élu.e.s, Mesdames et messieurs,

Au nom du président du Département, monsieur Cyrille Melchior et en mon nom, je tiens d'abord à vous remercier, monsieur le président du CCEE d'avoir associé le Département à cet événement culturel d'importance.

Merci pour votre invitation à cette belle manifestation inscrite dans le cadre de *la journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement*. Le Département que je suis honorée de représenter participe d'autant plus volontiers à cette célébration qu'elle permet au CCEE de mettre en lumière les éléments et sa conception du vivre-ensemble réunionnais.

Vivre-ensemble, un mot composé à la mode, que l'on entend désormais partout et de la bouche de tout le monde, du citoyen aux élus des plus hautes assemblées... comme une raisonnable volonté de bannir les distances entre les citoyens. Et, tant mieux !

Vivre ensemble, chaque commune de France, chaque département, chaque région possède son vivre ensemble à faire valoir

Il faut bien admettre que notre vivre-ensemble, à nous, n'est plus un mensonge mais bien une réalité. Notre vivre-ensemble n'est plus à construire mais, pour autant, il n'est pas figé puisqu'il s'affirme chaque jour et accepte de nouveaux regards ainsi que de nouveaux visages.

Vivre-ensemble, un mot composé d'un verbe et d'un adjectif inséparables dans notre île, notre Réunion des cultures et des traditions qui subliment notre société multiculturelle. Société que nous chérissons tous et qui se nourrit de cette double notion de vie et d'unité.

L'affiche reproduisant la carte de La Réunion en forme de patchwork symbolique est vraiment parfaite. Toutes ces rosaces sont la transmission de nos arrière-arrières-grands-parents, nos parents. Nous-mêmes, nous avons pris du plaisir à les confectionner. Parfois, nous nous mettons à plusieurs pour réaliser notre grand *tapimandian* pour mettre sur notre lit ou sur notre table, pour faire joli et mieux accueillir dans notre maison.

Je suis fière de cette société avec laquelle je fais corps. Je suis vraiment heureuse d'être ici, à La Réunion. Même quand je l'ai quittée, mes racines étaient toujours ici. Je perçois à travers ce *tapimandian*, l'illustration de nos rues joyeuses, de nos quartiers qui sont colorés, de nos communes aussi qui sont animées. Les croyants de toute confession et les païens, les pêcheurs et les charitables, les besogneux et les opulents... se croisent, se voient, se parlent et se sourient chaque jour. Chaque jour, nous réalisons ensemble la grâce d'être en mouvement sur notre terre, la vie qu'on mène, le vivre-ensemble avec chacun notre place, ici, sur cette terre et dans l'univers, d'espérer ce que chacun

peut espérer, de croire en ce que chacun doit croire et de partager ce que chacun peut partager. Vivre cette joie d'être libre et ensemble et de s'offrir de vrais petits plaisirs successifs, inverses et pareils comme une récompense à la fois personnelle et collective. Éprouver une fierté de faire partie d'une humanité confrontée à un défi collectif que chacun apprend à relever avec l'Autre et avec les autres.

Vivre-ensemble est un terme qui parle qui interroge, qui interpelle de plus en plus y compris dans notre île de La Réunion dont le peuplement a été construit à partir de l'univers de l'exil. Nos populations constituées d'apports de malgaches, d'africains, d'asiatiques, d'indiens, d'europeens... Notre identité culturelle se construit dans le temps au cœur de notre vaste espace indioocéanique au sein duquel les peuples sont unis par des liens pas toujours perceptibles mais ô combien indéfectibles. Une communauté de destins qui a puisé au fond d'elle la résistance nécessaire pour faire du passé, une force. La force de ne pas faire continuellement de cette *avant* un instrument de révolte et un sujet de vengeance. La force pour affronter ensemble l'avenir. La force de consolider notre inégalable *vivre-ensemble* et d'affirmer avec conviction notre identité réunionnaise au sein d'une société qui, si elle rejette l'uniformité, prône constamment l'inclusion dans la diversité. Cette société que l'on nous envie tant est bien la somme de cultures et de traditions qui nous inscrivent dans un commun avec nous tous et avec chacun de nous pour ce que nous sommes et surtout pour ce que nous avons à offrir.

Ses éléments et ses événements, ses cultures et ses traditions écrivent chaque jour l'histoire et l'identité d'une grande et d'une belle famille unie, réunie, La Réunion. Nous tous, réunionnais et réunionnaises, derrière la leçon de vie, il y a une leçon de partage et d'acceptation. Avancer avec l'Autre, admettre mutuellement nos convictions, bannir tous nos préjugés et nos complexes pour prendre conscience de la réelle dimension des choses : nous sommes uniques et pourtant nous foulons le même sol, admirons la même lune, les mêmes étoiles et le même soleil. Nous regardons le même océan, buvons à la même eau de la même pluie et savourons les mêmes plaisirs de la vie. Nous sommes tous uniques et nous sommes aussi pareils.

Merci.

STEPHANIE POINY TOPLAN REGION REUNION Déléguée aux affaires regionales

Bonjour

Madame la conseillère régionale

Madame la directrice de la DAC (Direction des affaires culturelles) de La Réunion,

Madame la vice-présidente du Conseil départemental

Madame la représentante de l'AMDR (Association des maires de La Réunion)

Monsieur le président du CCEE (Conseil de la culture de l'éducation et de l'environnement)

Mesdames et messieurs,

C'est un honneur et un plaisir pour moi et pour la Région de vous accueillir aujourd'hui sur ce site du MoCA. Je tiens à excuser la présidente de Région qui malheureusement n'a pas pu être présente ce matin.

Je remercie le CCEE de marquer cette journée mondiale de *la diversité culturelle pour le dialogue et le développement* par l'organisation de cette rencontre.

Cette journée donne l'occasion de mieux connaître et d'apprécier ce que nous devons aux autres cultures, à prendre la mesure de la diversité de leurs apports mais aussi de leur complémentarité et unicité. La diversité culturelle doit nous aider à reconnaître, à connaître et à respecter les apports culturels qui nous ont été transmis par nos ancêtres du grand océan Indien et d'Europe et de jeter des ponts vers le respect et la compréhension de nos origines, des traditions, des savoirs et de tout ce qui a construit notre histoire propre et notre identité qui est plurielle et riche.

C'est l'occasion pour les participants d'échanger sur les trois thématiques inscrites et qui nous tiennent toutes à cœur. *Nout manzé, nout lang, nout mizik* nous concernent tous et donnent du sens à notre vivre ensemble. Le partage des savoirs et la découverte de nos richesses et de nos identités réunionnaises sont indispensables pour nous tous. La richesse de l'Homme ne réside pas dans ce qu'il possède pour lui mais dans ce qu'il a à donner et à transmettre. Quand on donne une richesse matérielle, on s'en prive pour l'Autre alors que quand on donne une richesse culturelle celle-ci se multiplie.

La qualité et l'expérience des intervenants qui ont été sélectionnés contribueront à l'enrichissement de nos connaissances , qu'ils en soient remerciés.

Je vous souhaite donc que ces échanges soient l'occasion d'informations et d'enrichissements pour tous et je vous souhaite de fructueux échanges.

DOMINIQUE PICARDO CCEE

21 mai 2022 : *journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement*

Je précise d'ores et déjà que notre approche de la Culture correspond bien à la définition de l'UNESCO : *ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits humains fondamentaux, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.*

L'Assemblée générale des Nations unies a conçu cette journée mondiale en 2002 pour donner suite à la Déclaration universelle sur la diversité culturelle de 2001 qui encourage à **renforcer le potentiel de la culture comme un moyen d'atteindre la prospérité, le développement durable et une coexistence mondiale dans la paix.**

Le Conseil de la culture de l'éducation et de l'environnement mène depuis trois à quatre années une réflexion autour du dialogue interculturel notamment au travers d'un colloque organisé en octobre 2019. A cette occasion, trois axes ont alors été identifiés :

- Renforcement du **vivre-ensemble**,
- Construction d'un commun,
- Affirmation d'une identité réunionnaise.

Aujourd'hui, 21 mai 2022, vingtième anniversaire de la mise en place de la *journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement*, c'est l'occasion pour nous, CCEE, de mettre en œuvre une nouvelle étape de la dynamique. **Anlérizé, met en ler nout vive-ensembl réyoné.** Le **vivre-ensemble** et le dialogue interculturel sont intimement liés : sans le

premier, le deuxième n'avance pas. Pour cette raison, le CCEE a travaillé sur le dialogue interculturel. Cela nous a ramené à notre famille de pensée, l'Education populaire. Quelle définition, la Ligue de l'enseignement donne-t-elle quand elle lance son manifeste **Faire-société**, le dimanche 27 juin 2010 pour son 94ème congrès national à Toulouse ? **Faire-société, c'est la capacité ou la volonté de chacun ou de groupes d'individus à envisager l'Autre, à lui reconnaître une existence, à le comprendre et à partager avec lui.**

Il a fallu toute une démarche, un processus pour en arriver là. Plus qu'une volonté, c'était un besoin. Toutes ces populations venues de plusieurs ailleurs avec des langues et des manières de vivre différentes, devaient bien trouver une manière pour comprendre l'Autre. En fait nos ancêtres ont réalisé ce que le philosophe Alain a défini dans la première moitié du siècle dernier : **Ne vouloir faire société qu'avec ceux qu'on approuve en tout, c'est chimérique et c'est le fanatisme même.**

Nécessité faisant loi, trois siècles après, que fait-on ? On continue, mais comment ?

Nou la identifié deu trois zarboutan nout kultur : nout manzé, nout lang, nout mizik.

Il faut savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va.



NOUT MANZE NOUT KILTIR

Que se passe-t-il lorsque nous préparons un repas, lorsque nous suivons des recettes familiales, lorsque nous pensons à l'Autre qui mange différemment, lorsque nous partageons ce repas, lorsque nous nous exprimons sur ce plaisir collectif ... ? Laurence Tibère nous explique comment la cuisine est un élément fort de notre structuration identitaire, un commun. Notre gastronomie est un marqueur identitaire fort, reflet de la mosaïque des peuples arrivés souvent par la force à La Réunion mais aussi symbole de notre *vivre-ensemble* véritable fabrique de notre créolité. Elle nous rappelle également que la construction est perpétuelle ; ainsi la société réunionnaise et l'alimentation poursuivent leurs évolutions dans un contexte marqué par de multiples mutations mais aussi par de fortes inégalités sociales. Il convient d'en être conscients pour en être acteurs.



LAURENCE TIBERE NOUT MANZE NOUT KILTIR

Bonjour

Je suis très honorée d'être là et très émue.

Un grand merci tout d'abord au CCEE (Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement) pour l'organisation de cette journée et pour son invitation à partager ces moments d'échanges. Merci à vous pour votre présence.

Nous avons donc l'occasion de partager un moment pour réfléchir ensemble, pour échanger sur nos visions, nos expériences et aussi nos questionnements.

Moi, j'ai beaucoup de questions à partager avec vous *Kosa y reli a nou ? Kosa i fé que nou lé ansanm ? Nou tien ansanm ?* Malgré nos différences et au-delà de celles-ci nous sommes toujours ensemble.

Ce moment nous permettra aussi de réfléchir à la nécessité de maintenir ce vivre-ensemble, vivre-avec, qui a été construit. *Koman nou nourri sa ? Nou kontinu a constrir a li toultan.*

Dans notre quotidien, dans notre manière de causer, notre manière d'interagir avec les gens autour de nous, notre manière de manger aussi, nous l'entretiens. C'est important aussi de voir quelles sont ses limites et ses fragilités, de voir ensemble comment on actualise, on renouvelle le vivre-ensemble. Le monde change autour de nous et nous aussi nous changeons.

Je vais parler de l'alimentation au sens large. Je considère qu'elle fait vraiment partie de ces activités humaines sur lesquelles la vitalité des sociétés repose. Je peux évoquer **la vitalité biologique** (l'état de santé) mais ce n'est pas mon domaine. Je traiterai la vitalité sociale, les dynamiques sociales et culturelles qui portent **le vivre-ensemble** dans des moments ordinaires ou exceptionnels.

Les éléments que nous avons choisi de traiter (**la cuisine/alimentation, la langue et la musique/l'art**) nourrissent et traduisent en même temps cette vitalité sociale, culturelle et ces dynamiques-là.

Les éléments que je partage avec vous aujourd'hui sont issus d'un travail mené il y a quinze ans à La Réunion. Ça remonte, surtout dans un pays comme La Réunion où tout change très vite, me direz-vous. Mais, en même temps, c'est intéressant d'observer ce qui a changé et ce qui n'a pas changé. Il y a toujours des constantes.

Il y a quinze ans, j'avais mené un travail de sociologie et d'anthropologie à l'appui d'entretiens notamment. J'avais rencontré des Réunionnais.es et j'avais passé beaucoup de temps pour discuter avec elles.eux de

l'alimentation ainsi que de leur vie. J'ai aussi beaucoup observé et partagé des repas. J'ai traité de la préparation des repas, des discussions qui y prennent place et leur rôle. **Mon champ a couvert les repas dans la famille et les repas à l'extérieur.** Nous avons également mené une enquête par questionnaires auprès de mille Réunionnais.es dans toute l'île pour avoir une vision un peu plus globale, avec l'aide d'étudiant.e.s de l'université de La Réunion et de l'université de Toulouse.

J'avais trois objectifs à ce moment-là mais je ne les traiterai pas tous aujourd'hui.

1. **Je voulais voir ce que l'alimentation représente pour les Réunionnais.es.** Quelles histoires, quelles représentations, quels imaginaires... en lien avec l'alimentation ? Quelles valeurs symboliques de la cuisine créole ? Comment aussi l'alimentation ou la cuisine entrent dans notre manière de parler de notre identité ? Je m'incluais en tant que réunionnaise et, le fait d'avoir vécu à l'extérieur, me permettait de prendre du recul.
2. **Une autre série de question portait sur :** Qu'est-ce que les Réunionnais mangent pendant les repas et en dehors des repas ? Avec qui ? Dans quel contexte ? Quelle est la place du manzé kreol ? Quand ils mangent, que se passe-t-il dans les liens avec les autres ? C'est ce qu'on appelle la sociabilité alimentaire, les interactions autour de l'alimentation.
3. **Je voulais aussi travailler sur les changements.** La société réunionnaise a changé très vite et l'alimentation n'a pas échappé à ces mutations. Quand les changements sont rapides, l'apprentissage de la nouvelle situation, pour réajuster les manières de manger, les rapports à l'alimentation en général, ne se fait pas toujours de façon optimale. Il était important de voir comment les gens avaient appris à gérer un repas. Notre repas créole se compose d'un seul temps. A l'origine, il n'y a ni entrée ni dessert. Des nouveaux temps ont été introduits avec l'entrée, le plat et le dessert. Qu'avons-nous fait de cela ? Comment avons-nous réappris à préparer le repas avec ce nouveau format ? Ces questions sont intéressantes aussi. Elles posent la problématique de la gestion des choix, face à une offre alimentaire plus abondante, la gestion des désirs face à l'aliment, des désirs des enfants... Quand vous êtes parents, vous devez apprendre à gérer ces choses-là.

Depuis mars 2022, avec une équipe de trois personnes que je remercie, nous avons relancé une recherche. On pose à nouveau des questions d'il y a quinze ans et on en formule de nouvelles. On cible aussi de nouvelles populations pour essayer d'adapter la démarche aux nouvelles problématiques.

Je vais aborder l'alimentation en lien avec **le vivre-ensemble** à partir de trois éléments :

1. **Le statut symbolique de la cuisine créole.** Kosa y roprézant la kuizine kréol pou lé Rényoné ? Ça parait banal et pourtant cela représente quelque chose de particulier.
2. **Notre manière de vivre ensemble avec nos différences religieuses.** Côtayer diverses religions va de soi à La Réunion et pour moi, c'est une forme d'intelligence sociale particulière qui se développe autour de l'alimentation. Comment gère-t-on les contraintes des différentes religions, le fait que certains pratiquent, d'autres non pour préparer un repas ? Koman y manz ansanm, koman y kré se lien ansanm ?
3. **La sociabilité, les interactions.** Cela couvre les interactions autour de l'alimentation : échanger en mangeant ensemble, nourrir le lien avec les autres, avec les environnements mais aussi produire l'alimentation en lien avec l'Autre. La question de produire ensemble est importante ; elle est d'ailleurs mise en valeur avec les jardins partagés.

Je commence par la cuisine créole, la dimension symbolique, le statut symbolique de la cuisine créole. Mes entretiens avec les Réunionnais.es, il y a quinze ans étaient des temps d'échange. Ils.elles parlaient de leur vie, de l'histoire de leur famille, de leur histoire... L'alimentation avait sa place. On a réalisé que les Réunionnais.es d'origine chinoise et indienne parlaient d'eux-mêmes sur un mode de **démonstrations identitaires autour de l'alimentation**. Ils mobilisent la cuisine, créole en particulier, pour dire nous, **nous sommes ancrés ici, nous appartenons à cette société-là. En caricaturant un peu, c'était comme dire : tu sais nos ancêtres sont venus ici, ils ont amené des choses, ils ont fait avec ce qu'ils avaient et comme ils pouvaient faire avec les contraintes de l'environnement, de l'administration, de leur vie matérielle. Ils ont adapté tout cela. Nous on fait la cuisine indienne mais on fait aussi la cuisine créole. On mange indien, on mange créole et on parle créole, on est d'ici nous.**

Je n'avais pas de doute là-dessus mais c'est intéressant

de voir comment dans la conversation, le manzé kréol apparait comme une preuve de l'ancrage et de l'appartenance. C'est relié à la créolité qui est aussi l'enracinement, l'ancrage, et plus largement le fait de se sentir appartenir à cet endroit, à cette île, à La Réunion. Donc j'ai posé la question : **Qu'est-ce qui vous fait dire de quelqu'un qu'il est créole ?** En première réponse nous avons eu la langue, le parler créole ; en deuxième, le manger créole ou manger la cuisine créole.

Du point de vue anthropologique, c'est important car on retrouve la cuisine et la langue dans la construction et l'expression des identités et les narrations dans ce domaine. Claude Lévi-Strauss voyait cette proximité anthropologique entre la cuisine et la langue. La cuisine, comme la langue, suit des règles (conjugaison, grammaire...) qui nous structurent. Il y a un lien intime voire passionné et même passionnel à La Réunion avec la cuisine. La chanson de Pierre Volnay, **Lassassin, lassassin la met safran dann bred mouroung** paraît anecdotique mais, en fait, elle révèle bien l'idée que notre cuisine est structurée et qu'elle nous structure. C'est l'idée qu'il ne faut pas faire n'importe quoi dans ce domaine. En ce moment, le rougail saucisses est bien le sujet de ce débat. Quand on parle de cuisine structurée, cela ne veut pas dire qu'elle est fixée pour l'éternité. Elle change bien sûr. La cuisine, telle la langue, présente des variantes régionales, ethno-culturelles, familiales... C'est aussi un lieu de liberté, de créativité.

De plus, la cuisine relève de plusieurs registres : le quotidien, le festif, la gastronomie.

En résumé, il faut retenir que la cuisine est une structure.

Une notion de **co-construction** apparaissait aussi en parlant de la cuisine créole.

Certaines personnes s'exprimaient à travers beaucoup d'exemples : tels plats, tels ingrédients, telles manières de préparer est le résultat des contributions de ceux qui sont venus vivre sur l'île. Avec parfois une vision très resserrée de la cuisine créole et à l'inverse, d'autres citaient le massalé, les nems... La vision est donc souple et peut varier selon la génération ou la socialisation notamment.

L'autre idée importante réside dans le fait que la cuisine est métissée, mélangée. Dans la cuisine, chacun apporte sa contribution (son affaire, son grain de sel, son grain de piment...). **Je retiens que pour les Réunionnais la cuisine est le résultat d'une contribution, d'une co-construction.** Derrière la banalité, se cachent des symboles qui représentent « ce que nous sommes » et ce qui nous a fait. Elle est ce que je considère comme

un « en-commun ».

Cela renvoie aussi à avoir en tête que des femmes et des hommes sont venu.e.s à un moment donné ; ils ont mis en commun dans un contexte difficile, dans l'exil, parfois désespéré.e.s. Ils ont inventé une cuisine. Ils. elles ont eu suffisamment de force vitale, d'inventivité pour créer, pour inventer une cuisine.

Je me demande si les enfants ou les jeunes d'aujourd'hui sont conscients de cette notion de co-construction. Ont-ils cette connaissance sociale de ce que représente la cuisine créole ? C'est très important de travailler là-dessus. Il faut un livre d'histoire de la cuisine créole, des vidéos... Est-ce que les jeunes cuisinent toujours ? Quelle place de la cuisine dans la symbolique mais aussi dans la réalité quotidienne ? Comment cette cuisine évolue ? Intègre-t-elle des nouveautés ? comment ? selon quelles logiques ?

Dans tous les pays, il y a des emblèmes de l'alimentation qui représentent l'en-commun mais, à La Réunion, la cuisine a un statut particulier.

En Malaisie, par exemple, la population comporte quatre composantes ethnoculturelles : les Malais majoritaires, les Indiens, les Chinois et des populations autochtones. Il n'y a pas une cuisine comme la cuisine créole mais une cohabitation de cuisines. Quand on demande aux malaisiens ce qui les définit, ils n'évoquent ni la cuisine, ni l'alimentation, ni la langue mais des grands principes tels que la tolérance, la famille, la tradition. La Malaisie est un pays multiculturaliste et, le gouvernement, très interventionniste, gère la multiculturalité. Il a besoin de symboles du pays tels que le nasi lemak³, symbole possible d'unité dans la diversité.

À La Réunion, nous avons une cuisine qui nous représente et qui fait consensus. Du point de vue de notre culture et de nos identités partagées, c'est précieux. Evidemment, il faut continuer la valorisation et énormément d'initiatives vont dans ce sens. De nombreux acteurs sont mobilisés un peu comme des sentinelles. Il y a des ateliers, des publications... et c'est très important. Il faudrait aussi réfléchir à un lieu dédié, dans lequel on organise quelque chose autour des cuisines, des arts culinaires, de l'alimentation... à La Réunion. Mais un lieu ouvert, pas sous cloche juste pour la mémoire. Un lieu ouvert sur la société pour penser, pour innover, pour réfléchir ensemble, pour travailler, pour s'adapter. Des métiers, des savoirs autour de l'alimentation y seraient représentés.

Les formes de légitimation et de valorisation externes ont aussi leur importance.

Le guide Michelin, par exemple, pourquoi ne pas le mobiliser ? Ou un dispositif équivalent. Nous avons une gastronomie à forts potentiels.

Les touristes et la diaspora contribuent aussi à la valorisation externe.

Le classement par l'UNESCO⁴ peut également être mobilisé dans une démarche de reconnaissance du patrimoine immatériel.

Les Sénégalais ont réussi leur inscription à l'UNESCO grâce à leur argumentaire associant des symboles au plat dénommé thiéboudienne . Ce plat est bien emblématique du Sénégal. Il représente l'hospitalité et le partage, valeurs très importantes au Sénégal. Il symbolise la résilience par rapport à la colonisation. L'histoire du plat lui-même a été mobilisée. Il s'agit d'une valorisation de la femme à travers cette dame wolof de Saint-Louis du Sénégal qui a créé puis diffusé ce plat aujourd'hui très présent dans le quotidien. Les Sénégalais n'ont pas attendu que *le thiéboudienne*⁵ soit en voie de disparition pour agir. Pour autant, ce plat génère des débats : ce serait trop gras, il y aurait trop de bouillons-cubes... La question de l'amélioration de la cuisine avec notamment l'Éducation populaire ou son équivalent est posée.

La cuisine créole n'échappe pas à ce type de questionnements nouveaux. Une préoccupation devient récurrente dans nos nouveaux entretiens : *la cuisine créole, c'est gras*, nous dit-on. C'est triste d'en rester là. Ce n'est pas que gras, il y a plein d'autres choses dans la cuisine créole. La modernité peut amener un certain nombre de représentations à l'égard des espaces traditionnels.

L'autre question que je souhaite aborder est la suivante : comment gère-t-on les différences religieuses dans le quotidien ?

La religion ou la spiritualité sont importantes à La Réunion. Dès la socialisation, parfois même très tôt, dans la famille avec le papa d'une religion et la maman d'une autre, les enfants sont habitués à côtoyer plusieurs religions. Ils savent très vite que certains ne mangent pas de cabri, de bœuf, de porc, de viande... C'est un fait banal pour eux. En fait cela relève de l'acquisition sociale. Une dame qui travaille auprès d'enfants en situation d'obésité expliquait que les enfants sont fâchés avec les légumes. Mais, pendant le carême *malbar*, ils mangent les légumes aisément et c'est en lien avec les valeurs associées à l'alimentation, à toute la dynamique familiale du moment.

Les savoir-faire sociaux ou compétences sociales sont également mobilisé.e.s et développé.e.s naturellement par les Réunionnais.es. Plusieurs espaces permettent aux enfants cette acquisition : la famille, la cantine, l'école... On peut alors se demander si cette forme de compétences sociales, d'attention portée à l'Autre est valable en toutes circonstances ? Quels ajustements pour les personnes souffrant du diabète ? et pour

3 Plat populaire à base de riz, cuit à la vapeur avec du lait de coco et des feuilles de pandanus.

4 Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

5 Plat national sénégalais à base de riz où l'on ajoute successivement des ingrédients tels que la sauce tomate, différents légumes (carotte, manioc, chou ...) avec un poisson frais.

les nouvelles tendances (sans gluten, sans lactose, véganisme...) ? Les nouvelles formes de restrictions du mangeable font partie de la modernité. Comment continue-t-on à manger ensemble avec ces différences croissantes ? Comment la restauration scolaire / collective gère-t-elle cela ?

Le dernier point à traiter concerne les interactions autour de l'alimentation, importantes à analyser dans la mesure où elles fabriquent la vie en société ainsi que la vie des sociétés.

Le manzé ansanm, la convivialité sont les valeurs principales. A La Réunion, manger à table dans la vie ordinaire par exemple n'est pas une tradition fortement ancrée. Mais manger ensemble est très important et il y a des lieux et des moments pour cela.

Certains repas, comme le pique-nique sont très précieux du point de vue de la convivialité. On sort de la maison. On élargit le cercle. On va dans la « nature ». Chacun apporte son plat. Il y a des plats particuliers.

Le servis malbar illustre également cette notion de partage avec la notion de **manzé bondié**, idée symbolique de bénédiction ainsi que les réseaux de voisinage ou amicaux tissés. Cela relève aussi de l'interreligieux, nul besoin d'être **malbar** pour assister au servis **malbar**.

Les repas du Ramadan nourrissent les liens familiaux et à la fin du Ramadan, les gens donnent des bonbons, des gâteaux. Cela crée des liens.

Un autre repas m'avait intéressé, **le repas tang**. Dans ma famille des Hauts, on mange du tangué mais quand j'étais petite, on ne le disait pas trop. Puis, est arrivé le **piknik tang**, ouvert à tous.tes, à la Grande Chaloupe avec toujours un autre plat sans tangué. C'était important de manger du tangué mais, surtout, de manger ensemble.

D'autres repas à l'extérieur sont très importants et représentent autant d'occasions pour renouer avec la famille, avec les amis et au-delà.

L'importance de ces repas soulèvent des enjeux d'aménagement de l'espace et d'organisation de l'habitat. Quelle place accorde-t-on à la sociabilité ?

Jusqu'à présent, j'ai évoqué principalement les aspects positifs mais **la sociabilité alimentaire n'est pas sans poser de problème**. On ne doit pas oublier l'arrière-plan. Il y a aussi de la violence, des conflits... dans les familles.

Je pense aussi à l'usage des écrans, des téléphones... Quelles connexions, avec qui et comment, si chacun est derrière son écran le temps du repas ? Comment intégrer ces dimensions lorsqu'on parle de sociabilité alimentaire ?

On doit aussi s'interroger sur qui ne mange pas avec qui ? Les cloisonnements et les rejets dans la société existent. Quand on étudie les cercles alimentaires, de convivialité, on voit parfois que certaines personnes, certaines populations, sont moins présentes. Qu'est-ce que les exclusions autour de l'alimentation nous disent à propos de l'exclusion sociale ?

Il y a deux ennemis du **vivre-ensemble** :

- Les inégalités sociales qui se creusent,
- Le sentiment d'injustice, justifié ou non.

Avec le fort taux de pauvreté de La Réunion, il faut aussi inclure ces éléments dans la réflexion sur l'alimentation. Où en sommes-nous dans cette solidarité sociale, spontanée ?

Il existe une solidarité intergénérationnelle forte : les jeunes aident les anciens, les parents aident leurs enfants.

Il y a aussi les dons : on prépare un cari et on appelle quelqu'un pour le partager.

Malheureusement, des gens ont besoin de l'aide alimentaire pour la première fois de leur vie ce qui traduit des parcours avec des ruptures, des accidents de vie. La famille n'ouvre pas toujours un filet de sécurité.

Je pense aujourd'hui aux belles perspectives ouvertes par les jardins partagés, les échanges d'aliments, de savoirs, de savoir-faire, de semences, de boutures, de plantes. Ils nous reconnectent avec la production et l'alimentation au sens premier.

Je conclurai sur les questions suivantes : que devient le **vivre-ensemble** en temps de pénurie ? Quels objectifs réalistes peut-on se fixer quant à l'autonomie alimentaire ? Le vivre-ensemble prend aussi en compte ce qui nous nourrit. Un projet de société incluant tous les acteurs de l'alimentation et qui leur permet de vivre dignement de leur travail, est nécessaire. Ces métiers (agriculteurs, mais aussi commerçants alimentaires...) participent à notre vivre-ensemble, soyons-en conscients.

Merci pour votre attention.



LA LANGUE

Comment la langue créole est-elle née, s'est-elle étoffée et diffusée pour être si vivante aujourd'hui ?

Axel Gauvin nous présente la démarche scientifique suivie par Lofis la lang kréol la Rényon pour comprendre et décrire la fabrique du créole, ce commun fondamental dans la construction de notre identité créole de La Réunion. Il nous permet de dépasser des représentations ou des caractérisations peu fondées du créole.

Cet éclairage nous révèle la dynamique construction de la créolité en prenant appui sur la langue créole. D'abord pidgin, le créole s'édifie comme la langue d'usage, premier vecteur de communication entre des hommes et des femmes, descendant.e.s de populations très diverses majoritairement arrivées par la force et particulièrement opprimées.

Aujourd'hui, le créole poursuit en toute logique son évolution de langue vivante dans une société toujours en mutation et toujours plus ouverte au monde. Il convient de maîtriser la fabrique de notre langue et d'en être des acteurs permanents.



AXEL GAUVIN

LA LANGUE

Genèse du créole réunionnais

Je vais vous parler de la genèse du réunionnais, du créole réunionnais, en vous présentant le résultat d'un travail que j'ai réalisé au sein de Lofis la Lang kréol la Rényon et pour lequel j'ai bénéficié d'échanges fructueux avec des membres de l'association, en particulier de Laurence Daleau. Une exposition de Lofis la lang kréol La Rényon : *Demoun partou, la lang issi*, que Liliane Bernardeau-Bardeur et moi-même avons co-écrit, traite de ce sujet.

J'ai dit « réunionnais, créole réunionnais », j'emploierai dans mon exposé aussi bien l'un que l'autre vocable .

Depuis au moins 140 ans, des intellectuels réunionnais s'intéressent à la genèse de notre créole : Auguste Vinson en 1882 et Volsy Focard en 1884 ont proposé leurs théories à ce sujet. Ces auteurs, manquant de documents linguistiques et historiques, nous ont avant tout fait part de leurs spéculations teintées d'idéologie.

Robert Chaudenson, d'origine hexagonale, est, à notre connaissance, l'un des derniers en date à s'être intéressé à ce problème. Il a exposé ses idées là-dessus dans sa thèse publiée en 1974, et, suite à différentes découvertes, a fait plusieurs mises au point, dont la dernière a été publiée en 2010⁶.

Si Robert Chaudenson a tenu compte de toutes les données linguistiques disponibles – dont l'analyse est très délicate et prête à polémique – il n'a probablement pas été au courant de publications historiques récentes qui éclairent toute la première période du peuplement de Bourbon. Parmi ces dernières, je tiens à signaler *Le temps des pionniers (1663-1715)* de Jean-Pierre Coevoet avec la collaboration de Jean-Marie Desport. Grâce à ces documents, il nous est possible de voir sous un jour nouveau le problème de la genèse du créole réunionnais.

I. Théories sur la genèse du créole réunionnais

A. Une langue inventée par les esclaves pour exclure les maîtres.

Je commence par la dernière née des théories. Une explication récente, qui "*koure konm de-fé dan la païy kann*". Le créole réunionnais serait une langue secrète inventée par les esclaves pour communiquer entre eux et exclure les maîtres. On ne connaît, malheureusement, pas sur quoi cette "théorie" est basée.

B. Volsy Focard ou le "tout français".

Bien avant cette "explication", une des premières⁷ théories sur l'origine/ la genèse du créole réunionnais émane d'un membre de la Société des Sciences et Arts de la Réunion, Eugène Volsy Focard. Elle a été exposée en 1884 et publiée en une plaquette intitulée *Du patois créole de l'île Bourbon*.

En résumé, voici ce que Volsy Focard dit de l'origine du créole réunionnais :

« Il diffère de ces patois⁸, et, ceci est caractéristique, parce qu'il est composé exclusivement de mots français, les uns restés entiers, les autres seulement modifiés, d'autres enfin, ou raccourcis ou allongés ou retournés, il faudrait dire contrariés, comme si leurs créateurs s'étaient fait un jeu d'en déplacer les lettres, tout en conservant les traces de leur origine et les signes de leur nationalité. Il est donc loin de ressembler à ses grands parents de France, notre patois créole.

« Et puisque je parle de son origine, c'est ici le lieu de relever une opinion rapportée jusque dans les livres : à savoir que le « créole est un français altéré, mêlé à une foule d'expressions et de mots empruntés aux marins, cafres, malgaches, indiens, etc.

« Que le créole soit un français altéré, je le veux bien ; mais qu'il ait été créé avec des mots mêlés de cafre, de malgache et d'indien, je puis d'autant moins l'admettre que je ne trouve aucun de ces mots là dans sa phraséologie générale.

« Les mots cafres et malgaches – les Indiens n'ont rien à faire ici –, mots très rares, que tout le monde emploie aujourd'hui, ne s'y rencontrent que dans les désignations de lieux. [...]

« Non, le langage populaire de Bourbon, le créole, ne doit rien aux dialectes dont se servent MM. les Hovas et MM. les Macouas ; il est tout français, français bizarre, excentrique, mais fort doux et fort gracieux. »

⁶ *La genèse des créoles de l'Océan indien*, Paris, L'Harmattan, 2010. Cet ouvrage est en fait, toujours à notre connaissance, la dernière version publiée des hypothèses de cet auteur sur la genèse des créoles de l'Océan indien. Nous disposons aussi du même texte revu par cet auteur et datant de 2018, qui n'a probablement pas été publié.

⁷ Ce n'est pas la première, mais elle a prévalu pendant longtemps et n'a pas encore totalement disparu.

⁸ Lire «langues régionales de l'Hexagone français».

C. Auguste Vinson : malgache mélangé de français corrompu

Auguste Vinson, lui aussi membre de la Société des Sciences et Arts de l'île de la Réunion, expose ses idées sur Les origines du patois de l'île Bourbon dans le Bulletin du 4 août 1882 de la dite Société. Le point de départ de cette réflexion est la demande de renseignements sur les écrits publiés dans le "patois de l'île Bourbon" faite par le linguiste Hugo Schuchardt de l'université de Graz en Autriche.

Dans un premier temps, Auguste Vinson, « regrette de voir donner au langage créole le nom de patois, qui ne retrace à l'esprit qu'une façon grossière et rude de langage. » Lui-même utilisera un grand nombre de fois le terme de "langue" pour parler de notre créole et ne lésinera pas sur les dithyrambes pour la qualifier. Très vite, et dépassant la demande de Schuchardt, il donnera sa théorie de la naissance de notre créole :

« Le créole, comme on appelle ici cet idiome, a été formé par la rencontre des Français et des naturels de Madagascar. En se réfugiant à l'île Bourbon au dix-septième siècle, après le massacre du Fort-Dauphin, les Français, sauvés par des femmes du pays, les emmenèrent avec eux. Français et Malgaches se marièrent, comme la langue, un peu en dehors des lois. Mais certaines alliances, poussées par la nature, donnent parfois des résultats exquis, et le patois qui prit naissance, à l'île Bourbon, du français et du malgache, eut cette saveur un peu étrange d'un fruit naturel remarquable. »

« Là où le malgache a fourni réellement et puissamment sa quote-part d'éléments sérieux, c'est dans la forme de la phrase, dans la construction et ses incorrections innées. A nos mots, ils ont appliqué leur phraséologie élémentaire, leurs imperfections grammaticales. Nos mots altérés une fois donnés, la phrase a été copiée textuellement, comme sur un patron, sur la phrase malgache elle-même, sur le génie de leur langue. Ils ont parlé malgache avec du français corrompu, et ont ainsi composé le patois de l'île Bourbon. Ici, la part de l'élément malgache a été absolue. »

Avec plus de cent ans d'avance, nous retrouvons ici la théorie de la relexification⁹ que Claire Lefèvre a émise pour le créole haïtien.

D. Boris Gamaleya : une langue mixte

La notion de langue mixte est reprise par le grand poète et linguiste, Boris Gamaleya : « *Le créole reste grammaticalement davantage marquée par la langue des esclaves. C'est à tout le moins une langue "mixte".*¹⁰ »

Cela dit, Boris Gamaleya ne développe pas (du moins à notre connaissance) une théorie de la genèse du créole réunionnais. Dans son *Lexique illustré de la langue créole*, débordant le vocabulaire, il montre simplement la distance qui, d'après lui, existe entre tel ou tel point de la grammaire du français et de celle du créole réunionnais, et le rapprochement que l'on peut faire avec d'autres langues, en particulier le malgache. Deux exemples :

Le nombre : « *La catégorie grammaticale du nombre n'a plus aucun sens créole. Ex. : "zoutil lé dann caisse". Un ou plusieurs ? L'essentiel dans ce cas, est que la question n'a pas à être posée, elle n'intéresse pas le locuteur pas plus que la forme, la couleur etc. Il en va ainsi en japonais, en chinois, en malgache et beaucoup d'autres langues. Rien de tel en français : ni moderne, ni ancien, ni écrit, ni parlé. »*

Le genre : « *Notre créole populaire est à ranger, pour citer encore le linguiste H. Bonnard, parmi les "langues sans genre, comme le papou, le chinois, le turc, le japonais et comme, en Europe même, le hongrois incapables d'exprimer l'opposition de sexe autrement par le lexique, et où le titre du roman "elle et lui" n'a pas de traduction possible". Et ajoutons comme en malgache, ce qui nous donne l'explication historique de ce trait de structure en créole. »*

E. Robert Chaudenson : acquisition sauvage du français par les esclaves

Le dernier courant d'hypothèses qui regroupe un grand nombre de chercheurs, rattache de façon dominante les créoles aux langues européennes, tout en reconnaissant l'autonomie linguistique de ces systèmes et leur dynamique propre. Pour R. Chaudenson, c'est l'apprentissage informel de la langue des maîtres qui a donné naissance aux créoles¹¹ :

« *Les langues créoles sont nées dans les plantations esclavagistes, lors de l'importation massive d'esclaves aux XVIIe et XVIIIe siècles. Avant de commencer la mise en valeur des terres et la production de denrées agricoles destinées à l'Europe, durant quelques*

⁹ Pour le créole haïtien, Claire Lefèvre, professeure québécoise de linguistique, avance l'idée que la langue majoritaire des esclaves à leur arrivée en Haïti, le fon-gbe, en aurait fourni la grammaire, alors que le vocabulaire aurait été donné, pour l'essentiel, par le français. On parle souvent, ici, de relexification : le lexique de la langue des maîtres aurait remplacé celui de la langue des esclaves.

¹⁰ *Lexique illustré de la langue créole*, publié dans le journal *Témoignages* de juillet 1969 à août 1975.

¹¹ Bien entendu : le créole de la Réunion y compris.

décennies, les colonies nouvellement créées ont dû développer les infrastructures de production et asseoir leur population. Au cours de cette première phase, Blancs et Noirs partageaient la même existence et parlaient la même langue, celle des colons blancs. La naissance des créoles remonte à une seconde phase, lorsqu'on éte développées les grandes plantations qui exigeaient une main d'œuvre servile abondante. Les Blancs, désormais cantonnés à la gestion, n'étaient plus en contact direct avec les esclaves. L'encadrement était assuré par des esclaves créoles, nés dans la colonie et qui parlaient une variété approximative de la langue des colons blancs et qui l'ont transmise aux nouveaux arrivants, à qui l'usage de leur langue première était interdite et/ ou impossible. Ainsi se sont constituées des langues dérivées du parler des colons et qui, peu à peu, sont devenues autonomes. » (Les langues créoles in La Recherche, novembre 1992.)

F. L'hypothèse que nous défendons pour le créole réunionnais

Toutes les explications précédentes présentent, pour le moins des failles. Certaines ne sont étayées par aucune donnée objective. Pour notre part, nous reprendrons une idée déjà émise avant nous, mais qui n'a pas été encore suffisamment argumentée, pour en faire la nôtre :

Au départ, le créole réunionnais est une langue véhiculaire, un pidgin, moyen d'intercompréhension que des locuteurs de plusieurs langues européennes (des langues d'oïl : poitevin, saintongeais, gallo, normand, picard... français) et de plusieurs langues non européennes (malgache, indo-portugais, tamoul...) ont mis en place pour pouvoir communiquer entre eux sur le territoire de l'Île Bourbon de la fin du XVIIe siècle et du début du XVIIIe siècle. Cette langue véhiculaire, est devenue au bout de trois générations la langue maternelle des Bourbonnais.

Cette langue bourbonnaise, ce bourbonnais comme nous l'appellerons après Robert Chaudenson¹², a largement évolué sous l'influence des esclaves et des engagés. Là où cette influence a été directe (les régions des grands domaines, riches en esclaves) il a donné naissance au créole réunionnais en li¹³. Là où cette influence a été indirecte, et tout d'abord dans les zones de migrations des Bourbonnais paupérisés où

les esclaves étaient peu nombreux, il a donné naissance à un créole réunionnais populaire en lu¹⁴. Un deuxième créole réunionnais en lu s'est développé, à partir du bourbonnais, dans les familles des maîtres, autour des familles de maîtres, dans les grands domaines, mais aussi dans le cœur de certaines villes, en particulier de Saint-Denis, là où, malgré de fréquents contacts, l'influence de la langue des esclaves ne pouvait qu'être secondaire, contrairement à celle du français.

II. D'abord chercher la genèse du réunionnais dans la langue elle-même.

L'étude du réunionnais actuel, en particulier dans sa dimension lexicale, mais pas seulement, nous apporte des renseignements précieux sur sa genèse.

A. L'abondance des mots du lexique du réunionnais selon leur origine

Dans sa thèse, Robert Chaudenson propose une répartition des mots du créole réunionnais selon leurs origines. Cette approche présente l'avantage d'une approche quantitative, approximative certes, et qui devrait être actualisée, mais utile. Nous reproduisons ci-dessous le tableau de la page 1082 (que nous classons par ordre d'importance numérique) :

Néologismes	1274	57,6 %
Archaïsmes	698	31,6%
Apport malgache	95	4,3 %
Vocabulaire des Isles	67	3 %
Apport indo-portugais	72	3,2 %
Apport africain	5	0,3 %

Ce tableau exige les commentaires suivants :

- Les archaïsmes dont parle Chaudenson comprennent des mots de français du XVIIe siècle, mais aussi des centaines de mots de langues régionales de l'Hexagone français, en particulier de langues d'oïl¹⁵.
- L'apport malgache est nettement sous-estimé. Dans une étude récente James Scott McDonald¹⁶ a montré qu'il y avait trois fois plus (295) mots d'origine malgache ;
- Ce que R. Chaudenson appelle "Vocabulaire des Isles" est en fait ensemble de mots d'îles de la partie occidentale de la mer des Caraïbes, essentiellement les Petites Antilles ;

12 Qu'après Robert Chaudenson nous pourrions appeler « bourbonnais », sans que cela implique de notre part une prise de position dans la polémique sur l'origine des autres créoles de l'Océan indien qui a opposé cet auteur à plusieurs autres créolistes spécialistes des créoles de l'Océan Indien.

13 De la prononciation du pronom personnel sujet, troisième personne. Les linguistes disent : basilectal. Nous en parlerons plus loin.

14 Idem. Les linguistes disent : acrolectal.

15 Le très grand poète italien, Dante

16 Le lexique du créole réunionnais d'origine malgache, 2019, Mémoire en vue de l'obtention du Master 2, Université de la Réunion.

- Il faut distinguer de l'apport indo-portugais (nous verrons ce que R. Chaudenson entend par là), un apport de l'Inde dravidiennne ("malbare") ;
- l'apport africain, certes peu abondant (nous verrons pourquoi ultérieurement) est sous-estimé¹⁷.

1. La composante la plus abondante : les néologismes

Arrivés dans cette île déserte, les futurs Réunionnais ont d'abord eu besoin de dire un nombre important de réalités, pour lesquelles le vocabulaire des langues ancestrales n'était pas forcément adapté. Ils ont inventé des mots, des expressions, pour dire ces réalités, et plus de 50 % des mots du créole réunionnais¹⁸ sont des néologismes.

Cette création a, bien entendu, été faite à partir des matériaux à leur disposition. Je citerais, par exemple, le mot *karyaté*. *Karya* est un mot réunionnais qui vient du tamoul et désigne les termites, mais *karyaté* est un mot fabriqué à La Réunion : mangé par les termites. Quand Danyèl Waro intitule son livre, *Démavouz la vi*¹⁹, il prend un adjectif malgache, *mavouz* (indisposé ; fatigué, mal-en-point), et grâce au préfixe français *dé*, il fabrique un verbe qui signifie redonner du dynamisme, de l'élan, de la joie de vivre.

Une série de néologismes construits à partir du mot *fleur/flër* nous montre le mode de production des mots. *Shoka-flër* désigne une plante (*sansevieria*) qui ressemble à un agave (*shoka*) mais c'est une plante ornementale. Les *flër-d'rosh* sont ces lichens qui poussent sur les rochers et semblent en émaner. Le *poinsettia*, qui est de la même famille que le manioc, se distingue avant tout de ce dernier par ses longues bractées rouges très décoratives. Le nom de *maniok-flër* lui convient tout à fait... Nous arrêterons là notre énumération de néologismes à base de *flër*.

Ce qui est très encourageant pour les défenseurs de notre créole, c'est qu'aujourd'hui encore cette création se poursuit. Tout le monde connaît le *Kanal bishik* de la route du littoral. *Krapo béton* et *Krapo-3-patte* désignent les tétrapodes. Un *gatër* est un importun, celui qui gâte l'ambiance, etc., etc.

2. Au deuxième rang : des mots venus de langues hexagonales

Sous le titre d'archaïsmes, R. Chaudenson regroupe donc des mots issus du français du XVII^e siècle et des mots issus de langues d'oïl, qu'il rassemble sous le vocable de français dialectal.

Il n'est pas question pour nous de nier l'importance de l'apport du français à la langue réunionnais. Ces mots sont nombreux et connus. Ils ont souvent, du moins jusqu'aujourd'hui conservé le sens qu'ils avaient au XVII^e siècle. Mais probablement encore plus nombreux aussi sont les mots issus des langues régionales hexagonales. Grâce au Dictionnaire étymologique des Créoles de l'Océan Indien²⁰ (œuvre monumentale, soit dit en passant) on peut les identifier, même si l'auteure principale de ce dictionnaire, Annegret Bollée, ne parle, elle aussi, que de français dialectal (fr. dial.) et non de normand, picard, gallo, etc.²¹.

Citons quelques exemples de mots venus de provinces françaises :

- Anjou : *morgrogné* ;
- Haute-Loire : *pète lof* ;
- Maine : *ragoulé* ;
- Pas de calais : *ravodri* ;
- Saintonge : *pétiyé* ;
- Sologne/ Vendôme : *kakayé... etc., etc.*²²

3. Quatre sources non négligeables

Minoritaires sans aucun doute, mais importants malgré tout, sont les apports de Madagascar, des îles de la mer des Caraïbes, de l'Inde portugaise (à l'époque), de l'Inde dravidiennne.

Le malgache.

Le créole réunionnais intègre plusieurs centaines de mots d'origine malgache tels que :

- fanjan* (fr. *fougère arborescente*) ;
- sonj* (fr. *taro*) ;
- soubik* (fr. *cabas*) ;
- tang* (*tenrec* ou *tanrec*) ;
- vouv* (fr. *nasse*) ;
- zourite* (fr. *pieuvre*)...

17 Un sondage rapide dans le Dictionnaire étymologique des créoles de l'Océan Indien, sous la direction d'Annegret Bollée, nous montre qu'il faudrait multiplier par 4 ou 5, ou davantage, le nombre de mots d'origine africaine, qui reste, cela dit, peu abondant.

18 de 1970, date de rédaction de la thèse de Chaudenson.

19 Éditions K'A ; 2008.

20 1993. Rédaction Ph. Baker, Barbara Dresel, Sonja Fuchs, Angela Larisch-Schäbitz sous la direction Annegret Bollée avec le concours de W. B. Bollée, Patrice Brasseur, Jean-Paul Chauveau. XXXIX, 597 Seiten. 978-3-87548-051-1. Kartoniert.

21 Certains créolistes ont beaucoup de mal à prendre en compte l'existence des langues régionales de l'Hexagone français. C'est le cas de R. Chaudenson, qui ne parle, comme nous l'avons vu, que d'archaïsmes. C'est aussi le cas d'Annegret Bollée.

22 « Le cas le plus curieux est certainement celui de « digue-diguer » (chatouiller) emprunté au normand « diguer » qui signifie « éperonner ». (Daniel Lallemand, dans une polémique l'opposant à Boris Gamaleya).

Le vocabulaire de la mer des petites Antilles

La mer des Caraïbes en général, sa partie orientale pour ce qui nous intéresse, a été au XVII^e et XVIII^e siècle une zone de circulation maritime intense où les bateaux espagnols, anglais, français, portugais ont croisé activement, que de nombreux forbans (dont Olivier Vasseur dit la Buse) ont écumée, avant pour certains de gagner l'Océan Indien, et pour une part non négligeable d'entre eux, Bourbon. Ces forbans de différentes origines nous ont ramené un certain nombre de mots des langues d'Indiens caraïbes, des mots des créoles des petites Antilles Françaises, quelques mots espagnols...

Quelques exemples :

- De mots venus d'Indiens caraïbes : **patate** et **gouyav** (de l'arawak), **zanana** (du guarani) et **boukan** (du tupi) ;
- De mots espagnols qui ont pris leur(s) sens créole(s) aux Antilles : le mot **kréol** lui-même (qui vient de l'espagnol criollo), le mot **maron** (qui vient de cimarron) ;
- De mots venus de France et qui ont pris leur(s) sens créole(s) aux Antilles : le mot **kaz**, le mot **piton**...

L'indo-portugais

Dès le début du XVI^e siècle (1609), les Portugais ont établi des comptoirs en Inde. Les hommes portugais ont eu des femmes indiennes et des enfants, appelés indo-portugais qui, bien souvent, parlent une langue indienne avec un mélange de mots portugais. Les échanges dans l'océan Indien, en particulier l'introduction de femmes indo-portugaises à Bourbon expliquent la présence de mots portugais ou issus du portugais dans le créole de la Réunion.

Citons quelques exemples : **brède**, **brinjèl**, **janblon**, **kamaron**, **malbar**, **margoz**, **safran**, **tamarin**, **varang**...

Des langues de l'Inde : le tamil et l'hindi

Les apports d'au moins deux langues indiennes, l'hindi et surtout le tamil sont nombreux. Ces mots ne sont pas seulement des mots de la religion hindoue, comme certains ont pu dire, mais aussi, en milieu populaire, des mots de la parenté, des mots de la cuisine : plats, épices, légumes.

Voici quelques mots de la religion hindoue qui sont passés en réunionnais :

- Bram** : « brahmane » (hindi : brahman).
- Karlon** : « pyramide de fleur » (tamoul : karlon).
- Matalon** : « cymbales » (tamoul : matalam).
- Morlon** : « Sorte de tambour » (tamoul, melam).
- Narlgon** : « théâtre religieux » (tamoul, natakam).
- Poussari** : « prêtre malbar » (tamoul : poussari).
- Swami** : « brahmane » (tamoul : sami, swami)...

Des mots de la parenté :

- Dada** : « le plus grand frère » (hindi : dada, le plus vieux frère) ;
- Tanbi** : « petit frère » (tamoul : tampi, petit enfant mâle, fils)...

Des mots de la cuisine (*ce sont parmi les plus anciens que nous ayons pu trouver dans les écrits*²³) :

- Kari** (Tamoul kari) ;
- Rougaïy** (tamoul ouroukaille) ;
- Zashar** (Inde dont Hindi açar) ;
- Pipangaïy** (tamoul pikunka, pirkku) ;
- Badamié** (hindi badam) ;
- Et bien d'autres.

4. Peu de place pour les mots d'autres origines

L'anglais, le breton

Pour les mots anglais et bretons (celtiques), qui sont des langues de premiers locuteurs, c'est le faible nombre de ces locuteurs qui expliquent leur rareté.

Quelques exemples pour l'anglais :

- rash(e, é)** [courir à toute vitesse] : to rush (courir) ;
- glass(e, é)** [jeter un coup d'œil] : to glance ;
- louk(e, é), loukat(e, é)** [regarder] : to look (at) ;
- naïy** [pointe de la toupie] : nail (clou, pointe)...

Quelques exemples pour le breton :

- pistig** [poisson-pierre] : pistig (piqûre) ;
- morgade** [seiche] : morgade (seiche) ;
- bouète** [appât] : bouèd [appât]
- poundiak** [grande quantité] : pinvidik [riche]...

23 Auguste Billiard, Lettres écrites des îles de France et de Bourbon – Voyage aux colonies orientales, 1822.

Les langues d'Afrique

Peu de mots d'origine africaine ont été, aujourd'hui, réperés dans le créole réunionnais. Même si une étude plus systématique devrait en révéler des nouveaux, cette faible présence s'explique par le fait que, quand des migrants arrivent dans un pays où les choses sont déjà nommées, il leur est difficile d'introduire leurs propres mots²⁴. Ainsi, quand la grande déportation d'Africains vers la Réunion a lieu, à partir de 1767, plus de cent ans après le début du peuplement, l'essentiel des réalités est déjà nommé.

Voici, cela dit, quelques mots réunionnais essentiels qui nous viennent d'Afrique :

- sirandane (makua cirandani) ;
- makatia (swahili mkate) ;
- kayanm (swahili kayāmba) ;
- mapinb (bantou mapemba – le sorgho)...

Les langues de Chine

Très peu de mots aussi venus de Chine, pour la même raison fondamentale que leur arrivée est tardive, encore plus tardive.

Quelques mots qui nous viennent de Chine : mine, sarsiv, siav, kaoukoun (mort)...

Le gujrati

Très peu de mots d'origine gujrati (pour la même raison).

Quelques exemples :

- samousa ;
- kabaïy (chemise) ;
- kaloubadia (trafic, activités louches, marché noir).

B. La polynomie réunionnaise

Tous les créolophones réunionnais se réclament de la même langue mais chacun a une conscience souvent aigüe de sa variété de langue, de son parler spécifique. C'est ce que l'on appelle, depuis les travaux de Jean-Baptiste Marcellesi, la polynomie .

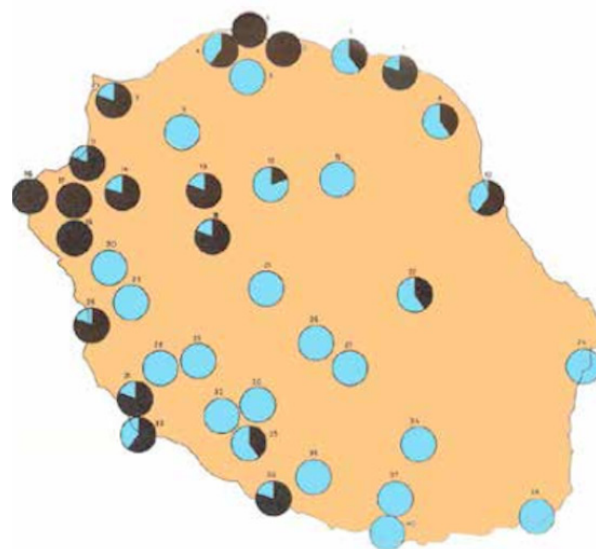
1. Variétés en li et variétés en lu²⁵

Il existe deux ensembles de variétés du créole réunionnais : un ensemble appelé improprement «créole des Bas» (que nous appellerons "créoles en li") et un ensemble nommé improprement «créole des Hauts» (que nous appellerons "créoles en lu").

Ces deux variétés, parfaitement inter-compréhensibles, sont différentes par certains points de grammaire, l'absence ou la présence de quelques sons (le u du français mur, le eu du français feu, le /ch: du français chapeau, le j du français jamais...), un nombre restreint de mots de vocabulaire.

La carte ci-dessous (que nous avons colorisée), extraite de l'Atlas linguistique et ethnographique de La Réunion, montre en bleu la répartition du son /j/ (Créoles en "lu") et de son "remplacement", en noir, par le son /z/ (créoles en "li"). Les autres différences entre les deux ensembles de variétés de notre créole recouvrent à peu de choses près les mêmes aires de distribution.

Cette carte donne donc une bonne idée de la répartition du créole dit «des Bas» (la région côtière de saint-Benoît à Saint-Pierre, en passant par Saint-Denis, avec une incursion dans le cirque de Mafate), et du créole des Hauts qui, lui, occupe les «Hauts» de l'île, mais aussi la zone côtière de Saint-Joseph à Sainte-Rose.



24 Pendant la première période du peuplement, les Bourbonnais/ réunionnais d'origine africaine sont très peu nombreux. En 1704, ils sont 7% de la population totale, et tous sont en situation de dominés.

25 «li» et «lu» étant la façon de prononcer le pronom personnel, troisième personne du singulier

2. Précisions phonologiques

Une grande partie des phonèmes (sons distinctifs) est la même dans toutes les variétés de réunionnais, et la même qu'en français et les langues d'oïl en général : la majorité des consonnes, une grande partie des voyelles. Les /b/, /k/, /d/ etc., les /a/, /i/, /o/ et /ɔ/... de l'Hexagone se retrouvent dans les créoles réunionnais "en lu" et "en li".

Cela dit, des différences notables existent, dans ce domaine, entre le créole réunionnais dans son ensemble et le français. C'est, par exemple, la double nasalisation, le phonème [ɲ] :

- La double nasalisation est la succession (très fréquente en réunionnais) d'une voyelle nasale (/an/, /on/, /in/) et d'une consonne nasale (/m/, /n/). A notre connaissance cette double nasalisation n'existe pas en français où notre si fréquent bann (marqueur de pluriel) ne peut être noté que bane.
- Toute une série de mots réunionnais contenant le phonème [ɲ] comme dans le mot anglais parking ne peuvent être notés par l'alphabet français : /mizɲ/ (tout petit) /muɲgé/ (battre) etc... pour la bonne raison que ce phonème, à notre avis, ne vient pas de l'Hexagone. Mais d'où vient-il ?

Entre le français, les langues d'oïl et le réunionnais en lu, d'une part, et le réunionnais en li d'autre part, il existe aussi des différences phonologiques très nettes concernant trois voyelles et deux consonnes.

Ces différences se retrouvent en malgache. Voici ce qu'en disent, pour le malgache, Ileana Paul (Université Western Ontario) et Jean Lewis Botouhely (Université d'Antsiranana)²⁷ :

« Les trois voyelles antérieures arrondies [y] (bu), [ø] (boeufs) et [œ] (beurre) sont absentes en malgache et sont respectivement remplacées par [i], [e] et [ɛ] par les apprenants débutants ([bi] pour bu, [be] pour boeufs, [ber] pour beurre.

« Les deux consonnes chuintantes [ʃ] (cache : [kaʃ]) et [ʒ] (cage : [kaʒ]) du français sont absentes du système malgache : les apprenants [du français] malgachophones devront apprendre à les distinguer de [s] (casse : [kas]) et [z] (case : [kaz]). »

Pour la variété en li de notre créole, si on peut faire la même constatation concernant ces trois voyelles, pour les deux consonnes, les choses méritent d'être

précisées : les consonnes chuintantes du français sont "remplacées" très fréquemment par des consonnes **semi-chuintantes** qui s'entendent assez distinctement comme des sons intermédiaires entre :

- le [ʃ] (cache : [kaʃ]) et le [s] (casse : [kas]), pour la première consonne ;
- le [ʒ] (cage : [kaʒ]) et le [z] (case : [kaz]), pour la deuxième consonne.

Il suffit pour s'en rendre compte d'écouter attentivement Maxime Laope, Ziskakan, et même Danyèl Waro qui est pourtant un tenant des variétés de langues basilectales. La première consonne, intermédiaire entre [ʃ] et [s], nous avons pris l'habitude de la noter SH. Elle est très proche de ce que les Portugais notent avec un X, dans le nom propre Teixeira, par exemple, qui a donné notre Técher.

La deuxième consonne, intermédiaire entre [ʒ] (cage : [kaʒ]) et le [z] (case : [kaz]) est très proche d'une consonne malgache, noté J dans cette langue.

3. Qui parle/parlait créole réunionnais, et quelle variété ?

En 2021, 87 % des habitants de la Réunion estimaient parler créole réunionnais (bien, pour 58 % ; moyennement, pour 19%). Ces créolophones – se recrutent, aujourd'hui, comme ils se recrutaient hier, dans tous les milieux.

La théorie de la genèse du créole réunionnais selon laquelle il serait une langue secrète inventée par les esclaves pour communiquer entre eux et exclure les maîtres, n'a aucun fondement. Tous les éléments que nous avons à notre disposition nous montrent que la bourgeoisie terrienne naguère blanche était non seulement très largement bilingue réunionnais-français mais avait un amour réel, et profond, mêlé d'énormément de paternalisme certes, pour leur "patois créole". Pour eux, comme l'ont écrit Marius Leblond, ce parler est un "miel vert²⁸", le meilleur miel qui puisse exister !

Cela s'explique très facilement par le fait que les enfants de ces milieux-là (très nombreux enfants, même dans beaucoup de familles riches) étaient confiés à des nénénes créolophones unilingues, que ces nénénes aimaient les enfants dont elles avaient la charge, que ces enfants aimaient ces nénénes et la langue dans laquelle ces nénénes leur parlaient :

Nous, Français, nés à la Réunion, aimons notre patois auquel nous sommes attachés parce que nous l'avons parlé alors que nous étions encore dans les bras de notre "Nénène" (Henri Cornu).

27 Le malgache (malagasy) – LGIDF (Langues et Grammaire en (Île de) France) : (<http://lgidf.cnrs.fr/>)

28 Les îles soeurs ou le paradis retrouvé - Alsatia, 1946

En 1828, c'est aux "dames créoles de l'île Bourbon" que Louis Héry dédie ses fables, dames qui font forcément partie de la bourgeoisie blanche :

*Le créole naïf et tendre,
Dans votre bouche est chanteur,
Lorsque vous le parlez, qui ne voudrait l'entendre,
Rien n'est plus doux, c'est la langue du cœur.*

Et, qu'on le veuille ou non, Madame Desbassyns devait parler et français et créole, ce qui n'enlève rien au fait qu'elle a été la tenante et profiteuse d'un système particulièrement inique : l'esclavagisme.

Il est légitime de penser qu'elle devait parler le créole des "Grands blancs" et "Blancs des villes", des notables – une des variétés de créole en lu, alors que le créole en li devait être parlé par ses esclaves et les libres dits "de couleur". Le créole en lu, dans ses variétés populaires (le "kréol bitasyon"), devait l'être dans les petites propriétés du sud et des hauts, comme il l'est dans ces régions aujourd'hui.

C. Des structures grammaticales communes avec diverses langues parlées à Bourbon

Le réunionnais a, aujourd'hui, des structures grammaticales en commun avec diverses langues présentes à La Réunion à tel ou tel moment de son histoire. Cela ne veut pas dire :

- qu'elles ont forcément été héritées de ces langues.
- que ces structures ne fassent pas système (un ensemble cohérent, et non pas un mélange désordonné)²⁹.

1. Le même ordre des mots que celui du français et des autres langues d'oïl

Pour décrire une langue, il est très important d'étudier l'ordre des mots dans la phrase, en particulier la place qu'occupe le sujet (S) par rapport au verbe (V) et le complément (O). Les langues du monde présentent toutes les combinaisons possibles. Pour le tamoul, l'ordre est en général S + O + V. Pour le malgache : V + O + S³⁰. Le français (toutes les langues romanes,

slaves...) sont du type S + V + O. Dans la phrase, en général le sujet vient en premier, puis le verbe, enfin le complément. Comme en français et dans les autres langues d'oïl, l'ordre des mots en réunionnais est aussi S + V + O.

2. Des structures en commun avec certaines langues hexagonales autres que le français

Je vais parler ici avant tout de langues hexagonales parlées dans des régions d'où venaient certains premiers habitants de Bourbon.

Le marqueur lété k'i du passé non accompli (imparfait)

C'est une tournure qui est utilisée à la Réunion depuis la première attestation de l'existence du créole réunionnais (nous en reparlerons). Elle est encore utilisée aujourd'hui :

Mwin lété qui travaïye Tanpon. Je travaillais au Tampon. Elle est passée pendant très longtemps pour être très éloignée du français. Sûrement, mais elle n'est pas éloignée d'une tournure existant au moins dans une langue d'oïl³¹ : le wallon, langue du nord de l'Hexagone (et d'une grande partie de la Belgique).

Louis Rémacle, linguiste belge, donne dans sa *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*³² plusieurs exemples de l'utilisation de l'équivalent, dans cette langue, de ce lété k'i réunionnais. En voici un : *Il èsteût Kl r'contéve sès d'mès (Il était qui recomptait ses demis, c'est à dire ses verres de bière)*. On peut donc affirmer que notre lété ki est très proche de tournures qui existent dans au moins une langue régionale d'oïl. La tournure existait aussi sûrement en picard, autre langue d'oïl du nord de l'Hexagone : on la retrouve aujourd'hui en français régional de Picardie³³ dont plusieurs colons de Bourbon étaient originaires.

29 Nous ne pouvons qu'adhérer aux propos suivants de Marie-Christine Hazaël-Massieux :

« ... il convient de dire que les créoles ne sont pas constitués par des traits pris tels quels aux langues sources, mais qu'à partir d'un matériau indéniablement hérité des langues sources et dont on peut retrouver la trace, ils ont su se constituer selon une solution originale et neuve. Chaque créole a ses propres règles. » Marie-Christine Hazaël-Massieux, *Les créoles à base française*, Editions Ophrys, 2012

30 Pour le swahili, l'ordre est comme en français, et comme en créole réunionnais : S + V + O. Répétons que les locuteurs des langues africaines ne sont arrivés en masse à Bourbon que lorsque le créole réunionnais était déjà constitué.

31 J'ai trouvé, sur Internet, d'autres attestations de l'était qui (Il était qui accompagne, Il était qui souffre et même il était qui est présent) mais je n'ai pu déterminer dans quelle langue cela était utilisé.

32 Société d'Édition «Les Belles Lettres», 1960.

Et, nous ne pouvons qu'adhérer aux propos suivants de Marie-Christine Hazaël-Massieux :

« ... il convient de dire que les créoles ne sont pas constitués par des traits pris tels quels aux langues sources, mais qu'à partir d'un matériau indéniablement hérité des langues sources et dont on peut retrouver la trace, ils ont su se constituer selon une solution originale et neuve. Chaque créole a ses propres règles. » Marie-Christine Hazaël-Massieux, *Les créoles à base française*, Editions Ophrys, 2012.

Le duel

Dans sa *Grammaire pédagogique du créole réunionnais*, Danièle Quartier écrit :

« A côté de la pluralité générale, le créole réunionnais dispose d'une expression originale de la pluralité, la pluralité duelle. Elle se fait en référence aux parties du corps en paires ou aux objets qui vont par deux. Lorsqu'on veut préciser le pluriel, on utilise dans ce cas le marqueur « dé/deu ». Exemples :

Mon deu min lé sal. Mes mains sont sales.

Mon deu soulié lé persé. Mes chaussures sont percées. »

Ce duel, que Boris Gamaleya a fait connaître au public, se trouve en grec ancien, en arabe classique, en sanskrit... Il n'existe pas en français, mais il est fréquent en breton, langue que devait parler un certain nombre de migrants hexagonaux vers Bourbon.

La subordonnée infinitive de but

Je cite, à nouveau longuement la Grammaire pédagogique du créole réunionnais de Danièle Quartier :

« Il existe en créole réunionnais une construction intéressante pour exprimer le but : une subordonnée infinitive introduite par « pou », qui dans ce cas ne peut être remplacé par « pou-k ». Cette construction est fréquente. Les sujets de la principale et de la subordonnée sont le plus souvent identiques, il s'agit d'un pronom personnel dans ce cas.

Exemples :

- *Lina i sorte, èl i rale Ari en vitèss en montan pou èl vitman alé ède son manman*
- *Bann çak lé rish-la, bann vaza, zot lé tro kontan kal anba « labonba », pou zot bien profite le bon lèr la ville.*

On remarque qu'en français standard, ce type de subordonnée de but infinitive n'existe pas. Quand le sujet est le même dans la principale et la subordonnée, on aura un groupe infinitif prépositionnel (« pour aller vite aider sa mère ») et non une subordonnée infinitive. On peut remarquer aussi que cette subordonnée infinitive réunionnaise ressemble à une construction encore fréquente en français régional du nord de la France.

Exemples :

- Je vais acheter du pain pour moi manger.
- Il leur a donné un ballon pour eux jouer dans la cour. »

Au début du XIXe siècle, Billiard met la phrase suivante

dans la bouche d'un petit blanc du Sud : « Petit noir, donne tout'suite coco à ce blanc-là pour lui boire. »

3. Des structures communes avec le malgache

Certaines structures grammaticales du créole réunionnais sont communes avec le malgache. Nous prendrons trois exemples.

Une langue isolante

Avec l'ordre des mots dans la phrase que j'ai évoquée, une autre caractéristique des langues est importante à étudier : la variation ou non de la forme des mots. Les langues dont la forme des mots change sont dites flexionnelles (les mots subissent des flexions) ; celles dont la forme des mots ne change pas sont dites isolantes.

Le français, comme le latin dont il est largement issu, moins que le latin malgré tout, et moins à l'oral qu'à l'écrit, est une langue assez largement flexionnelle : ses mots changent de forme selon leur rapport grammatical aux autres mots.

Le radical dans- donnera dansons s'il est précédé de nous, dansez s'il est précédé de vous...

Les autres langues d'oïl présentes sur le territoire de Bourbon/ la Réunion aussi sont flexionnelles. Ce n'est pas le cas du créole réunionnais dans lequel les mots sont très largement invariables, surtout dans ses variétés en *li*.

En réunionnais, comme en malgache, les mots sont invariables et les verbes ne changent pas avec les personnes, avec les temps³⁴ : seul un mot (un marqueur) indiquera à quel temps on se trouve. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que ce mot est placé avant le corps du verbe (va dansé/ té i danse) alors qu'en français l'indication de temps, qui modifie la forme du verbe, est en général placée à la fin du verbe (*danserai, danserons... dansais, dansions... etc.*)

Pour les variétés en li : pas de marque de genre, pas de marque de nombre

Tout d'abord, le genre :

Dans sa grammaire pédagogique du créole réunionnais, Danièle Quartier écrit :

« Dans les variétés de langue en li, le genre n'est pas fonctionnel : un nom peut sembler être féminin avec le déterminant défini, et masculin avec le déterminant indéfini ou le déterminant possessif.

34 Exception notable : Le conditionnel présent.

Exemple : *la shanm, in shanm, son shanm.*

De même, le genre n'est pas fonctionnel pour l'adjectif qualificatif qui qualifie un nom. Ainsi par exemple, on trouve dans le conte « *Pou in grap létshi* » : *in vié fanm/la vièy fanm.* »

C'est exactement la même chose pour le malgache :
« *Le malgache ne connaît ni genre ni nombre. Les noms sont donc invariables et seul le contexte ou la présence de démonstratifs permet de distinguer singulier et pluriel.* »

(Wikipédia, Grammaire du malgache.)

Pour les variétés de langue "en lu", il faut nuancer cette affirmation : il y a une certaine présence du genre grammatical :

« Dans ces variétés de langue, on peut parfois identifier distinctement le genre d'un nom. Un nom sera par exemple nettement féminin s'il est systématiquement précédé de l'article défini « la », de l'article indéfini « inn » et de le déterminant possessif « sa ».

Exemple : *la kaz/inn kaz/sa kaz.* »

(Danièle Quartier, Grammaire pédagogique du créole réunionnais)

Pour le nombre, maintenant :

Comme en malgache, dans les variétés en li du créole réunionnais, pour reprendre les termes employés par Boris Gamaleya (*Lexique illustré de la langue créole*), « *l'état premier du nombre est l'indifférenciation* » ; ce qui ne signifie pas que le singulier et le pluriel ne puissent être indiqués. Là aussi, pour les variétés en lu, le nombre est quelquefois indiqué.

Le "a" du pronom personnel complément

En créole réunionnais, tous les pronoms compléments directement reliés au verbe (non précédés d'une préposition), à l'exception de "bann'a/ bann-la" (une des deux formes du pronom pluriel, troisième personne), commencent par a : amwin, atwé, ali, anou... C'est exactement la même chose en malgache : ahy, anao, azy... Remarquons qu'en français, les pronoms compléments d'objet indirect peuvent être précédés de la préposition "à". Peut-être il y a-t-il, ici, convergence de tournures de différentes origines.

4. Des tournures en commun avec l'anglais

La voix moyenne (activo-passive)

Danièle Quartier dans sa Grammaire pédagogique du créole réunionnais écrit :

« Si le créole réunionnais, contrairement au français, ne comporte pas la voix (ou construction) passive, il dispose pour un certain nombre de verbes transitifs d'un tour à sens passif que nous proposons de nommer voix « activo-passive³⁵ ».

Cette tournure concerne des verbes qui admettent comme sujet grammatical tantôt l'agent de l'action, tantôt l'objet de l'action, sans que la forme du verbe ne change. Par exemple, le verbe « *vann* » :

- *Mon voisine i vann son volay dessi marshé forin.*
Ma voisine vend ses poules au marché.
- *Léssanse jéraniome i vann pi.*
L'essence de géranium ne se vend plus.

Dans le premier exemple, il s'agit de la voix active courante : le verbe est à la voix active, le sujet grammatical « *mon voisine* » fait l'action de vendre, le C.O.D. (« *son volay* ») est l'objet de l'action. Dans le second exemple, le verbe ne change pas de forme mais a un sens passif : le sujet grammatical subit l'action, il est l'objet réel du verbe « *vann* ». Le sujet réel est sous-entendu, et il est le plus souvent un indéfini (« *demoun* »).

Cette "voix moyenne" est très fréquente en anglais (langue de certains premiers colons), elle est très fréquente en créole réunionnais.

Les oppositions *pa/ pwin* (réunionnais) et *not/ no* (anglais)

Danièle Quartier cite d'autres points de rapprochement entre la grammaire de l'anglais et celle du créole réunionnais. Je la cite :

« Avec le verbe « *néna* », pour effectuer la transformation négative, on emploie généralement l'adverbe de négation « *pwin/poin* ».

Exemple : *Mwin néna in lauto. Mwin na pwin lauto.*

« *Néna* » a fréquemment le sens de « posséder » comme ici, et la négation exprime la non possession d'un objet.

« En créole réunionnais, « *pwin/poin* » fonctionne en distribution complémentaire avec l'adverbe de négation « *pa* ».

« Dans le cas de l'adverbe « *pa* », on peut dire qu'il s'agit d'une « négation verbale », dans le cas de « *pwin/poin* » d'une « négation nominale » portant sur un seul nom

35 Encore appelée «voix moyenne» (Monique Payet et Daniel Lauret, réf.)

« On retrouve une opposition quasi similaire en anglais avec l'adverbe « not » et l'indéfini « no » : le premier sert à former une négation de phrase, le second une négation nominale avec la valeur de « aucun ».

Exemples :

« not » : We do not drink beer./I do not have a car./
This picture doesn't have a happy ending./He is not a good man.

« no » : I have no money/No noise can be heard/
There is no hope ! »

On pourrait citer plusieurs autres exemples de rapprochements possibles entre grammaire de l'anglais et grammaire du réunionnais (la fréquence de la postposition de certaines prépositions dans de nombreux cas, la fréquence de la forme progressive... etc.). Cela bien évidemment, à côté de très nombreux points de divergence.

Conclusion partielle

La théorie de la genèse du (créole) réunionnais que nous défendons doit tenir compte de tout ce qui précède :

- Importance capitale des néologismes ;
- Importance des mots d'origine française et des langues régionales de France, d'origine malgache, indo-portugaise, indiennes, de la marine et de la mer des Caraïbes ;
- Faible apport africain au niveau des mots³⁶, ce qui contredit l'importance numérique de notre racine humaine africaine, et l'importance des apports africains dans d'autres domaines, en particulier (et capital) de la musique.
- Similitudes avec la grammaire et la phonologie françaises, avec celles d'autres langues d'oïl, celles du malgache, etc.
- Existence aujourd'hui des deux grands ensembles de variétés de créole réunionnais, et leur répartition.
- Elle doit aussi, et c'est capital, tenir compte de l'histoire de la Réunion, de celle des premières étapes de son peuplement, de son histoire économique, de l'état socio-linguistique du pays d'où viennent les migrants dominants.

III. A l'origine : une langue composite dans une économie de subsistance

A. Quand la langue (créole) réunionnaise est-elle née ?

1. La déclaration de Marie

La première attestation du créole réunionnais se lit dans des minutes du greffe³⁷ du Conseil provincial de Bourbon que cite Henri Azéma. Ces minutes ont disparu des Archives de La Réunion comme beaucoup d'autres documents de cette époque... Mais Robert Chaudenson atteste du sérieux de cet intellectuel réunionnais. Cette déclaration date de la période 1711-1723 (dates de la création et de la suppression du Conseil provincial).

Lors de son procès, Marie, esclave, est jugée pour avoir marronné. Le greffier note sa déclaration :

«Moin la parti maron parce qu'Alexis, l'homme de jardin l'était qui fait à moin trop l'amour.»

Cette phrase comporte suffisamment d'éléments de créole actuel pour que nous la classions dans le domaine de notre créolité.

2. Analyse linguistique de la déclaration de Marie

Mis à part l'apposition l'homme de jardin qui est sûrement due au greffier, ce document est très proche de ce qu'un créolophone réunionnais d'aujourd'hui ne pourrait renier :

- *Moin* : pronom sujet bien moderne ;
- *La parti* : passé accompli bien réunionnais actuel ;
- *A moin* (amwin) : passé accompli bien réunionnais moderne et qui montre l'influence du malgache.
- *Trop l'amour*, a, jusqu'à très récemment été utilisé, comme en français du XVIIe siècle, dans le sens de "trop la cour". Alexis était bien trop pressant pour obtenir ce qu'il voulait.
- *parti maron* : tout à fait du créole moderne.
- *l'était qui/ l'éte ki*, dont nous avons déjà parlé, et qui vient très probablement d'une langue d'oïl autre que le français.

Le créole réunionnais est donc né avant la disparition du Conseil provincial de Bourbon, en 1723. 60 ans (2 générations) ont donc suffi à la naissance de notre créole, mais son évolution n'était pas terminée pour autant.

³⁶ Même si ce lexique est très probablement plus important que ce que l'on dit aujourd'hui.

³⁷ Signalé et analysé par Robert Chaudenson.

B. Les fondateurs de la langue réunionnaise

Dans notre quête de connaissances historiques sur les débuts du peuplement de Bourbon, nous avons bénéficié d'un document capital : Le temps des pionniers, 1663-1715, de Jean-Pierre Coevoet, avec la collaboration de Jean-Marie Desport. Publié en 2009, ce document fournit des renseignements précieux sur les premières phases du peuplement de La Réunion. Les données qu'il fournit sont probablement, pour une grande part d'entre eux, restés ignorés des linguistes qui se sont intéressés à la genèse du créole réunionnais.

1. Origine des premiers arrivants

En 1663, dix malgaches et deux Français — Je dis Français mais à ce moment-là, l'on est plus de tel duché, de telle province que de France — débarquent à Bourbon qui est alors déserte. Le terme d'Hexagonal est peut-être plus juste, encore que l'Hexagone ne soit pas bien complet à l'époque. Les deux Hexagonaux sont peut-être volontaires, pour les Malgaches rien n'est moins sûr. Dès l'arrivée, un différent oppose les Hexagonaux et les Malgaches, pour une question de femmes, dit-on. Les malgaches partent tous maron. Deux ans plus tard, les deux Hexagonaux quitteront l'île, les Malgaches resteront³⁸. Cela m'amène à notre première donnée : dix Malgaches sont les premiers occupants définitifs de La Réunion. Cela dit, les arrivants de 1665 (une vingtaine) sont tous des Hexagonaux.

Minorité de "France"

De 1663 à 1714 (date proche de la déclaration de Marie), 160 hommes libres seront débarqués à Bourbon : 110 Hexagonaux et 50 non-Hexagonaux ; 41 femmes libres : 17 Malgaches, 15 Indiennes, 8 de l'Hexagone français. 325 non-libres seront introduits dans l'île. Ces "non-libres" sont des esclaves de fait³⁹, mais avant 1787, c'est le terme de "serviteur" qui sera utilisé. Les arrivants hexagonaux (femmes : 8 et hommes : 110) sont donc nettement minoritaires (118 contre 408). Contrairement aux non-libres (aux esclaves en fait) qui ne repartent jamais, certains libres repartent.

Un important métissage

À Bourbon, le métissage est très important : en 1715, sur les 639 habitants libres, nous avons 206 hommes créoles métis, 204 femmes créoles métisses, contre 68 créoles blancs et 84 créoles blanches. Ce métissage devait être aussi important chez les non-libres.

Origine des non-Hexagonaux

Une question fondamentale se pose : quelle est l'origine des non-hexagonaux ? En particulier des esclaves ? Pour les libres : quelques Anglais, Hollandais... Pour les esclaves, il s'agit avant tout de Malgaches : les Indiens sont minoritaires⁴⁰, et, durant cette période allant jusqu'à 1715, seule une petite poignée d'Africains embarquée sur la côte ouest africaine par des Français de passage se retrouve à La Réunion :

« Nous avons peu de renseignements concernant les Noirs, esclaves de fait. L'historique des trajets des navires ayant déposés des Noirs dans l'île Bourbon permet d'affirmer que la majorité vient à cette époque de Madagascar, suivie des Indes (plus alors de la côte occidentale que de la côte orientale) et de l'Afrique du Sud-est (très rarement de l'Ouest) »
(Coevoet, *Le temps des pionniers*).

2. Quelles langues parlent les immigrants volontaires ?

Cette question ne se pose vraiment que pour les originaires du royaume de France. Pour les autres, on peut affirmer sans grand risque qu'ils parlent, pour la grande majorité d'entre eux, la (ou une des) langue(s) de leur pays d'origine : les Malgaches, sauf improbable exception, parlent malgache ; les Bretons de Bretagne gaélique, le breton ; les Anglais, l'anglais ; les Indiens, une langue indienne — mitigée de portugais pour certaines femmes que l'on appelle "indo-portugaises" ; les Africains, une langue africaine.

Parmi les maîtres, les francophones nettement minoritaires

Les Venus-de-France sont largement minoritaires (moins de 25%) et, s'il est vrai qu'une minorité dominante — ce que sont ces Hexagonaux — peut imposer sa langue, nous devons nous poser la question suivante : que parlent, à cette époque, les personnes venues de France ? Et tout d'abord que parlait-on en France à cette époque ? L'Université de Laval (Québec) nous apporte la réponse :

« À cette époque, le français n'était encore qu'une langue de classe sociale [...] . En France, c'était une langue officielle, essentiellement courtisane, aristocratique et bourgeoise, littéraire et académique, parlée peut-être par moins d'un million de Français sur une population totale de 20 millions. Les nobles comptaient environ 4000 personnes à la cour, le reste étant constitué de bourgeois. » (*Université de Laval, Histoire du français : Le Grand Siècle*).

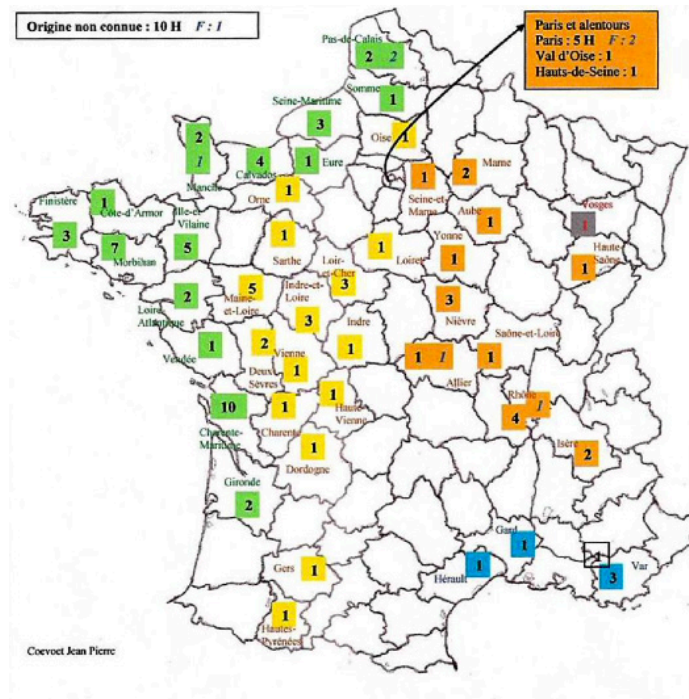
38 « Aucun des deux pionniers français ne s'installe définitivement sur l'île. » (Coevoet, *Le temps des pionniers*)

39 Je dirai esclave(s) à partir de maintenant.

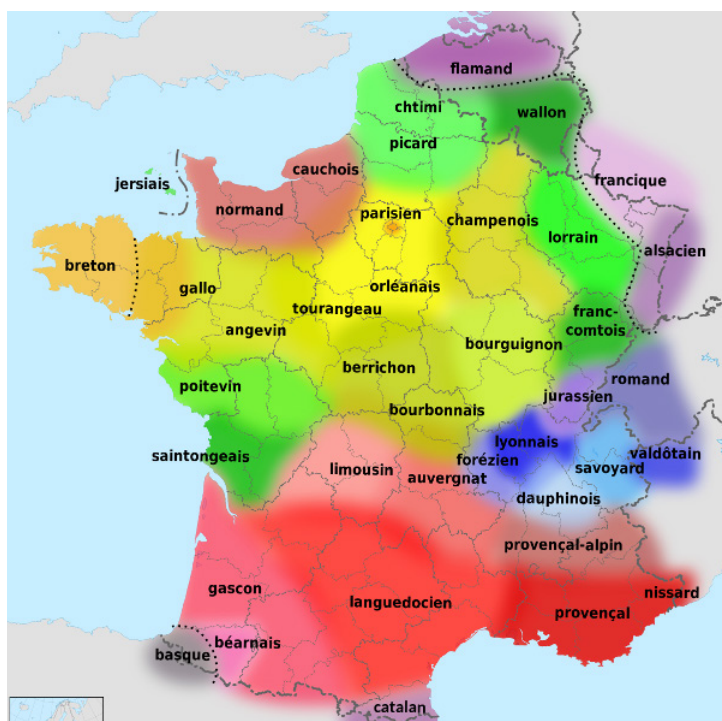
40 « En 1703, la traite est mise en place officiellement avec l'Inde et, en 1709, 24 % des esclaves de l'île sont des Indiens. »

Les Hexagonaux migrant à Bourbon viennent-ils de la Cour ? Sont-ils des bourgeois ? Bref, sont-ils forcément francophones ? La réponse aux deux premières questions est, bien entendu, évidente. Pour répondre à la troisième, il faut d'abord savoir d'où viennent exactement ces migrants hexagonaux et ce que l'on parlait dans leurs régions d'origine.

La carte suivante (Coevoet, Le temps des pionniers) donne l'origine de ces migrants hexagonaux.



Que parlait-on en France à cette époque ? La carte suivante donne réponse à cette question.



Seule une petite douzaine de migrants (8 %) venaient de Paris et de sa région. On peut admettre (avec le risque de se tromper) qu'ils étaient francophones. Les migrants venus des grandes villes côtières de la Mer du Nord et de l'Atlantique, l'étaient probablement aussi. Les agents de la (des) compagnie (s) des Indes devaient bien l'être. En tous cas les gouverneurs, les capitaines de quartier l'étaient.

Pour la majorité des migrants, il est légitime de penser qu'ils devaient parler une langue d'oïl autre que le français : picard, normand, gallo, poitevin, saintongeais... A cela il faut ajouter le breton gaélique (pour probablement 10% des migrants) et la/ ou les langues(s) d'oc (pour 10% supplémentaires).

La majorité des maîtres est très probablement non francophone

Qui étaient les dominants, les maîtres ? Car ce sont eux qui ont souvent un rôle déterminant au niveau linguistique. Ce sont tout d'abord ces blancs venus de provinces françaises, qui pour une bonne part d'entre eux ne parlaient probablement pas français.

A ceux-là s'ajoutent des Européens non hexagonaux : des Anglais, des Hollandais qui constituent une part non négligeable des immigrants (environ 15 % : 23 sur 160). Comme pour les Hexagonaux, tous ne restent pas, mais une grande part d'entre eux, oui. Ils ne parlent pas français. Chez les maîtres potentiels, il faut ajouter des Eurométis (une dizaine : 6 %) qui, pas plus que leur père, ou que leur mère, ne sont francophones.

Des mères malgaches, indo-portugaises, métisses

Question capitale : que parlaient les mères ? Pendant cette première époque, chez les immigrantes libres, 8 sur 41 viennent de l'Hexagone (moins de 20 % des mères), 17 viennent de Madagascar (plus de 40 %) ; 15 de l'Inde portugaise (37 %). Les immigrantes de l'Hexagone sont une petite minorité, et il n'est pas du tout sûr qu'elles soient francophones (2 seulement viennent de la Région de Paris).

Ces immigrantes devaient certainement parler avant tout leur langue d'origine à leurs enfants : certaines (rares), le français ; d'autres, ce que l'on appelle aujourd'hui une langue régionale, mais pour la plupart (plus de 77%), le malgache, une langue indienne mitigée de portugais.

3. Les langues des immigrés de force

Chez les dominés "transportés" à Bourbon, les esclaves, les choses paraissent plus simples sur le plan linguistique. La langue parlée est celle du pays d'origine.

« L'historique des trajets des navires ayant déposé des Noirs dans l'île Bourbon permet d'affirmer que la majorité vient à cette époque de Madagascar, suivie des Indes (plus alors de la côte occidentale que de la côte orientale) et de l'Afrique du Sud-est (très rarement de l'Ouest). » (Coevoet...)

La majorité parle malgache, une minorité importante, une langue indienne, enfin une petite minorité, une langue africaine.

C. Vaincre Babel : le bourbonnais

Pendant les premières décennies de son histoire, Bourbon est donc une véritable Tour de Babel : les langues d'oïl (dont le français) et le malgache sont les langues, au départ, les plus parlées. À cela il faut ajouter, moins parlées malgré tout, une ou des langues indiennes, un peu d'anglais, de hollandais, de breton gaélique, du vocabulaire de la marine et de la mer des Caraïbes, une ou des langue(s) africaine(s).

La diversité linguistique est si grande, en particulier parmi les dominants qu'aucune langue ne peut avoir la primauté sur les autres, qu'aucune ne peut servir de modèle incontestable, être LA "langue cible".

Pour l'ensemble de la population, le malgache devait être la langue la plus utilisée, mais non majoritaire. Parlée, soit par des "serviteurs"/esclaves, soit par des femmes (aussi dominées), elle ne pouvait prétendre à la prédominance linguistique.

Dans un premier temps, après une probable cacophonie initiale, c'est à une véritable mise en commun d'éléments linguistiques que l'on a dû assister. Cette mise en commun a été d'autant plus facile que le degré de métissage biologique est extrême à Bourbon : le premier janvier 1715, sur 562 libres⁴¹, nous trouvons 410 métis(es) pour 152 blancs et blanches. 73 % de métis, contre 27 % de blancs⁴².

Si nous nous basons sur la déclaration de Marie, et de ce que nous savons aujourd'hui du créole réunionnais, nous pouvons admettre

- que les langues d'oïl (dont le français), langues des maîtres, ayant entre elles une certaine parenté lexicale, ont dû fournir, dès le départ, une

41 Nous avons moins de renseignements sur le métissage des esclaves.

42 Il est une donnée à ne pas négliger c'est la rapidité avec laquelle certains faits de langue, des expressions, des néologismes se propagent, même dans la Réunion d'aujourd'hui. En quelques années l'expression « tonbe dann mon col pünèz » a fait le tour de La Réunion. Tout le monde a appris, en quelques années, ce que veut dire, pour la route du littoral, le « Kanal bishik ».

grande part de notre vocabulaire⁴³, mais qu'une part encore plus grande a dû être, par la suite, fabriquée ;

- qu'elles ont fourni aussi, et c'est très important, l'ordre des mots : Sujet + Verbe + Complément ;
- que notre créole doit à des langues d'oïl autres que le français, d'autres tournures grammaticales comme "*lété k'i*", une façon d'exprimer le passé non accompli, ou des tournures infinitives comme "*po li boire*"...

Nous pouvons aussi admettre (et c'est là une donnée capitale) que

- la typologie isolante du malgache, simple et fonctionnelle, a été, inconsciemment bien entendu, adoptée par tous ;
- de même son mode de formation des pronoms compléments.
- Par contre, l'absence de la différenciation masculin-féminin du malgache, son absence de marquage — quasi-obligatoire en français — des nombres singulier et pluriel, certains de ses traits phonologiques ne seront complètement adoptés que par une (large) partie de la population : les ancêtres de nos locuteurs actuels en li.

Les autres langues participent aussi à la mise en commun linguistique, en fonction du nombre de leurs locuteurs et de leur place dans la société — et pour un nombre aussi faible de personnes de la personnalité des dits locuteurs. Il n'est pas aberrant de penser que le duel (pluriel pour deux), ou du moins sa nécessité, nous vient de la petite douzaine de bretons, que la voix moyenne nous vient, dans son principe, de la demi-douzaine d'anglais. Les mots (pour certains très anciens) d'origine indienne dans la cuisine, sont très probablement dus à ce fort pourcentage de femmes libres venues de l'Inde au début du peuplement et bien entendu au fait que la cuisine indienne inspire, jusqu'aujourd'hui, très fortement la cuisine réunionnaise⁴⁴.

Ce qui est encore plus extraordinaire, c'est que tous ces éléments — qui peuvent sembler bien disparates — ont fait système, que nos ancêtres ont fait de ce qui pouvait sembler un galimatias informe, un ensemble structuré — déjà structuré à l'époque du marronage de Marie, vers 1720. Ce réunionnais premier — car

il va continuer son évolution, bien entendu — Robert Chaudenson l'a appelé "bourbonnais". Nous pouvons adopter ce terme, sans pour autant prendre position dans la polémique concernant son rôle ou non dans la formation des autres créoles de l'Océan Indien.

IV. L'économie d'exportation et l'évolution linguistique réunionnaise

À la naissance du réunionnais, Bourbon/ La Réunion était dotée d'une économie de subsistance et bénéficiait de quelques échanges selon le passage des bateaux. Les choses vont changer au début du XVIIIe siècle.

A. L'économie d'exportation et ses conséquences économiques et sociales

1. Les débuts de l'Ère du café

L'année 1715 est celle d'un grand tournant dans l'histoire économique, sociale, dans l'Histoire tout court de la Réunion, alors Île Bourbon. Jusqu'alors l'économie de l'île était avant tout une économie de subsistance : on plantait avant tout pour manger et faire quelque commerce avec les bateaux venus faire aiguade⁴⁵. Le nombre d'esclaves (que l'on a d'abord appelés pudiquement, des "serviteurs") était relativement faible, plus faible que celui des libres⁴⁶.

En 1715, la Compagnie des Indes Orientales, qui a décidé d'y développer une culture spéculative — celle du café — y introduit les premiers plants à partir du port de Moka. Très vite, la Compagnie obligea les habitants à en planter : en 1723, il y avait environ 150 000 caféiers à Bourbon. Le développement de cette culture sera étroitement lié à la concentration des terres dans les mains d'une minorité et au développement de l'esclavage.

2. Enrichissement d'une minorité et paupérisation de la majorité

Le désir de faire fortune dans le café, amènera un nombre important de colons à Bourbon, dont certains sans morale aucune. Une grande part des terres cultivées, qui sont alors côtières et vont de Sainte-Rose à Saint-Pierre, sera récupérée par ces aventuriers. Cela d'autant plus facilement que nombreux sont les anciens habitants qui sont ruinés. Plusieurs raisons expliquent

43 Dire que le réunionnais, la langue créole réunionnaise, est à base lexicale française pour moi n'a pas de sens. Si l'on veut, on peut dire qu'il est à base lexicale d'oïl. De nombreux créolistes ont du mal à admettre l'existence, dans l'hexagone français, de langues régionales.

44 L'apport linguistique de l'Afrique, contrairement à d'autres apports dont celui de la musique, semble très faible. Il faudrait que l'on étudie vraiment cet apport. Cela dit, dans toute cette première période du peuplement, les Bourbonnais/ réunionnais d'origine africaine sont très peu nombreux. En 1704, ils sont 7% de la population totale, et tous sont en situation de dominés.

45 Provision d'eau — mais aussi de produits frais.

46 En 1713, par exemple, il y a 534 esclaves pour 623 libres.

cette ruine. La première d'entre elles est le mode des héritages terriens.

Pour accorder des concessions aux premiers venus, et pour que ces concessions soient plus ou moins équivalentes, on avait découpé le foncier en parcelles, du battant des lames au sommet des montagnes. Cette pratique a continué dans la transmission par héritage pour que tous les enfants aient des parts équivalentes. Au bout du compte, les concessions seront découpées en parcelles si étroites qu'elles vont vite s'avérer inutilisables. Leurs propriétaires se trouvent obligés de les vendre.

Une autre cause de la ruine de ces propriétaires est l'exigence de la Compagnie des Indes vis à vis des colons, en particulier par les prix prohibitifs des marchandises qu'elle leur vend et les redevances qu'elle exige d'eux⁴⁷

Comme le montre Hai Quang Ho (Contribution à l'histoire économique de l'île de La Réunion, 1642-1848) une polarisation de la population blanche⁴⁸ en deux grandes classes sociales va se produire : d'un côté, les propriétaires fonciers aisés, et de l'autre les Blancs pauvres.

3. La migration interne

Au cours du XVIII^e siècle, une grande partie des colons ruinés, se trouvent obligés de migrer de plus en plus en altitude, de plus en plus vers le sud, où des lots, de plus faibles dimensions – et quelquefois plus difficiles à cultiver – leur sont attribués. Dès 1725 des concessions sont accordées au Tampon. En 1735, deux concessions le sont sur le territoire qui va de la Ravine à Panon au Pays brûlé (aujourd'hui Saint-Joseph et Saint-Philippe). 50 ans plus tard (1785), un nouveau morcellement permettra à 125 colons de s'installer dans ce Grand Sud. La Plaine de Palmistes et la Plaine des cafres, les cirques seront peuplés plus tardivement.

Les propriétaires fonciers aisés, eux, continuent d'exploiter la côte fertile réunionnaise. Avec la culture à grande échelle du café, la multiplication du nombre d'esclaves, l'enrichissement (quelque fois considérable) de quelques-uns se produit. Les surfaces cultivées augmentent, la dimension des champs augmente. Sur les grands domaines ou dans des villes, de grandes cases pour les maîtres, des kalbanon (longères) pour les esclaves sont construits. Le voisinage, la proximité,

entre les esclaves et autres dominés d'une part et les dominants d'autre part est fortement amoindrie.

B. La différenciation géographique des variétés de notre créole

Les blancs ruinés, obligés de subir l'exode économique, migrent avec leur variété de langue, le bourbonnais en lu, dont la phonologie en particulier doit beaucoup aux langues d'oïl dont le français. C'est, de même, une variété de créole en lu qui sera parlée dans les gran kaz par la plupart des Groblan. Dans les champs de café, les kalbanon, c'est le bourbonnais en li qui continue d'être parlé, plus que jamais.

C. La consolidation de la variété en li : le rôle fondamental des esclaves malgaches

Pendant l'ère du café, les esclaves transportés à Bourbon sont arrachés d'Afrique et surtout de Madagascar. Durant toute la première partie de cette ère, avant la rétrocession de Bourbon au Roi par la compagnie des Indes (1767), les esclaves viennent surtout de Madagascar, et

« Pendant la régie de la Compagnie des Indes, les esclaves africains forment toujours une minorité de l'ordre de 20% pour les hommes et 10% pour les femmes. Les esclaves malgaches constituent alors le groupe ethnique le plus important.⁴⁹ »

Sur le plan linguistique, ce qu'il faut maintenant avoir à l'esprit, est le fait que, fraîchement débarqués, les esclaves nouveaux ne sont en général pas envoyés dans les champs, pour éviter une mortalité trop grande. Pendant plusieurs mois ils restent dans les cours à faire des tâches un peu moins pénibles, sous la conduite d'esclaves créoles plus âgés qui sont chargés de faire leur adaptation, en particulier linguistique.

Ici, c'est bien à « l'appropriation sauvage de la langue-cible » dont parle Robert Chaudenson, qu'il faut faire appel – mais cette langue-cible, ne peut être le français qui n'est parlé que par une minorité, et avec lequel les noirs nouvo (aux antilles on dit les nègres bossales) n'ont pas ou très peu de contact, mais c'est le créole initial, le bourbonnais, que les vieux esclaves (quelle que soit leur origine) chargés de l'éducation des nouveaux venus, parlaient, que les maîtres aussi

47 Selon l'ordonnance du 23 avril 1723, la Compagnie vend aux colons les marchandises européennes (ou asiatiques) avec un bénéfice de 100 %, puis 125 % et 150 % du prix de facture, pour les vins et eaux-de-vie c'est 200 et 300 %. Cette recette conforme au principe de l'exclusif est la principale source des revenus de la Compagnie. Il faut y ajouter la redevance (en nature) de quatre onces par arpent de café et le produit des droits de mutation (environ 15.000 livres). (Philippe Haudrère, La Compagnie des Indes et Bourbon, Portail de l'esclavage).

48 Ce terme est utilisé pour des facilités de langage : très tôt un très grand métissage s'est produit. (Voir Coevoet)

49 A. Jauze, Malgaches et Africains à Bourbon : La Réunion à l'époque de l'esclavage. Les choses changeront sur la fin de l'exploitation de Bourbon par la Compagnie des Indes, et il semble qu'entre 1762 et 1766, les proportions s'inversent et que les Mozambiques constituent le plus fort pourcentage de victimes de la traite vers Bourbon. « Cela se confirme définitivement quand les Mascareignes passent sous l'administration royale à partir de 1767.

devaient parler, pour une grande part d'entre eux, mais dans une autre variété de langue.

Cette acquisition a dû être grandement facilitée par le fait que les deux langues – le bourbonnais d'une part, le malgache d'autre part – présentaient d'indéniables ressemblances, en particulier sur le plan phonologique. Et, inversement, les Malgaches noir nouvo ont très certainement contribué à asseoir la variété *en li*, et plus généralement à l'évolution du (créole) réunionnais vers la langue que nous connaissons aujourd'hui.

V. Vers le (créole) réunionnais moderne

L'histoire du réunionnais ne s'arrête certes pas en 1667. Elle continue, bien entendu jusqu'aujourd'hui, avec, à partir des deux tiers du XVIII^e siècle, l'augmentation du nombre d'esclaves, puis d'engagés africains, et, à partir de 1848, date de l'abolition de l'esclavage, l'augmentation du nombre d'engagés indiens...

Sur de nombreux points, il est impossible de dire à quel groupe, on doit telle ou telle innovation linguistique, d'autant plus que les échanges ont été permanents entre les zones en lu et les zones en li et qu'entre l'arrondissement du vent et l'arrondissement sous le vent les transports ont été largement facilités par les ouvertures de la route de La Montagne et du Grand brûlé, toutes les deux dues à un Réunionnais, Louis Henri Hubert Delisle, qui a été Gouverneur de l'Île de 1852 à 1858. Même la variété de créole des gran kaz est touchée par ces échanges, ne serait-ce que par les nènén qui s'occupent, souvent avec beaucoup d'amour (ce qui facilite les échanges), des enfants des Groblan.

Voici quelques exemples d'évolution linguistique interne.

A. Un exemple de grammaticalisation de bande à bann

En termes simples, la grammaticalisation est le changement d'un mot lexical en un mot grammatical. Un exemple démonstratif : *bande/bann*.

Le nom bande nous vient incontestablement du français. Il désigne, entre autres, un groupe de personnes. Ce sens est resté en créole réunionnais. Chez Leconte de Lisle (*L'illusion suprême*), et chez d'autres auteurs réunionnais du XIX^e siècle, il prend le sens d'équipe d'esclaves :

Et le chant triste et doux des Bandes à la file

Qui s'en viennent des hauts et s'en vont au quartier.

Mais *bande* a fini par donner le marqueur de pluriel : *bann*. Exemple : *Bann Payet* (les Payet) ; *Bann shèz kassé* (les chaises cassées)...

Pour Robert Chaudenson l'évolution du mot lexical bande en mot grammatical *bann* a dû commencer très tôt, déjà dans les langues d'oïl dont il est issu. Dans son rôle de pluralisateur on ne le retrouvera pas avant 1828 dans un vers d'une fable d'Héry « La tortue et les deux canards ». Sous quelle influence et par qui a eu lieu ce changement de nature grammaticale ? On ne le saura probablement jamais.

B. L'origine de mi (m'i)

Même si en picard, en wallon, en lorrain (3 langues régionales de France), le MI existe, il est plus qu'improbable que notre MI viennent de ces langues d'oïl. Pour trois raisons :

- Le MI picard, wallon, lorrain correspond au MOI français ;
- On peut suivre l'évolution, à la Réunion même du pronom sujet première personne :
1763/ 1764 (Caulier) : Moi connais
1799 (Complot An VIII) : Moi y travaille
1842 (Le Vavasseur) : Moin y comprend
1882 (Auguste Vinson) : Mi cherch' ;
- Notre MI n'est pas JE, mais la combinaison (l'agglutination) du pronom M- (reste de *mwin*) et de I, qui indique qu'un verbe suit (à certains temps).

Nous voyons que le mi (m'i) réunionnais est le résultat d'une longue évolution dont on ne peut pas dire quels sont les auteurs.

Conclusion

Une langue originale, notre créole réunionnais, est donc née, dans ses deux grands groupes de variétés, d'un pidgin dont les constituants sont venus de quatre continents, et par le besoin de migrants volontaires, ou forcés, de communiquer. Elle est le résultat d'une synthèse, d'une mise en système, sur place, de matériaux linguistiques importés, synthèse à laquelle dominants et dominés ont participé, et qui, aujourd'hui, est la langue maternelle de la majorité des Réunionnais, et doit être au service du plus grand nombre.



NOUT MIZIK

Comment la musique réunionnaise d'aujourd'hui a-t-elle émergé ?
 Quels processus a-t-elle suivi et de quelles influences culturelles se fait-elle l'écho ?

François Ménard, Lauran Hoarau et Guillaume Samson nous proposent une grille de lecture de l'évolution de la société réunionnaise du XIXe siècle à nos jours en mettant en exergue les vecteurs de la création musicale. Loin de la seule inspiration artistique, l'offre musicale (autorisée) a longtemps reflété les pouvoirs à l'œuvre avec leur lot d'oppression et de hiérarchie raciale. La modernité et la décentralisation ouvriront une brèche dans cet ordre établi.

Les orchestres de bal, la libération des ondes avec la décentralisation tout comme le développement d'une industrie musicale, les nouvelles formes urbaines privilégiant la densification, le déploiement de la grande distribution... sont autant de facteurs de la modernité qui permettront une expression plus libre renouant avec les apports culturels des populations opprimées dont sont originaires les Réunionnais et singulièrement celles des esclaves et des engagés.

A nous à bien considérer ce commun comme précieux, à savoir l'apprécier, le valoriser et le soutenir.





FRANÇOIS MENARD (Fondateur du musée des musiques et des instruments de l'Océan Indien)

Je suis le président de l'association Saranghi. J'œuvre dans le domaine de la musique depuis une bonne trentaine d'années à La Réunion et en tout depuis plus de quarante-deux ans. Je me suis toujours occupé de musique, plus qu'un passe-temps, une véritable passion... Collectionneur d'instruments de musique depuis belle lurette, je suis un des fondateurs du Musée des musiques de l'océan Indien à Hell-Bourg que je vous invite, bien entendu, à visiter et qui présente ce melting-pot culturel et par conséquent musical de l'océan Indien.

J'interviens sur les origines de *l'instrumentaire musical* de La Réunion. Les instruments utilisés viennent pour partie des peuples qui composent la mosaïque ethnique de La Réunion.

Les premiers instruments ont été introduits par les marins, les aventuriers, les colons installés dans l'océan Indien. On voyageait toujours avec des instruments de musique ; il fallait bien se divertir de temps en temps. On emmenait des violons, des petites mandolines, des petits instruments faciles à transporter, les accordéons... Ces instruments se sont répandus dans le monde entier ainsi.

Ensuite, il y a eu les esclaves africains et malgaches qui, eux, ne venaient pas avec leurs instruments mais recréaient en cachette leur culture originelle. Une barrique de vin avec une belle peau de bœuf bien tendue par-dessus et on avait un instrument magnifique, un très beau tambour. En Afrique, on creuse des

troncs d'arbres mais les esclaves ne pouvaient pas en faire autant à La Réunion. On observe même des balafons dans des gravures du XVIIIe siècle. Ce type d'instruments a fini par disparaître mais ils reviennent maintenant sous l'impulsion du retour aux sources.

Les instruments des engagés indiens et chinois apparaissent par la suite et sont toujours présents. Ils sont très liés aux cultes hindouistes comme le fameux tambour malbar. On a le grand hautbois *nâgaswaram* qu'on retrouve en Inde du Sud, toujours présent dans les processions religieuses de l'île.

Les migrants chinois ont produit les gros tambours qu'on utilise lors des festivités du nouvel an chinois et de la fête de Guandi, des cymbales, des gongs... des instruments typiques de la Chine, destinés à être bruyants pour chasser les mauvais esprits, tout comme les pétards. Cela a un effet propitiatoire sur l'année qui va commencer.

A La Réunion, on dispose de ces instruments dans un premier temps mais il ne faut pas croire que ce sont des instruments ou des cultures fossilisées. Ces cultures évoluent avec le temps.

On retrouve, trois siècles après, ces instruments dans les musiques ethniques. On trouve encore le bob⁵¹ même s'il a tendance à disparaître. Le bob est d'origine africaine. Puis les musiciens font des retours aux sources, ils font des allers-retours par rapport aux traditions d'origine. Actuellement, on travaille beaucoup sur des instruments à cordes africains qu'on ne voyait plus depuis longtemps à La Réunion. Nombre d'instrumentistes jouent de la kora⁵², ce grand instrument à cordes magnifique dont le son ressemble à celui de la harpe. Il y a le djembé⁵³, originaire d'Afrique de l'Ouest qui ne faisait pas partie de l'instrumentation première.

50 Le *nâgaswaram* ou *nadhaswaram* est un instrument de musique à vent populaire mais rare dans la musique classique de l'Inde du Sud. C'est un instrument à vent de la famille du hautbois mais il est plus long, avec un corps en bois dur et mesure 90 cm de longueur. Source : d'après Wikipédia.

51 Le bob ou bobre est fabriqué à partir d'un morceau de bois local dont la taille varie de 1,30m à 1,80m selon les envies de l'instrumentiste, naturellement flexible qui peut être du zavoka maron, bwa zone, bwa goyavié, bwa

Tout cela est complètement évolutif mais on a aussi des puristes comme Zan Mari Baré ou Daniel Waro qui jouent du kayamb⁵⁴. Ils continuent à promouvoir cet esprit ancien en jouant.

LORAN HOARAU (Historien)

Nous vous proposons une intervention à deux voix pour faire un parallèle entre le contexte et la musique.

La lecture des marqueurs communs, fruits des frottements culturels des peuples se retrouvant à La Réunion, implique une lecture chronologique qui permet de contextualiser leur genèse et leur construction. Nous présenterons un parcours qui est en fait une ligne historique afin de situer le contexte historique pour chacune des thématiques développées. On a donc retenu trois périodes. A chaque fois, nous procéderons à une mise en contexte avec un questionnement de type : Qu'est-ce qui caractérise le fait social ? la culture réunionnaise ? l'histoire ? le rapport à la mémoire, au peuplement etc ? Dans le même temps, on se questionnera : qu'est-ce que l'état de la musique ? la musique fabriquée à ce moment-là dans ce contexte donné ?

Ce parcours que je vous propose consiste d'abord à redéfinir les temps historiques. Une première approche a été définie par les historiens avec :

- une première période, double en ce sens qu'elle retrace à la fois un récit de l'esclavage et des esclavagistes qui vivent sur la côte et celui du marronnage. Ces deux sociétés cohabitent et composent l'Histoire de La Réunion. Cette période nous conduit jusqu'au 20 décembre 1848, date de l'abolition de l'esclavage.
- Une deuxième période marquée par le système engagiste va durer jusqu'en 1938.

Les Réunionnais ont défini ou se repèrent avec deux autres temps chronologiques, deux temps spécifiques correspondant à ce qu'a vécu la société.

- La première période va de 1938 à 1975, période nommée le tan lontan. Les Réunionnais ont inventé ce chrononyme⁵⁵. Le Tan lontan, est une période de transformation de la société réunionnaise qui a encore un pied dans la société de plantation mais qui connaît du changement, une modernisation à partir des années 1960.
- Pour contraster avec ce tan lontan, on utilise un autre chrononyme, Koméla. Cette période est plus violente, plus urbaine, avec des problèmes sociaux plus saillants.

Souvent, on oppose le Tan lontan, et Koméla.

1848 sera notre date pivot pour le premier temps. La société est alors en changement. Les esclaves sont libérés, ils deviennent des affranchis, les nouveaux citoyens. C'est une nouvelle strate dans la société réunionnaise. Le système du sucre connaît alors son apogée assortie d'une sorte d'apogée culturelle à l'esthétique particulière. Le changement sociétal est important avec l'apparition de 67 000 à 70 000 nouveaux citoyens. Toutefois, cette société reste ancrée dans la société de plantation. L'esthétique est alors celle du néoclassicisme⁵⁶. Ainsi, dans l'architecture créole, apparaissent des canons qui commencent à se standardiser. La case créole reprend ou adapte des modèles gréco-romains. On assiste aussi à l'émergence d'une forme d'urbanité particulière. On a aussi l'apparition d'un mode de vie plus bourgeois. La bourgeoisie devient en effet prépondérante dans le fait culturel, urbain. Cette bourgeoisie va aussi intégrer des notions liées au plaisir : écouter de la musique, disposer de lieux de culture, des théâtres etc. dans un paysage où une riche vie culturelle existe déjà avec des marionnettistes de rue, des chanteurs de rue, un carnaval... des éléments extrêmement prégnants du

52 Cora ou kora : Instrument à cordes joué en Afrique de l'Ouest. Il est l'instrument des griots. Instrument plutôt récent, il serait apparu au XIXe siècle, dans le territoire de l'actuelle Gambie. Cette Harpe-luth est construite avec une moitié dealebasse tendue de peau qui fait office de table d'harmonie, et traversée d'un long manche, qui compte en général vingt et une cordes. Les cordes sont attachées au manche par des lanières en cuir (on préfère aujourd'hui des mécaniques type guitare), et tendues étagées sur les côtés d'un haut chevalet, lui-même séparé de la peau, à laquelle il transmet les vibrations des cordes, par un coussinet. Les korafolas, assis en tailleur ou debout face à l'instrument, maintiennent l'instrument par les pose-mains et jouent de chaque main avec le pouce et l'index. Source : musicologie.org.

53 Djembé : instrument de percussion africain ou d'origine africaine, composé d'un fût de bois en forme de calice sur lequel est montée une peau de chèvre ou d'antilope tendue grâce à un système de tension, que l'on joue à mains nues et dont le spectre sonore très large engendre une grande richesse de timbre. Source : d'après Wikipédia.

54 Le kayamb, appelé aussi caiambe, cayombe est un instrument originaire d'Afrique de l'Est (Mozambique, Tanzanie...) devenu typique de l'île de la Réunion, de l'île Maurice et de l'île Rodrigues (les Mascareignes), ainsi que de Madagascar. Il accompagne le maloya et le sega. Le kayamb est formé de tiges de fleurs de canne resserrées par un cadre en bois et l'on trouve à l'intérieur des graines de cascavelle ou de conflore. Le mouvement chaloupé du joueur de kayamb produit un son semblable à celui d'une vague. Source : d'après Djoliba.com.

55 Chrononyme : une expression, simple ou complexe, servant à désigner en propre une portion de temps que la communauté sociale appréhende, singularise, associe à des actes censés lui donner une cohérence, ce qui s'accompagne du besoin de la nommer. Source : journals.openedition.org.

56 À la manière des temples de l'antiquité romaine, les bâtiments de style néoclassique comportent souvent un portique avancé d'une série de colonnes en façade, appelées colonnade. Le néo-classicisme s'oppose aux peintures frivoles des scènes galantes et préfère les sujets nobles qui inspirent des valeurs morales, comme l'honneur et le courage.

point de vue de l'installation dans l'espace public. Apparaît aussi un nouveau groupe social, les engagés. Ils arrivent avec d'autres cultures, avec d'autres pratiques culturelles, d'autres paysages à la fois religieux et musicaux. Ce moment-là est particulier car on assiste à la genèse de la définition, je dirais même de l'affirmation de l'identité créole, aussi cultivée et valorisée par le discours du dominant.

GUILLAUME SAMSON (Chargé d'observation au PRMA, Pôle régional des musiques actuelles)

Cette première époque qui se déroule durant la seconde moitié du XIX^{ème} siècle est marquée par deux éléments importants.

La diversité des pratiques musicales. Il faut imaginer :

- les pratiques de musiques savantes occidentales avec l'existence d'une société philharmonique depuis le milieu du XIX^{ème} siècle,
- les pratiques musicales populaires d'origine européenne,
- tout ce qui est lié aux pratiques religieuses,
- tout ce qui est lié aux héritages et aux pratiques des engagés et des esclaves qu'ils soient africains, malgaches ou indiens.

L'émergence de la revendication d'une spécificité musicale réunionnaise. Elle prend corps dans l'écriture du *quadrille* créole qui est très souvent écrit pour être joué au piano. Il est le fait de *musiciens savants* issus de la bourgeoisie créole. L'idéologie raciale est alors à son apogée. Les élites locales ont appréhendé la diversité musicale locale en la hiérarchisant. J'ai reconstitué à partir de textes d'observateurs coloniaux du XIX^{ème} siècle (1860) un comparatif de la réception, par les observateurs coloniaux, des musiques des Africains et des musiques des Indiens. Il y a bien une réception coloniale de la diversité musicale avec une hiérarchisation culturelle transposée au niveau musical. En effet, on va classer les musiques, avec une vision européano-centriste, de la plus *civilisée* à la moins *civilisée*. La hiérarchie fait apparaître « l'Européen » comme le plus musical et « l'Indien » comme le plus anti musical, « l'Africain » ou « le Malgache » se situant entre les deux.

L'approche de la diversité musicale est

hiérarchique et raciale.

On observe parallèlement une volonté de construire quelque chose de spécifique avec le quadrille créole qui consiste à reprendre un format musical européen à la mode avec une musique à cinq figures sur laquelle on danse. Cela permet ainsi d'intégrer une partie des spécificités du « terrain » musical réunionnais dans un format européen.

Le piano, instrument bourgeois par excellence du XIX^{ème} siècle va être utilisé comme un élément de la musicalité locale. Le quadrille devient au XIX^{ème} siècle une danse populaire qui se diffuse dans tout le monde colonial. Le quadrille créole réunionnais intègre un instrument européen, une danse à figures européenne, des mélodies locales et quelques éléments rythmiques de la musique des descendants d'Africains et de Malgaches et des engagés. Tout cela est plus ou moins associé au séga à l'époque. Fait intéressant, on peut lire dans des partitions de quadrille, des indications très intéressantes du type : « *imiter le kayamb* », ou « *imiter le bob à la basse* ».

La bourgeoisie créole a eu la volonté d'intégrer ce qui dans la musique des descendants d'esclaves et des engagés lui paraissait le plus compatible avec la musique occidentale. Il s'agit à la fois :

- d'affirmer le côté français de la musique réunionnaise, donc de La Réunion,
- d'intégrer une forme d'exotisme en revendiquant une capacité à intégrer des spécificités culturelles locales par une sélection issue de la hiérarchie évoquée précédemment et d'une compatibilité entre des formes musicales. Tout l'apport musical indien sera mis de côté. Toutefois, l'émergence d'une musique « métisse », n'entraîne pas la fin des préjugés culturels, loin de là.

Pour rappel, une partie de la bourgeoisie créole revendique alors la prise en main du destin politique de l'île.

LORAN HOARAU

La deuxième séquence porte sur le Tan lontan caractérisé par un équilibre entre deux mondes.

La société de plantation perdure et, en même temps, apparaît un nouveau mode d'habitat, l'immeuble qui contraste très fortement le paysage social. Durant cette période, l'engagisme prend fin et l'immigration de travail diminue fortement. Les anciens esclaves

deviennent eux-mêmes des engagés au sein des plantations, ce qui fait apparaître une main d'œuvre de plus en plus spécialisée. Cette période-là est un peu brouillée dans l'histoire avec la guerre 39/45 suivie par la départementalisation en 1945 puis le cyclone de 1948... Ces mutations accélérées sont perçues comme violentes du point de vue populaire. On rentre peu à peu dans un nouveau modèle de territoire. L'apparition des voitures commence avec un faible réseau de 25 km de route goudronnée en 1950. On utilise essentiellement la voie ferrée pour se déplacer quand elle peut fonctionner correctement. Le paysage est extrêmement marqué par une forme de modernité avec l'arrivée des immeubles, marqueurs essentiels aux yeux de la population. Le Réunionnais de cette période :

- a encore un pied dans la société de plantation, avec des liens de solidarité, des liens de culture qu'il a puisés et construits dans la plantation, dans les camps parfois ;
- se retrouve projeté dans une nouvelle urbanité qui se développe en périphérie de la ville du XIXe siècle non sans violence. Elle reprend parfois le substrat d'anciens camps d'esclaves ou d'engagés.

GUILLAUME SAMSON

Cette deuxième période est marquée par la revendication d'une forme d'identité musicale réunionnaise. L'épisode Fourcade⁵⁷ se situe juste avant. Dans les années 50, émerge une forme d'urbanité musicale parallèle au nouveau modèle urbain décrit précédemment. Elle renvoie à une forme d'ouverture médiatique bien qu'encore timide par rapport à aujourd'hui. Je pense à la radio depuis les années 20, puis à la télévision dans les années 60 qui vont aussi modifier considérablement le paysage musical réunionnais. On observe alors l'émergence de vedettes de la chanson comme Maxime Laope, Benoîte Boulard etc. et des orchestres qui animaient les bals avec de la musique nationale et internationale. Les plus connus (Jules Arlanda, Loulou Pitou, André Philippe...) enregistraient des disques de séga local.

Cette ouverture musicale a lieu alors que la production musicale se déploie à l'aide de trois organes principaux :

- un média d'État, la RDF (Radiodiffusion française) puis la RTF (Radiodiffusion-télévision française)

puis l'ORTF (Office de radiodiffusion-télévision française) qui organise des concours d'orchestre, des radio-crochets, des concours de chants... ,

- des producteurs phonographiques locaux qui vont produire de la musique dite locale,
- des orchestres avec des directeurs d'orchestre à cheval entre la diffusion de musique internationale dans les bals et la création d'une musique locale pour la production de disques de séga. Le séga-chanson qu'on connaît aujourd'hui, distinct du séga du XIXe siècle, devient le genre commercial et médiatique principal pour ce qui relève de la production locale. C'est une musique qui s'adaptera aux modes du moment.

Les modes stylistiques musicaux de cette période vont influencer le séga dans les années 50-60. On retrouve :

- l'accordéon musette en vogue depuis les années 30 à Paris,
- les musiques afro-caribéennes qui sont dites typiques (biguine, calypso, cha-cha-cha...),
- une partie des musiques latino-américaines,
- de la fin des années 50 aux années 60, le *rock'n roll*, adapté à la sauce métropolitaine connu sous le nom de *yéyé*.

Tout cela constitue et nourrit l'habillage instrumental du séga pratiqué par des orchestres qui jouent de la musique nationale et internationale dans les bals. Pour revenir au constat sur le quadrille, la partie liée à l'héritage africain ou malgache se faisait par quelques emprunts rythmiques. La musique de Georges Fourcade des années 1930, à l'inverse, ne comporte pas d'instruments à vocation strictement rythmique, ce qui dit beaucoup aussi sur son propre positionnement.

C'est essentiellement durant les années 1950-60 qu'interviennent les premiers instruments à vocation rythmique dans la production phonographique insulaire. Il ne s'agit pas encore des instruments du maloya d'aujourd'hui évoqués précédemment. Ce sont les modes mondiales de l'époque avec les musiques dites «*typiques*», afro-caribéennes ou latino-américaines telles que rejouées en Occident qui vont influencer le séga réunionnais.

Dans les années 1950, l'orchestre de Serge Barre, qui jouait de la flûte, intégrait une batterie (issu du jazz mais qui a essaimé dans d'autres genres musicaux), une conga (une percussion afro-cubaine), des maracas

⁵⁷ Né à Saint-Denis le 27 juillet 1884, Georges Fourcade commence par le chant lyrique. Puis, admettant que sa voix n'est pas adaptée à ce style et suivant les recommandations de ses amis, il se tourne vers les chansons créoles. Dès 1925, il commence à écrire des paroles et prend des cours de solfège avec Jules Fossy qui deviendra son ami et collaborateur. A ses débuts, Georges Fourcade se produit uniquement chez ses amis ou en famille. Il apporte sa collaboration au Journal Le Peuple. Mais il est surtout connu pour être l'auteur de l'emblématique chanson créole, Ti Fleur Fanée et du célèbre et savoureux recueil Z'histoires la caze décrivant la société réunionnaise de l'époque.

et des bongos afro-cubains. On n'entendra pas ou très peu du kayamb ou du rouler. **L'intégration d'éléments instrumentaux d'origine africaine ou malgache passe par un détour par les modes caribéennes qui bénéficient d'une forme de légitimité médiatique et qui se diffusent dans le monde ayant accès aux médias internationaux.**

Revenons sur deux figures importantes de cette période-là : Loulou Pitou⁵⁸ et Narmine Ducap⁵⁹. Loulou Pitou jouait des musiques caraïbéennes comme la biguine et de l'accordéon musette. Narmine Ducap a été un des premiers à jouer du rock'n roll à la fin des années 50 avec sa guitare électrifiée. Dans les années 1970, Il s'illustre en reprenant le célèbre Mamzelle Paula qui est en fait une chanson cubaine des années 30 intitulée *Rumba Tambah*. Cela démontre bien l'influence des modes afro-caribéennes dans l'expression d'une forme d'africanité de la musique réunionnaise.

LORAN HOARAU

La dernière séquence nous permet de basculer dans la période Komela. Elle est marquée par deux éléments :

- l'émergence des luttes sociales initiées dans la période précédente par le PCR (Parti communiste réunionnais) ;
- l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir en 1981.

Le contexte est particulier : la décentralisation entraîne une forme d'autonomie avec des transferts ou des répartitions nouvelles des compétences. Le territoire local se trouve à même d'exercer une forme *d'autonomie administrative* qui lui permet au moins de valider des décisions dans des champs précis. Cette période est aussi marquée, à partir de la fin des années 70, par une forme de récession et l'apparition d'un chômage de masse. Les besoins en formation n'ont pas été anticipés. Ce temps-là est marqué sans doute par un rapport à l'Histoire un peu différent avec la notion d'identité plus marquée, plus posée, mieux assumée mais toujours combattue par certains. Parmi les partis de gauche et d'extrême-gauche, c'est plutôt le PCR qui la défend. Le PS (Parti socialiste) a un discours très mitigé sur le sujet. La Droite reste très légitimiste et ancrée dans la vision bourgeoise du XIXe siècle.

GUILLAUME SAMSON

Évoquons tout d'abord le contexte médiatique qui joue un rôle central au XXème siècle.

Les années 80 sont marquées par l'émergence des radios libres et des télévisions privées ainsi que par l'émergence de la grande distribution. Celle-ci a facilité la diffusion commerciale des enregistrements des nouveaux producteurs phonographiques qui s'installent dans les années 80-90 (Oasis et Discorama). Cette forme de démocratisation de l'accès à la diffusion musicale va encore s'amplifier dans les années 2000 avec l'Internet.

La capacité à diffuser et à produire de la musique a connu un fort essor ce qui favorise la diversité. Un nombre croissant de musiciens a accès à l'exposition médiatique.

Parallèlement se développent les politiques publiques en faveur de la démocratisation culturelle liées à l'arrivée de la Gauche au pouvoir, notamment de Jack Lang, alors ministre de la Culture. Ce dernier visait particulièrement la valorisation des patrimoines musicaux ainsi que la diversité des expressions.

Les revendications mémorielles locales sont alors boostées et vont générer des phénomènes importants de légitimation culturelle. Les cultures associées au monde de la plantation et d'autres, jusque-là peu reconnues dans l'espace public, politique ou institutionnel de La Réunion y font leur apparition.

Les années 80 apportent une forme nouvelle de valorisation artistique et culturelle des héritages musicaux du XIXe siècle. On pense notamment aux cérémonies du 20 décembre, à la renaissance du moring, à l'émergence de groupes musicaux comme Les tambours sacrés qui intègrent, dans une dimension festive ou commémorative, un héritage de la pratique des tambours malbars.

Finalement, il y a une forme de rééquilibrage en faveur des perdants de la hiérarchie du XIXe siècle qui prennent en quelque sorte possession d'une partie de l'espace public et de l'espace institutionnel.

L'urbanisation croissante est un autre élément important à prendre en considération. Les problèmes sociaux s'y concentrent et la déconnexion à l'égard de la vie agricole, la vie lointain s'accélère. Les paroles des

58 Loulou Pitou, de son vrai nom Élie Pitou, né le 20 février 1924 à Saint-Denis et mort le 20 juin 2002 à Saint-Denis, est un musicien, chef d'orchestre et ségatiar de l'île de La Réunion.

Élie Pitou commence à jouer de l'accordéon à 7 ans, par tradition familiale. Son père jouait de l'accordéon diatonique, le «ralé-poussé» typique de La Réunion. Petit, il jouait de l'accordéon, du banjo, du piano et de la mandoline, mais à 16 ans, pour se lancer, Loulou Pitou choisit l'accordéon.

chansons traiteront souvent de la vie lontan qui se perd mais qui va devenir une thématique récurrente de la musique réunionnaise. La valorisation mémorielle de la vie lontan est alors très forte.

Pour conclure, le disque de *Tribu Trio tambour* est, à mon avis, tout à fait représentatif de ce qui se passe à l'époque : un groupe qui valorisait et sauvegardait les traditions musicales réunionnaises liées aux pratiques des percussions tout en les enrichissant, en les réensemencant, en se connectant aux traditions caribéennes, malgaches, cubaines. Le phénomène de retour aux sources va rechercher des parentés, des cousinages etc. pour relégitimer des héritages qui ne l'ont pas été auparavant dans la musique réunionnaise.



Le CCEE tient à préciser que sur cette partie dédiée au thème de la musique (« Nout mizik »), les notes de bas de page qui y figurent relèvent de son entière responsabilité et n'engagent en rien celle des différents intervenants.



SULLY ANDOCHE CONFÉRENCE DÉCALEÉ

Kiltir Partou, Rényon Ousa ?

Adié mon bann kamarad DPKLR ! Domoun Partou Kiltir La Rényon ! Mé mwin ? mwin lanvi d'dir Kiltir Partou, Rényon Ousa ? Bin wi té, nou donn manzé la lang : wè, kiltir parsi kiltir parla, mé kèl Rénion nou koz, lèr nou koz la kiltir ?

Pou komansé, zé pé passé inn ti **kou d'gèl** la, Bobi ? In kou d'gèl kont la CCEE an pèrsone : In, aköz banna la swazi 3 tinm : manzé, la lang èk la mizik ? Gaspiyaz ! Sé la kiltir fouti o koson ! Lé kouyon dan zot, té sifi zot té fé in kolok zis si **sé-ga**, in kolok, in son. Aköz zot va di amwin ? ... Bin di aköz ! Bin aköz si zot lavé swazi koz si séga, tomatikman, zot narté oblizé trèt lé 3 sizé.

Inn dé promièrman : **Séga lé an lang kréol**, lé vré pa vré ? Pa Axel Gauvin va di anou lo kontrèr... Koman ? Wi sof lo santèr Analyse (*ma douce, chose avec ou mwin la vécu... bébé tu m'fais souffrir si tu ne reviens pas je m'laisse mourir*). A bin zistorézon, èské nou lé touzour dan la kiltir kréol èk in séga hybride an kréol hybride ? Lèr mi di hybride, mi vé dir frodé, konm ti fraz-la : Oté ! Fo que mi fasse vite, pour aller rod mes marmay à la kaz, la!

Inn dé dézyinmman : **Séga sé la mizik**, lé vré pa vré ? In mizik la kréolizé par frottements culturels des peuples se trouvant à la Réunion, mé in mizik kant minm. La pa Guillaume, Loran ansanm François va di anou lo kontrèr.

Inn dé trwazyinmman : **In tièr nout bann séga i koz si manzé**, lé vré pa vré ? La pa Laurence Tibère va di anou lo kontrèr.

- Carry langouste avèk piman vèr
- Kari brinzèl mwin lé kontan manzé
- Lasasin la mèt safran dann...
- Lo samdi nou té sava...
- Attrape le zembrocal, rougail saucisses, carry volaille, ni sar pic-nic chemin...
- O dési la tab na mari brizar vèk gato, la fèt la fèt !
- Minm dann Toué lé zoli kan i di ton dent lé blanc comm' de riz ton zié brille comm' grain letchis, alé pa krwar sé d'la poézi, non va, sé aryink in gourmandiz ségatizé pou nout manzé péyi !

Zot i vé konèt **lé dé zot tièr** ? Bin na in tièr séga pou vant la beauté de notre île (qui n'est pas comme les autres îles)

1977, le ségatièr crooner Pollux i fé une offre de dégustation du ti rhum arrangé, rougay tomat, tang boukané. Apréla, rofrin :

*Oté monn ti kamarad zorèy, vyin révé et vyin chan'té
dans le décor fantasique / que de monn ti péyi
Bourbon*

Mé apré, au nom du vivre ensemble, ou san lo ga na la volonté fé konèt nou zoli péyi dann tout lo monde entier planétaire de l'univers

*O mio compañero, viene a soñar y cantar
En nos adornos fantasticos
de mi pequeño país Bourbon*

Pou minm pri, ou na lo vèrsion alman èk anglé osi.

É lo **trwazyinm tièr** nout séga ? Bin sé pou koz si fanm, bèlmèr tousala.

*Femm ça lé futé, ça y connaît fé zot cinéma
Même si ni propose, zot y dispose
Si mwin lavé dé fanm
Mwin nar té konm in rwa
Mé ti fini pa pou d'bon ton vilin fason
Ta giny kou d'baton*

Zot i wa zot minm : dann séga, i koz pli souvan **fanm** ké bononm ! In linzistis anfin réparé, wala ! A, mwin té sar obliyé : Fanm komann pa lo zonm. Mondié ! La zot poursantaz i grinp ankor plis, la.

É ankor, mi koz pa zot si **kafrine** : anparmi bann sanson i koz si fanm, 2 si 3 na lo mo Kafrine ! Mé an byin, atansion !

Kafrine la pa bézwin pléré / Rès la kaz kafrine / Kafrine domyèl.

É mwin la pa parl azot inn fonnkézèr bandé, Vincent Caderby : pou koz tout ras fanm la Réunion, li konpar zafèr kafrine, èk zafèr sinwaz, zafèr malbarèz, zarab, zorèy... Ah ! La Réunion, Île des poètes ... !

Zot va di amwin : wè mé Sully, kèl rapor èk lo tinm nout manzé ? Bon bin ala dé légzanp

*Inn ti fanm kafrine dan la kuizine
Akokiyé dann boufé la fumé*

Ti présizion : dann morso-la i moukat pa lo kafrine... mè i mèti ali son plas... dan la kizine... pou la rim.

*Dépêche mimi ce soir nou na z'invité
Reste pas dan'lit, mett un p'ti peu d'riz au feu*

Na in rapor èk manzé astèr ? Zot i vé mi razout Oté la grose Virginia, gro konm in makatia ? Non ? Pa la pinn ? Mèrsi !

Parlfèt, nou pé di : le séga est un vecteur sociologique majeur dans la réhabilitation de la femme réunionnaise et de surcroît, la cafrine. La problématique de la parité se pose ici de façon inverse. Ou, quand la culture authentique vole au secours d'une majorité invisible !

Wala pou mon kou d'gèl Bobi. Mé lé vré si bann CCEE té fé pa lé 3 tinm, nou noré pa aprésié lo bann sobatkozèz-kozèr gabié granmatin-la. É narté in bébèt lèrèr, konm kan ou obli rousi zwanion avan mèti tomat.

Alor, poukwé la CCEE la swazi la dat zordi ? É bin akoz lo **16 mé** té la Journée mondiale du vivre ensemble (té osi la Ste Honoré) é lo 21 mai : Journée mondiale ? ... **du thé** ? Wi mésié lé vré, mé ou la pa ni pou sa, fé pa ont aou... In ? Wi, 4 zour apé sra La journée mondiale de la serviette ! Non, 21 mé : **Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement.**

Bon bin anon koz **NOUT vivre ensemble** ! A ! Sa wi ! Sa sé La Réunion ! In, fé in sondaz èk moun déor, domann azot kosa i roprézant mié Larénon ? Zot va réponn 2 zafèr : lo rougay sosis èk... lo viv ansanm ! Sitantèlman, koméla tout domoun déor i vé fé nout rougay sosis... bon na inndé i abiz in pé tro si krèm frès. *Attention, toi mon petit copain de la métropole,* pour le rougay sosis, pas plus de 2 cuillérées à soupe de crème fraîche ! É parlfèt, nout viv ansanm osi i komans sot la mèr koméla, i apèl sa : le transport l'en commun du déor !

Vidéo souplé ! (*On voit l'image d'une famille réunionnaise en train de pique-niquer dans le sud de La France, assis dans l'herbe autour d'un rougay sosis.*) **YES** ! Pa zoli sa ? Nout piknik, nout parti, lé byin roprézanté dann péyi déor, a bon ! Konm di in kandida prosin zéléksion, nou lé paré pou : la création d'un ministère de la francréophonie, pour accompagner la créolisation de la France ! A a ! I zwé pi la ! Suit vidéo ! (A un moment le groupe est interpellé par une jeune femme qui leur dit : **Si vous voulez manger tranquillement, rentrez chez vous.** La dame les accuse alors d'envahir la France. Un des jeunes rétorque : **Je viens de la Réunion, je suis Français.** La dame leur répond **eh bien pourquoi vous venez ici ?**)

Conclusion : notre vivre ensemble péyi, n'est pas un produit viable à l'export.

Bin anon koz nout viv ansanm **andozèn** alor.

Dialogue inter-culturo-cultuel : Malbar ? Rant aou ! In, mé ou pé alé bat out tamtam pli lwin stéplé ? Zarab, rant aou ! In, mé out léspès mwézine la, sré posib koup volim ? Katolik, rant aou ! In, mé out galang galang la klos la, lé oblizé sa ? Komor... a ! dézolé, na pi la plas... A, ou lé foutbalèr.. bin alé, rant aou.

Viv akoté lé pa viv ansanm !

Non, la mwin la pou fé monn ti bous, mon boukar. Nou viv byin ansanm an rézon, èk nout kiltir froté mélanzé.

A sa, pou mélanzé ! Kozman in zélèv èk in kantinyèr : madam, mi manz pa kabri pépé komor, pa koson mémé malgas, pa bèf papa malbar, bon bin volay alor ! In-In mi suiv karinm katolik èk momon... da mwin dori sèk èk doluil... Doluil ? An salèr kwé, ou la vi lo pri ! Bann nitrisionis ki koné pa nout manir manzé, i tonm atèr afors pa trouv lékilib... alimantèr.

Dopi talèrla mwin la pou kas lé kui, mé astèr anon koz sèryé.

Pou komansé mwin noré bézwin 2 kobay...e...2 témwin an payatèr... e...an parité : 2 fanm 2 zom !

Wala, mi sar fé santi azot in nafèr zié fèrmé. Si zot la trouvé, zot i di Oun ! (= wi) si zot la pa trouvé, zot i fé Oun Oun ! (= non). Mé di pa lo non !

Mi fé santi azot in konbava

Zot i wa sa... (*mi donn lo poursantaz é selon lo répons, mi komant*)

Astèr, rogard. Pou sak la pa trouvé, déchéance de la nationalité kréol dirèk ! Wi ! Konbava, é pa konbawa. (*Non non, fo pa zwé èk lo mo, sinon sé konmsa sovèrèt i dovyin crevettes, koson porc, volay poulet, zwanion ognon...*)

Bin zot i wa, la nou sort fé lo démonstraksion ké la kizine sé pa soman in zistwar i gout, mé osi i santi, i tous, i wa. Mèrsi ! (*li invit azot rotourn zot plas*).

Vrédi, tout nout sans i koz èk nou : lo ti **shia** rousi zwanion dann risofé tibrine granmatin, lo ti sanzman koulèr sovakine nwar dan son bonèr rouz dan son malèr. Lo ti masalé gropwa dan la vane, èk nout foursèt sink dwa. Nout manzé, sa konm lamour : sak ou mèt otour lé osi inportan sak ou mèt anndan. Wi, nout manir war, santi, gouté, lé pa parèy in not landrwa. Alé fé santi in konbava in norvézyin ou, li va di *Det lukter sterkt !* (ça sent fort !) Mé lodèr i kozra pa sanm li, i sava pa fé rapèl ali rougay tomat konbava mori griyé dann gardmanzé bitasion mon papa.

Ala poukwé **fo pa nou obli lo manzé, la mizik, la lang nout péyi**, pars sé pa soman sa na pèrd, na pèrd osi in manir war la vi, gout la vi, akout la vi, santi la vi, in manir i apartyin anou soloman. A ! Nou va kontinié viv, dovan in burger king, an nékoutan in mizik sintétik é an kozan in langaz hybride, mé nout vi sora san gou ni santiman !

Wi mé Sully, koman nou fé, nou viv dann 21yinm sièk, nou lé pi dann tan bèz asiz, nou manz pi patat èk la po ! Bin wi, mi koné ga... fo nou adap. Byin sir fo nou adap, mé lèr nou adap, kosa nou giny, kosa nou pèrd ? Èské nout kari tizak lé an danzé si nou fé moud sa dann robo ? Non mi krwa pa. Mé kosa nou giny ? Lo tan. Kosa nou pèrd ? Lo tan nou noré pasé pou akout nout marmay rakont son rèv, an batan lo ti zak o kouto. Mé lo vré danzé soré k'nou fé pi kari tizak ditou, akoz lé tro gra, tro salé, tro riche en protéine... é nou kour dési ambèrgèr makdo... !

A lo tan ! Nou na pi lo tan ! Lo tan roganiz in parti tang Maïdo ? (*le tangué, aliment identitaire de la kafritude*) Lèw bonèr ? Trouv in kios ? La plas pou loto ? Rotap anou bouson apré ? A bin non ! Alé, in barkèt bouson dovan télé ! (*le bouchon, aliment identitaire de la batarsité, obtenu par frottement avec l'Asie*).

Azot lé la zordi, zot i koné i fo pa fil tro la modèrnité, panga nout domin va sone konm in séga losikré, va giny lo gou in kari lopital, va koz in lang san piman. Alors, anon soubat pou asplik nout fami, nout zakoté, sak mi sar di la :

- Si nou koz èk nout marmay riyink an langaz péyi fromaz, trouv pa drol li va inior zistwar Tizan son pépé i vé rakont ali. Hmm ?
- Si zordi nou tinn bouton radio tèl na in maloya, domin di pa nout zanfan i anfou la kiltir son papa. Hmm ?
- Pou armèt kréol dan nout lang, dan nout manzé dan nout mizik, pa bézwin fé zasiz de l'outre-mer, asiz koté gromèr, épila vyin gouté la mizik son kozé, lo gouté son manzé. Hmm ?
- Pa bézwin atann in kolok idantitèr, in Sakifo lakaparèr, pou tiaptiap nout risofé. Hmm ?
- La bézwin fé gran rénion pou aprésié nout ti Rénon ? Hmm ?
- La di anou granmatin : lo pli inportan, sé k'nou mèt ansanm, nou koz, nou dans, nou manz ansanm. Manzé bon kalité lé tro sèr ? Nou sanfou ! A défo sosis habilité, na kontant la sociabilité otour in sosis sipèrmarsé.
- Anon partaz sak na ankor pou partazé. Okilé nout viv ansanm, kan nou koup nout pié fouyapin, pangar bann ti komor i vyin volé ? Hmm ?

- Lo frotman èk lo grand monde, lé dir rézisté, kabas ! I angob anou kari sou d’ri ansanm zoli zimaz réklam. Fo pa ni rèt an pitié konm in po tomat si l’bor pilon é nou mèt in krwa si sak nou lé. Konm di Axel, fo nou lé ostiné konm zoumine. Pou konsèrv nout gou d’sèl, si i fo, na fé in féstin èk in ké la mori !
- Anon fé bwar bouyon la modèrnité, anon amont ali kèl koté rougay brinzèl i sarz ! Anon fé anval ali son vom don !
- Sé konmsa nou va rofiz la crème-fraîchisation nout rougay sosis, la makdonization nout kozé, la pizzanization nout séga...
- É konm di kréol : wa kiltir la Rényon-la, sa na minm valèr in kari pwason rouz, fo pa mèt zépis ninportakoman ! Pou saminm mi di :
- **Kiltir Partou, Rényon Ousa ?**
- Bon lapéti !

FINISION





DOMINIQUE PICARDO

Nous avons partagé de nombreuses expériences avec nos invité.e.s. Nous n'avons pas parlé pour parler. Maintenant, nous allons échanger sur les réponses à apporter : que fait-on ? quand ? comment ?

La parole est à la salle.

Un livre de suggestions est disponible, vous êtes invité.e.s à y inscrire vos suggestions en indiquant votre adresse électronique pour qu'on puisse vous recontacter et travailler ensemble.

Aujourd'hui, nous sommes à l'étape 0, qui nous permet de caler des éléments, de préparer, de mettre en œuvre... Ce que nous recueillons aujourd'hui est très riche et nous permet de dérouler la démarche.

Quelques dates :

- 2001, déclaration de l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture),

- 2002, résolution de l'ONU (Organisation des nations unies),
- Octobre 2019, débat au CCEE autour de la diversité culturelle et du dialogue interculturel. Le CCEE s'empare de ce sujet tout à fait prégnant à La Réunion. Ainsi, le CCEE a déterminé et a travaillé sur des thèmes dont trois considérés comme particulièrement importants :
 - le renforcement du *vivre-ensemble*,
 - la construction d'un *commun*,
 - l'affirmation d'une identité réunionnaise.
- 2022, à l'occasion du vingtième anniversaire de la *journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement*, le CCEE organise la présente journée. Pour information, l'intervention de l'UNESCO sur ce thème était ciblée pour la période 2012/2022.

Maintenant, on entre en phase Actions pour mettre en œuvre et avancer.

Pas di pou di mais di pou fer.

JENNI BALASUBRAMANIAN

Vues d'ici et d'ailleurs

Bonjour

Je suis post doctorante au LCF (Laboratoire de recherche sur les espaces créoles et francophones) à l'université de La Réunion. Je mène un projet sur l'engagisme. J'ai soutenu ma thèse sur le marronnage dans la littérature réunionnaise.

Aujourd'hui, je vais partager mes idées en tant qu'indienne, pondichérienne et ... maintenant je fais un peu partie de la société réunionnaise.

C'est un grand honneur d'être parmi vous aujourd'hui et je remercie le CCEE de m'avoir donné la possibilité de participer à *la journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement*.

Nous venons d'écouter des orateurs éminents qui ont partagé leur expertise sur trois éléments unificateurs et marqueurs de la culture réunionnaise :

- la cuisine,
- la musique,
- la langue créole.

Ces trois aspects sociologiques de notre vie de tous les jours sont d'excellents exemples pour comprendre comment un peuple pratique l'interculturalité et le dialogue. L'étude de l'évolution de ces marqueurs sociaux montre, aujourd'hui, à quel point les langues, les sons et les saveurs venus d'ailleurs façonnent le quotidien. Ces espaces culturels que nous considérons comme acquis sont les phares qui guident nos histoires. Ils nous permettent aussi de **reconnaître l'Autre en soi et le soi dans l'Autre en créant** cette relation, ce mouvement infiniment grand et ouvert.

Petite parenthèse. Ce matin Laurence Tibère a expliqué que les engagé.e.s arrivé.e.s à La Réunion ont préparé la cuisine comme ils.elles ont pu le faire. Ils ne pouvaient pas reproduire exactement les mêmes plats et repas que chez eux. A mon arrivée à La Réunion, j'ai vécu cette situation. J'étais familiarisée avec les légumes et autres produits d'ici et ma manière de cuisiner est différente maintenant. Je n'ai pas les mêmes épices. Je cuisine avec toutes mes contraintes en tant qu'Indienne, un plat qui est à la fois indien et créole.

En Inde, les trois thèmes d'aujourd'hui sont fréquemment mis en parallèle :

- La musique surtout au Tamil Nadu, à Pondichéry d'où je viens. Dans l'espace culturel on essaie de se réapproprier l'ancêtre du tambour malbar, qu'on appelle *le molom*. Pendant longtemps son statut a été renié parce que son usage était réservé aux dalits. Maintenant, on peut l'écouter un peu partout et même au cinéma ;
- La langue, on essaie de préserver le tamoul alors qu'il y a une langue nationale, l'hindi.

On est loin mais on peut dialoguer .

Le *tapimandian*, emblème de ces rencontres, exprime parfaitement le sentiment d'appartenance et la créolisation qui célèbre l'imprévisible, l'hétérogénéité, la diversité et le *vivre-ensemble*.

Un tapis, créé à partir de plusieurs pièces venues d'un peu partout dans le monde, cousues ensemble par le temps et l'Histoire.

Mon histoire partagée avec La Réunion ainsi que mes lectures des espaces culturels et géographiques de l'île ont éveillé en moi *un étrange sentiment de familiarité*. Étant tamoule, pondichérienne et indienne, je ressentais **ce lien qui nous lie mais en même temps qui nous sépare. Je pense à ces myriade d'influences venues d'ailleurs qui font de moi la personne que je suis aujourd'hui à l'image du peuple réunionnais**. Mon pays, l'Inde, est lui-même cette étrange grande tapisserie millénaire. Lévi-Strauss l'a décrit dans *Tristes tropiques* : *Avec le jour, les cultures se soudent et offrent une surface continue dans les tons roses et verts comme les couleurs exquises et fanées d'une très ancienne tapisserie élimée par un long usage et inlassablement reprise*. C'est l'Inde. En surface, elle nous laisse une image d'un espace trié, bien codifié, lié et en ordre. Un espace certes usé comme le dit Lévi-Strauss mais une Inde toujours aussi résiliente et survivante. Or, très vite cette image chez l'anthropologue se métamorphose et son interprétation nous laisse une image insaisissable de ce pays. En y regardant de plus près, il perçoit une nuance : *Ses tons confondus, ses contours irréguliers des champs et des rizières sans cesse repris entre ces différents champs, ses bordures indistinctes et comme rapiécées, c'est bien de la même tapisserie qu'il s'agit mais d'une tapisserie qu'on a l'impression de regarder à l'envers*. Pour que la beauté de cet ensemble s'exprime

pleinement, nous devrions nous permettre de voir son envers de temps à autre. Nous verrions alors que sa beauté se dissipe peu à peu pour laisser place à de nombreux fils, à des coutures non soignées, des traces d'une ou de plusieurs aiguilles qui ont perforé ces bouts de tissus pour faire tenir ces pièces de formes et couleurs diverses mais soudées, liées, ensemble. Cette image, c'est aussi celle de La Réunion, dans ses luttes, ses mémoires, ses négociations, ses oublis, ses pertes, ses rêves, ses paroles, ses langues, ses imaginaires, ses ancêtres qui ont pavé la voie de la créolisation.

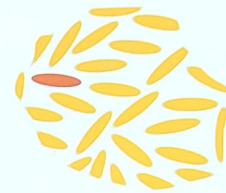
La Réunion et sa culture créole nous montrent la trajectoire d'un peuple issu de différentes cultures, histoires, mémoires, langues et savoir-faire qui ont fait de ce péi aujourd'hui une des plus grandes tapisseries de l'humanité.

Nous, Indiens, sommes aussi à l'image de La Réunion, un tapimandian, une tapisserie inachevée et réalisée à partir de plusieurs fragments de différentes couleurs et chacun apportera un bout de soi pour contribuer à ce travail continu que l'on défait, que l'on refait... Cette œuvre sera toujours en évolution et elle requiert un élan de partage, de dialogue, de transmission et de négociations.

L'amnésie peut frapper un peuple à tout moment de l'histoire et c'est grâce à des exemples vivants que nous pourrions nous rappeler que nous sommes tous ces bouts de tissus pleins de couleurs et de motifs défilants ensemble pour construire un avenir solidaire.

Je vous remercie de votre attention.





Association
Riz Réunion

NICOLAS FLORENCE

Directeur de l'association Riz Réunion

Koman dé-troi kréol un peu gazé la décide relance la kultur du ri ?

La présidente de l'association est Amandine Valérian. L'association Riz Réunion est une association d'agriculteurs, du moins de gens issus du monde agricole. Notre objectif consiste à **réimplanter la culture du riz à La Réunion, je dis bien réimplanter le riz.**

Dans le passé, on plantait du riz à La Réunion mais pas n'importe quel riz.

Je voudrais d'abord insister sur le fait que le riz n'est pas une plante aquatique et ne le sera jamais. Il pousse dans la terre ; la rizière, c'est de la boue et la boue c'est de la terre. Dans certains pays, le riz est planté dans l'eau pour éviter le désherbage, ce qui réduit les coûts de production.

Le riz est une plante tropicale qui pousse en milieu tropical et La Réunion est bien un milieu tropical. L'Histoire nous apprend qu'en 1828, il y avait 1 200 hectares de riz cultivés directement dans la terre, sur les flancs de Saint-Paul. La culture du riz la plus importante se trouvait à Saint-Denis (La Bretagne) et à Sainte- Suzanne, les deux terroirs principaux pour le riz.

Le *zambrocal* témoigne de cette histoire. Pourquoi mange-t-on un riz mélangé avec des pommes de terre, des petits pois et des haricots ? Les réponses sont à trouver dans l'Histoire de La Réunion, l'histoire même de l'implantation humaine. On mangeait ce qu'on récoltait sur place.

Depuis 2019, nous sommes bien accompagnés par le Conseil départemental et d'autres administrations comme le TCO (Territoire de la Côte Ouest). Nous avons retrouvé une semence ancienne presque par hasard. C'est un *gramoun* qui l'avait gardé x années dans son petit coin à l'abri de tous les médias comme un Gaulois sur sa montagne, à Cilaos, précisément. Il plantait ce riz. Il l'a conservé. On s'est rencontrés. Le courant est bien passé parce que nous étions tous animés par cet amour commun du riz. On a commencé à travailler ensemble et on a mixé nos façons de travailler.

Ainsi on a très vite compris que la semence allait manquer et qu'il fallait la multiplier. On a donc commencé par multiplier cette semence, le riz *padi* (ou *paddy*).

On a aussi créé l'itinéraire technique c'est-à-dire le *mode d'emploi* de la plante. Il indique comment la planter, de la graine à la fin de la culture finale jusqu'à la récolte.

Aujourd'hui, on va plus loin : on travaille sur la création de la rizerie artisanale. En effet, savoir planter du riz, avoir une belle plante ou même un beau *karo* de riz ne suffit pas. Les outils adaptés sont nécessaires pour pouvoir usiner le riz . Sinon, il va rester en *padi*,

en semence et on ne pourra pas le manger. Le riz qui arrive dans notre assiette a suivi dix étapes de transformation ; huit simples mais dix aujourd'hui à l'île de La Réunion avec les normes européennes. Ces dix étapes de transformation demandent cinq à six machines qu'il faut acquérir. Elles ont un coût. Leur usage mobilise des savoir-faire, il faut donc former les utilisateurs pour pouvoir les utiliser.

Tout cela a été créé avec l'environnement réunionnais.

Aujourd'hui, il s'agit en priorité de :

- Créer la semence,
- Former les agriculteurs.

83 agriculteurs se sont déjà rapprochés de nous pour planter du riz. On n'a pas eu besoin d'aller les chercher, peut-être sentent-ils le vent qui commence à tourner ? C'est dans l'air du temps : **il va falloir produire ce qu'on mange chaque jour.**

Pour cultiver le riz, il faut d'abord être formé et avoir des semences. Notre idée consiste à mettre à leur disposition la rizerie artisanale pour les accompagner jusqu'à la transformation.

Si demain, un agriculteur ou un particulier qui a planté un *karo de ri*, peut nourrir sa famille avec, alors on aura relevé notre défi .

Voilà le but de l'association Riz Réunion : **réimplanter la culture du riz à La Réunion. Plus qu'une idée, c'est une nécessité. Si La Réunion ne consommait pas autant de riz, ce combat serait secondaire mais c'est notre aliment principal.**





JEAN-FRANCOIS BEAULIEU

Président du Comité Régional Olympique Sportif de La Réunion.

Je vais présenter les perspectives du CCEE.

Le 21 mai est marqué par l'UNESCO comme la *journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement*. D'autres événements nous intéressent dans la continuité de 2001/2002 notamment la convention de 2005 sur *la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. La notion du patrimoine culturel immatériel (PCI) est introduite incluant les savoirs et savoir-faire etc.

Un certain nombre d'inscriptions sont possibles :

- au patrimoine mondial de l'Humanité de l'UNESCO avec *Pitons, cirques et rempart depuis 2009*,
- sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité pour le maloya également depuis 2009.

Depuis 2008, les inventaires du patrimoine culturel immatériel sont élaborés et reconnus à l'échelle nationale. On compte d'ores et déjà environ cinquante inscriptions. Cette démarche reconnaît, valorise mais surtout protège les patrimoines concernés. A La Réunion, quatre thématiques sont traitées :

- le conte traditionnel depuis 2017, racontez zistors,
- la vannerie du vacoa, la tresse vacoa,
- le savoir-faire et la pratique des simples, *zerbaz et tizanes*, depuis 2018,
- le séga, *séga la rényon*, inscrit en 2020.

Quel outil peut-on mobiliser pour inscrire et mettre en valeur d'autres thématiques comme la cuisine, par exemple ? On pourrait faire une fiche sur le sujet.

La piste de travail proposée consiste à activer le centre français du patrimoine culturel immatériel pour faire reconnaître d'autres savoir-faire réunionnais.

Voilà le cheminement que nous pourrions suivre.

Objectifs de la Convention de 2005 :

Les politiques et mesures nationales promeuvent la création, la production et la distribution de biens et de services culturels variés ainsi que l'accès à ceux-ci et contribuent à des systèmes de gouvernance de la culture informés, transparents et participatifs.

Les mesures de traitement préférentiel facilitent un échange équilibré des biens et services culturels et encouragent la mobilité des artistes et des professionnels de la culture dans le monde.

Les politiques de développement durable et les programmes d'aide internationale intègrent la culture en tant que dimension stratégique.

La législation nationale et internationale relative aux droits sociaux et économiques des artistes.

Sources : fr.unesco.org



JERRY AYAN Président du CRI (Conseil réunionnais de l'interculturalité)

Bonjour à tous.tes et merci aux intervenant.e.s.
Merci au CCEE.

Aujourd'hui, je suis porteur de l'acte de naissance du CRI. Nous en avons rêvé depuis de longues années. *Zordi nou la fé ensemb.* Merci encore au CCEE de nous avoir accueillis et d'avoir rendu possible cette création.

Le CRI est le Conseil réunionnais de l'interculturalité. Pourquoi un nouveau conseil ? C'est une longue histoire.

En bref, en 2005, alors que nous fêtons le centenaire de la laïcité, nous, plusieurs fédérations et associations culturelles de La Réunion avons été amenées à nous regrouper. Nous avons alors conscience de nous fréquenter, de nous connaître mais en fait cela n'allait pas plus loin. Nous partagions la nécessité de nous voir régulièrement pour mieux nous comprendre mutuellement.

Plusieurs associations, groupes ou fédérations nous ont rejoints.

Nous avons réussi à rédiger un *manifeste réunionnais pour le partage des cultures*, signé à l'origine par une douzaine d'associations. Puis le temps est vite passé non sans démobilisation.

Ce travail de convergence a repris en 2015 se traduisant par de nouveaux signataires du manifeste. Ainsi s'est créé un espace de dialogue que nous avons ouvert à toutes les cultures présentes à La Réunion.

Notre première valeur était la tolérance, la deuxième l'intégrité. Cela a été un espace de dialogue merveilleux.

Avec l'impulsion du CCEE et depuis l'année dernière, nous nous sommes remobilisés dans l'objectif de créer le CRI autour des valeurs de l'interculturalité et du dialogue.

Notre démarche est bien cohérente avec la *journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement*.

Aujourd'hui, le CRI vient d'être créé. J'ai la fierté et le plaisir d'en être le premier président. Le CRI est un espace de dialogue, ouvert à toutes les autres associations culturelles qui se reconnaissent dans les valeurs de sa charte et dans le *manifeste réunionnais pour le partage des cultures*. Ce sont des éléments tangibles visant à faire avancer le dialogue des cultures, à aller au-delà de l'interculturel.

On se situe dans l'étape d'après, le *vivre-ensemble*. Quand on vit ensemble :

- on se connaît mais on ne se comprend pas forcément ;
- on s'écoute mais maintenant il faut s'entendre ;
- on partage mais il est grand temps de mettre en commun.

Aujourd'hui, il faut que **tous les éléments du tapimandian ou de la mosaïque se fondent dans ce que j'appelle une multitude, un multiple. On est un multiple.** On est une multitude. Il faut faire valoir cela vis-à-vis de la région Réunion comme du monde.

La Réunion a un petit pas d'avance sur le monde avec son *vivre-ensemble* qui a plus de cinquante ans alors que la notion (hexagonale ou internationale) de *vivre-ensemble* est récente. La journée internationale du *vivre ensemble en paix* a été décrétée en 2017.

Alors, grimpons une nouvelle marche de l'escalier pour conserver cette avance avec le CCEE, le CRI, toutes les actions évoquées...

Nous sommes aussi dans l'action et voici nos premières pistes de travail.

- Pour revenir sur le riz, décrétons la journée interculturelle du riz à La Réunion. On fixera une date avec le CCEE.
- La deuxième piste déjà esquissée consiste à réaliser un planning réunionnais de toutes nos fêtes et célébrations qui seront expliquées afin que tout le monde puisse comprendre leur sens. On le diffusera le plus largement possible.
- Nous allons aussi rédiger un guide de l'interculturalité de toutes nos cultures pour que notre bel exemple reste un bel exemple.

Nous avons encore plein d'autres projets mais, patience, on vient d'être créé.

TOUR DES INTERVENANTS

LAURENCE TIBERE

Je trouve que c'était une très belle journée, très riche mais évidemment la question c'est que fait-on après ? Comment toutes ces réflexions ou informations que nous avons partagées ensemble, peuvent-elles être traduites en actions adaptées aux problématiques, aux différentes populations ? C'est toujours une question que je me pose.

Je me questionne toujours sur comment mon travail de sociologue peut-il se transformer en actions et en énergie sociale.

Cela demande du temps, du partenariat avec tous les acteurs qui ont envie de travailler sur les mêmes questionnements. Cela demande d'être très à l'écoute et d'essayer aussi de percevoir des choses.

On a des choses à inventer, **on doit inventer notre modèle.**

Je travaille sur le projet d'Observatoire de l'alimentation à La Réunion depuis un an maintenant avec une collègue. Il comporte :

- un volet sur le rôle de l'alimentation dans la société donc un volet plutôt sociologique et anthropologique,
- un autre volet plutôt axé sur la nutrition et l'environnement.

Ce projet me tient à cœur. Je voudrais le fédérer autour de différents chercheurs mais aussi des acteurs, des associations, des gens qui travaillent sur le terrain. Cette journée facilitera ces mobilisations.

Je suis très contente de cette initiative portant sur le riz. Je comprends qu'on dise que la canne ne peut pas être remise en cause globalement parce que la canne, c'est notre histoire, notre culture. Mais, oui, progressivement, il faut prendre des espaces comme cela. Au Japon par exemple, on plante du riz partout même en ville.

S'agissant des reconnaissances par l'UNESCO, il faut impliquer tous les acteurs, c'est une très bonne idée.

Je découvre le CRI. La question à se poser est comment son action devient accessible à la société et comment permet-elle de transformer ou de maintenir les éléments que nous apprécions.

FRANÇOIS MENARD

En tant que membre du CCEE, je suis très satisfait par cette journée. J'imagine qu'elle aboutira à une mise en commun des énergies.

En tant qu'individu et cocréateur du musée des musiques de l'océan Indien, j'espère que le message de notre association, Saranghi, sera relayé par vous. Nous avons l'intention de poursuivre nos activités muséales mais aussi de les développer par des animations et par des expositions temporaires. Nous avons toujours envie de faire partager notre amour des musiques et notamment des musiques du monde.

Merci de votre présence

LORAN HOARAU

Merci de votre invitation et merci de nous avoir permis de travailler en interdisciplinarité. Cela nous permet de nous adapter et de diffuser notre réflexion.

Merci aussi à ceux qui nous ont prêté les images, David Gagneur de l'Iconothèque et Bruno Leperlier pour les archives du Port.

Merci aussi pour les contacts à l'extérieur.

La journée a été extrêmement riche.

Des problématiques sont ressorties.

Je reviens précisément sur la diffusion pédagogique. Ce qui a été réussi pour la langue dans sa militance, n'est pas encore abouti pour l'histoire de la musique ou même l'histoire en général. Nous devons travailler sur la portée pédagogique et sur les outils mis à la disposition des enseignants ou des associations pour une diffusion élargie des réflexions sur ces thématiques. Par exemple, le travail que j'avais déjà réalisé *Les sports, de la servitude à la liberté*, mériterait un renouvellement pour réaborder le sujet.

Je voudrais adresser un remerciement particulier aussi aux politiques qui étaient là, notamment madame la représentante de l'association des maires de La Réunion. J'ai apprécié votre discours, d'une rare qualité. Il faut bien le dire, le volet officiel des discours introductifs est souvent ennuyeux mais aujourd'hui ce n'était pas le cas. Merci pour la qualité de votre discours. D'une certaine manière vous avez donné un ton à la journée. Il y a beaucoup de gens extrêmement investis de la société civile mais tout ça ne peut pas marcher seul, il faut aussi que les politiques s'imprègnent de ces sujets et de ces combats.

GUILLAUME SAMSON

Je serai rapide. François et Laurent ont résumé ma pensée.

Merci déjà au CCEE pour cette journée.

Je suis agréablement surpris par le nombre de personnes présentes. C'est rare d'avoir l'opportunité de parler devant autant de gens. Cela traduit le fait que :

- le sujet traité intéresse et touche du monde,
- la qualité du travail du CCEE est mobilisatrice.

Pour ma part, je voudrais insister sur les questions de transmission et de pédagogie, sur tout l'enjeu des cultures régionales et de la langue, de l'histoire locale. Une réflexion doit être menée sur l'articulation entre la recherche universitaire, le milieu associatif et le secteur institutionnel.

AXEL GAUVIN

C'est à moi que revient l'honneur de faire le petit mot de fin, la *finision*.

Avec le mot, la *finision*, c'est intéressant, en créole, on peut jouer sur les deux sens : la fin et puis en même temps la dernière petite touche.

Je voudrais simplement formuler une réflexion sur la culture réunionnaise.

Je suis très content que le CRI ait été créé. Je pense qu'il va faire du bon boulot et qu'il est nécessaire. La culture n'est pas un collier avec des perles séparées. Le *tapimandian* a des pièces toutes cousues ensemble, des éléments de telle ou telle origine. Si on retire une pièce, il reste un trou et on ne verra que cela, pas un tapimandian. Donc toutes les pièces sont indispensables, incontournables. Il ne faut pas oublier le grand noyau commun des cultures réunionnaises.

Nous, les Réunionnais avons une culture que je nomme créole et, en même temps, on a des spécificités grâce aux ancêtres arrivés à La Réunion plus récemment.

Il ne faut pas les opposer. Le dialogue interculturel est incontournable mais il doit passer aussi par la culture créole. Pour être plus simple et plus direct, il ne faut pas opposer mandarin et créole, ourdou et créole. Il faut que ça marche ensemble. **On doit d'abord cultiver le commun et après cultiver les spécificités.**

Il ne s'agit pas d'intégrer tout le monde en effaçant les différences, ce qui fait les traditions ou les racines familiales. Je pense qu'il est très important de cultiver tout et de ne pas oublier un bout, d'être fier de tout. *Moi lé pa tamoul, moi lé pa malbar*. Mais quand je vois une fête religieuse hindoue, mon cœur bat plus vite, on est tous heureux de ça. Quand je sais que mes compatriotes font le jeûne, je me sens proche d'eux, c'est un peu de moi-même aussi qui réfléchit au sens. On est avec eux par le cœur.



CLOTURE ROGER RAMCHETTY PRÉSIDENT DU CCEE

Une petite précision pour commencer : la Ligue de l'enseignement existe à la suite de la fédération des œuvres laïques (FOL). La Ligue organise depuis plusieurs années, le *village fraternel* pour les scolaires. Il montre les différentes origines et ethnies de La Réunion et son *vivre-ensemble*. L'idée serait de le proposer aussi aux adultes et aux parents/enfants pour être dans l'intergénérationnel. *Le village fraternel* de la Ligue de l'enseignement, reconnu sur le plan national est une action intéressante au quotidien.

Lorsque Robert Gauvin était président du CCEE, celui-ci a édité le livre de Jean-Marie Desport, Bourbon, de la *servitude à la liberté*. C'était un premier manuel d'histoire pour le second degré. Beaucoup d'enseignants l'ont utilisé mais après il y a eu un problème d'accès aux droits. C'était vraiment un excellent livre sur l'histoire de l'esclavage à La Réunion.

Maintenant je vais annoncer ce que le CCEE compte faire et bien sûr remercier.

Le CCEE ne fait pas des one shot, comme on dit maintenant. Le CCEE n'a pas l'habitude de faire pour dire qu'il a fait puis de négliger les suites. Ce n'est pas dans notre tradition. Il va poursuivre son action.

L'état d'esprit général semble propice. On a pensé que causer le matin nous donnerait des forces et en effet, tout le monde a échangé et tout le monde a de l'énergie. D'ailleurs, plusieurs personnes ont bien dit qu'elles ont envie d'agir.

Aret un kou dir nou lé petit, nou gagn pas fer ceci cela ... nous lé kapab.

L'exemple de l'association Riz Réunion ou du CRI, c'est extraordinaire.

Tout cela est nécessaire. Nous sommes capables, arrêtons de dire qu'il faut faire venir quelqu'un pour qu'il nous explique ce que nous sommes, ce qu'il faut faire...

Nous disposons déjà de cette connaissance du fonctionnement de La Réunion, de nos us et coutumes, de notre manière de vivre.

De plus, le CCEE n'a jamais laissé tomber quelqu'un qui portait une action sur ces thématiques. On a créé des associations ou aider à créer et on aide toujours. Si vous voulez agir, vous savez que le CCEE peut aider. L'avantage avec nous, c'est qu'on ne finance pas mais on peut aider à trouver les moyens pour faire. C'est la différence avec la politique pure qui finance, un jour ça passe, un jour non.

On va reprendre contact avec vous pour continuer à avancer ensemble.

Sur la pédagogie, il faut rappeler qu'on ne peut pas entrer dans l'École facilement. Je suis enseignant et je comprends. Personne ne veut qu'une personne

vienne parler à son enfant dans sa maison, vienne faire son éducation, c'est normal. Il faut comprendre que l'Éducation nationale c'est une grande maison avec ses responsables et on ne vient pas jouer à l'enseignant comme cela.

Il faut comprendre comment elle fonctionne .

Pour produire un manuel scolaire, il faut avoir de bonnes relations avec un IPR (inspecteur pédagogique régional) qui travaille sur le sujet.

Si on veut être respecté, il faut respecter les autres.

Il est préférable d'avoir notre propre démarche comme lorsque nous avons publié le livre de Jean-Marie Desport pour l'Éducation populaire. Finalement, des enseignants l'ont utilisé. On n'est pas rentré dans l'École mais des professeurs ont fait rentrer ce manuel. J'informe que l'ouvrage *D'hier à aujourd'hui, vers l'égalité* est en accès libre sur le site du CCEE. Il peut être utilisé par l'école mais aussi dans l'Éducation populaire.

Pour rappel, le CCEE se compose de beaucoup d'associations et il a toujours aidé le tissu associatif, que ce soit la création du MAR (Mouvement associatif de La Réunion), la charte des engagements réciproques... Le CCEE ne cherche pas juste à se montrer devant les médias, à parler une fois et puis plus rien.

2022 est la dixième année de la décade concernant la diversité culturelle. Mais avec ou sans l'UNESCO ou l'ONU, nous sommes capables de trouver un créneau calendaire au mois de mai, un projet qui nous rassemble, une manifestation qui comporte des thématiques comme la fraternité, la diversité...

On peut toujours avancer. Peut-être pourra-t-on organiser un petit concours pour essayer de trouver le bon intitulé ?

Le moment des remerciements arrive.

Merci surtout à tous ceux et toutes celles qui sont intervenu.e.s et qui ont répondu présent.e.s, qu'ils aient parlé ou non. Chacun sera un bon relais et pourra diffuser partout cet état d'esprit.

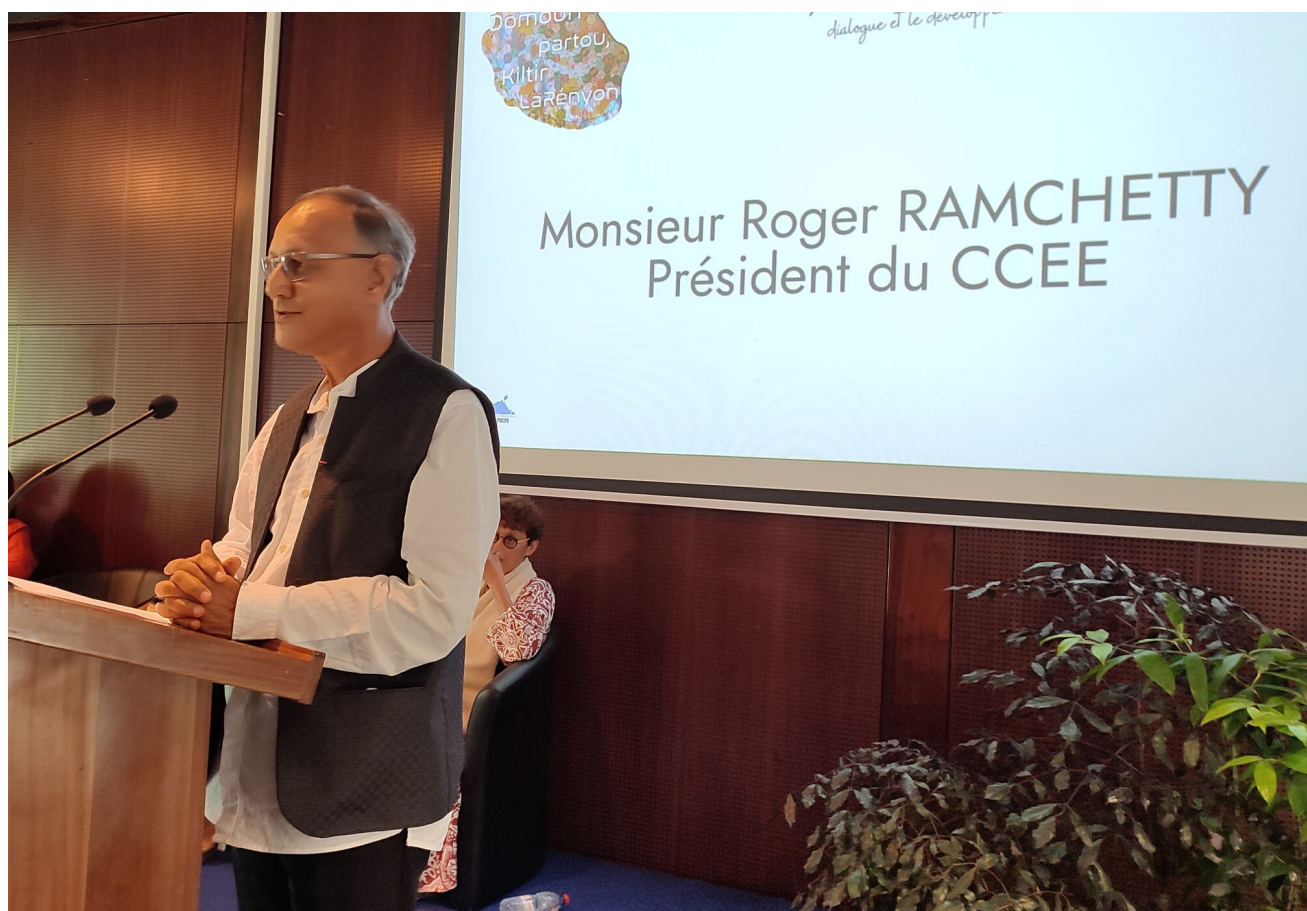
J'ai aussi un petit peu d'orgueil, un peu de fierté comme on dit. Je suis bien content de l'équipe du CCEE qui a fait du bon travail.

Nous avons bien travaillé aujourd'hui pour *imagine LaRényon domin*. Le moment est propice. Beaucoup de gens sont prêts.

Merci à l'équipe du MoCA

Merci à Jismy Ramoudou pour la couverture Vidéo

Merci à Gilbert Richard et son équipe pour le son.



ANNEXES

Racines d'ailleurs... Kiltir nout Péi !

La célébration, ce 21 mai 2022, de la « Journée mondiale de la diversité culturelle⁶⁰ pour le dialogue et le développement » permet au Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement de La Réunion (CCEE) - qui mène, depuis maintenant quelques années, une réflexion sur le dialogue interculturel - de mettre en œuvre une nouvelle étape de cette dynamique et de valoriser de manière concrète, aux yeux du public, les éléments du vivre-ensemble réunionnais.

Du colloque inter-CCEE de 2019 (21 au 25 octobre) et des différents travaux autour du dialogue interculturel sont ressortis 3 axes de travail : le renforcement du vivre-ensemble, **la construction d'un commun** et l'affirmation d'une identité réunionnaise.

Cette construction d'un commun n'était pas un choix. Porteurs, au fil du peuplement de l'île, d'origines différentes, de cultures différentes, de langues différentes, les acteurs de la fondation de notre société locale ont dû trouver les bases minimales pour cohabiter, se supporter l'un, l'autre. Hors les images d'Épinal, ces premiers moments sont rarement simples. Dans un contexte, nouveau pour tous, les pratiques du passé ont dû être adaptées aux réalités du présent et confrontées aux manières de faire des uns et des autres, se sont peu à peu améliorées, transformées en de nouveaux « tours de main », savoir-faire, pratiques langagières.

Peut-être que le fait, quelles que soient les origines, de devoir fêter ses ancêtres le 1er janvier, mêlant le son du bobre, du rouleur africain, malgache, aux tambours et clochettes malbars a-t-il, nous fabulons, fait germer

dans l'esprit d'un musicien, plus avant-gardiste que les autres, l'envie de les mêler non plus dans une proximité géographique, mais dans une pratique commune.

Nul doute que les pratiques culinaires n'ont plus trouvé dans l'île tout à fait les ingrédients traditionnels et dû s'adapter à la réalité.

Ce qui est certain, c'est qu'il a fallu à tous trouver un moyen de se comprendre, de faire, montrer pour dire pour ensuite parler, de dire quoi faire, avant que d'échanger, de dire pour dire.

Nos errances de pensées ne sont pas neutres. Espace social alimentaire, langue créole et musique sont des fondamentaux de notre vivre-ensemble, des « zarboutan » de notre commun que nous avons même parfois tendance à vouloir sanctuariser.

Mais si nous n'avions pas fait évoluer nos pratiques de bases, en serions-nous là, aujourd'hui ?

Mais si nous laissons trop évoluer nos pratiques d'aujourd'hui, que restera-t-il de nous demain ? De notre identité ?

Où placer le curseur entre tradition et évolution ?

Poursuivons la discussion le 21 mai 2022, au MoCA.

Le CCEE de La Réunion

⁶⁰ La définition de la culture considérée par le CCEE dans le cadre de cette réflexion est celle de L'UNESCO : « La culture... peut être considérée... comme, l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits humains fondamentaux, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.



Domoun partou, Kiltir LaRényon ! In zourné pou anlériz gayar tapi mandian nout Péi !

Zordi, i fé 20 an l'UNESCO la fé in déklarasyon pou di tout domoun lo 21 mé, zourné-là, i fo anlérize lo gayar nout tapi mandian kiltirel.

Alorse, nou la mazine sà lé in bon lokazion pou roganiz in partaz nout konésans desi sak i fé nout lidantité rényoné .

Dopi lané 2019, CCEE la komans aminn in tralé rankont ; tousa la débous desi in gran zangoun dann moi doktob lao MOCA. Nou la mazine in maniér fé koz ansanm tout lo bann kiltir pa-paréy la fé lo pèp rényoné.

Pou rann nout « mèt ansanm » pli gabié ankor, dann 10 prinsipal ropér i fé lidantité domoun LaRényon ; nou la shoizi troi :

- **Nout manzé** : kosa nou manz, koman nou manz, koman i amont kisa nou lé...
- **Nout lang** : nout kozé kréol réyoné, ousa li sort, koman la fé ali ...
- **Nout mizik** : ousa li sort, koman li vavang dann nout zorey, koman nou la done ali inn-ot koulè, inn-ot son ...

Ni pé maziné parkoman, dousmandousman, tout bann domoun té i sort dann d-ot péi la ariv isi LaRényon,

shakinn èk son prop lang, son kiltir, son kroyans ... Kisoï kolon, kisoï zesklav, kisoï zangazé, épi d-ot ankor la desid fé zot vi isi ; tousa domoun la niabou arèt ansanm, viv dann larmoni desi nout ti péi. Zot té oblizé trouv in maniér partaz zot kozé, zot manzé, zot tradisyon.

Astèr ni pé di, nou la niabou fé éné in kiltir la plipar domoun LaRényon i rotrov azot anndan.

Dann zourné 21 mé là, nou vé konèt parkoman nou la fabrik nout lidantité èk 3 ropér-là ; tousa pou tasmaniér mèt a li anlér pli for ankor.

Astèr i fo nou konpran bien koman nout lidantité, nout kiltir, lé vivan ; aköz sa mém, nou doi pran gran soin d'li, vèy koman li avans.

Y fo nout tout ansanm, nou vey ali konm in zarlor, konm nout pli gran zarlor.

Le CCEE de La Réunion

THÉMATIQUES

«Nout manzé, Nout Kiltir»

Horaire : 9h05

Salle : Auditorium

Intervenante : **Laurence TIBERE**

Animateur : **Dominique PICARDO**

Espace social alimentaire

L'alimentation est un espace à partir duquel la vie en société s'organise. À travers nos façons de considérer collectivement certains plats ou certaines manières de manger, de cuisiner, à travers les nourritures que l'on partage, mais aussi, les relations avec ceux et celles qui les produisent, les transforment, le vivre-ensemble se dessine et s'anime, dans l'ordinaire ou le festif, en articulant proximité et distance avec l'autre. La cuisine créole est au cœur de ces dynamiques parce qu'elle forme pour les Réunionnais, un territoire partagé, un « en commun » qui s'actualise aussi dans la sociabilité et les manières de manger avec l'autre et d'envisager ses différences...

«Nout Lang, Nout Kiltir»

Horaire : 10h10

Salle : Auditorium

Intervenant : **Axel GAUVIN**

Animateur : **Dominique PICARDO**

À partir de 1663, le peuplement définitif de La Réunion a commencé. Il s'est ensuite poursuivi jusqu'aujourd'hui. Les premiers habitants sont, pour certains, arrivés de leur plein gré, heureux même. Pour d'autres, ça a été le déchirement, le drame.

Ki-soi inn, ki-soi l'ot, toute la-vni ek zot kozé. Mé-soman, zot té i sorte in-pé partou dessi la Tèr. Zot kozé, bien sir, té pa la mèm. Bien sir, zot té i konpran pa inn-é-l'ot. Alorse, zot la-trouve in manière po gainne kominike ansanm : zot la-fabrike la lang kréol La Rényon.

Pour ce faire chacun a amené sa part — des éléments divers et variés. Mais notre créole n'est pas pour autant un mélange disparate. C'est un système complexe que les Réunionnais ont construit à La Réunion même à partir de tous ces matériaux.

«Nout mizik, Nout Kiltir»

Horaire : 11h20

Salle : Auditorium

Intervenants : **Guillaume SAMSON**

Laurent HOARAU, François MENARD

Animateur : **Dominique PICARDO**

L'existence de marqueurs musicaux partagés, fruits des frottements culturels des peuples se retrouvant à La Réunion, implique une lecture chronologique qui permet de contextualiser leur genèse et leur construction. Nous aborderons la musique réunionnaise comme un « commun ». Il s'agira d'exposer trois périodes de ruptures/ changements du paysage musical réunionnais qui ont débouché sur l'émergence de genres particuliers : quadrille créole, séga de variété et le maloya néo-traditionnel. L'approche chronologique exposera les contextes sociaux et politiques permettant un regard critique sur ces mutations. L'approche ethnomusicologique les connectera au paysage de la production artistique, identitaire et culturelle de la période explorée.

Carrefour-Kozmankroizé «Nou va di, nou va fé»

Horaire : 14h

Salle : Auditorium

Intervenant : **Conférenciers & public**

Animateur : **Dominique PICARDO**

Recommandations en vue d'une stratégie territoriale à travers la déclinaison de réflexions, d'actions, d'événementiels... pour la mise en œuvre du dialogue interculturel à La Réunion.

LISTES DES PUBLICATIONS

- 1982** **Actes** : Les actes des Assises de la culture – mars-avril 1982
- 1985-1986** **Brochure** : L'Inde et La Réunion
- 1986** **Rapport** : Proposition en vue de l'élaboration d'une politique régionale sportive, socio-éducative et culturelle à La Réunion
- 1987** **Actes** : Colloque international "Alcoolisation et suralcoolisation à La Réunion"
- 1988** **Revue** : Les "Figures de la littérature réunionnaise contemporaine"
- 1989** **Ouvrage** : "De la servitude à la liberté : Bourbon des origines à 1848"
Ouvrage : "Histoire abrégée de l'enseignement à La Réunion"
- 1990** **Plaquette** : L'exposition sur La révolution à La Réunion de 1789 à 1803
Rapport : Propositions en matière de centres de vacances et de loisirs à La Réunion
Actes : Colloque "Éducation personnalité responsabilité"
- 1992** **Rapport** : Pour un développement du socio-éducatif à La Réunion
- 1993** **Rapport** : Commission transversale "Données psychosociales et contenu des programmes"
- 1994-1995** **Rapport** : Enseignement artistique : luxe ou nécessité ?
- 1996** **Actes et avis du CCEE** : Colloque "Mobilité, culture et développement"
Ouvrage : Éléments de réflexion sur les rythmes de vie des enfants à La Réunion et proposition concrètes
- 1996-1997** **Rapport** : Le paysage audiovisuel à La Réunion
- 1997** **Livret** : "La problématique du développement culturel à La Réunion" - Collection Esquisses
- 1998** **Rapport** : L'état de la coopération régionale
Livret : "La problématique de l'éducation à La Réunion" - Collection Esquisses
- 2000** **Rapport** : Le socio-éducatif à La Réunion
Rapport : La coopération régionale : la situation associative à Madagascar
Actes : 1ère rencontre de la fédération communautaire de l'océan Indien
Guide européen multilingue des communautés culturelles et des maisons de pays d'Europe (pages sur La Réunion : traduction française, anglaise et créole)
Actes : Rencontres de la culture - Horizon culturel "Le Pari de La Réunion"
- 2001** **Rapport** : «Pour une école sans drogue»
Répertoire : La coopération régionale associative
Actes : Forum territorial ERE : quelle éducation relative à l'environnement dans les îles du sud-ouest de l'océan Indien ?
Actes : XIèmes RILC
Livret : «La problématique du développement socio-éducatif à La Réunion» - Collection Esquisses
- 2003** **Synthèse** : Table ronde sur l'Éducation populaire, les élus : construire ensemble
Rapport : Le paysage audiovisuel réunionnais
Documents et synthèses : Assises du sport à La Réunion, atelier «Sport et Tourisme»

- 2004** **Rapport** : Étude «Loisirs et tourisme sportif de nature à La Réunion» (état des lieux, enjeux et perspectives en matière de développement durable)
- 2005** **Rapport** : «Diagnostic pour une stratégie culturelle du Parc national de La Réunion»
Actes : Colloque inter-CCEE «Lanvironman, alon mèt ansanm»
Journal : Coordination de la semaine créole
- 2008** **Étude** : «La place de l'activité culturelle dans l'économie de La Réunion»
Plaquette : «Pour une utilisation rationnelle de l'éclairage artificiel»
- 2009** **Actes** : Journée mondiale de la philosophie 2008
- 2011** **Actes** : Colloque inter-CCEE 2010 «La place des Outre-mer dans le sport français»
Étude : Le champ associatif de l'Éducation populaire à La Réunion
Rapport : Le service public de l'audiovisuel à La Réunion
- 2013** **Étude** : Les pratiques artistiques et les fréquentations culturelles des Réunionnais.es
Actes : Colloque «l'Éducation populaire : pour une démocratie citoyenne et solidaire»
Rapport : Le tourisme à La Réunion
Actes (version sonore) : Salon régional de l'Éducation – 4ème édition : «Rythmes scolaires : quelle organisation de la journée et de la semaine pour La Réunion ?»
- 2014** **Actes (version sonore)** : Salon régional de l'Éducation – 5ème édition : «Rencontre-débat du CCEE : Parler bambin»
Rapport : La situation des arts plastiques à La Réunion
Actes : Colloque inter-CCEE «Refonder l'Éducation populaire pour un nouveau contrat social»
Ouvrage : 30 ans du CCEE de La Réunion
- 2017** **Actes** : Rencontres de l'Éducation de l'océan Indien : «Quelle éducation pour faire face aux défis d'aujourd'hui ? Une pédagogie qui unit et qui libère»
- 2018** **Actes** : Rencontres de l'Éducation à l'environnement et au développement durable «Pou mazine nou domin»
Rapport : La relation tourisme et culture à La Réunion
Bilan : Mandature du CCEE 2011-2017
Ouvrage : La Réunion, une île unique et exceptionnelle : pitons, cirques et remparts
- 2019** **Actes (version sonore)** : Rencontres de l'Éducation de l'océan Indien : «S'émanciper, s'unir pour construire du commun - Rouv out zieu pou trase out shemin»
- 2020** **Actes (version numérique)** : Colloque inter-CCEE 2019 «Pou mazine in domin : nou kiltir, zarboutant nou pei» – Cultures et développements pour une réflexion endogène sur le devenir de nos territoires – synthèse et présentation des échanges
Rapport : Ateliers Culture du CCEE de La Réunion
- 2021** **Ouvrage** : «Vers l'égalité» - Collection La Réunion d'hier à aujourd'hui
- 2022** **Rapport** : Le service public de l'audiovisuel à La Réunion - Réunion la 1ère
Rapport : L'agri-tourisme à La Réunion. État des lieux et enjeux d'une filière en devenir
Rapport : La Réunion à l'horizon 2040 - Une île face au changement climatique - État des lieux et politique d'adaptation.
Ouvrage : «Vers la reconnaissance» - Collection La Réunion d'hier à aujourd'hui
- 2023** **Actes du Ronkozé** : « Les droits culturels à La Réunion – Entre universalité et interculturalité »
Rapport : « Korbèy shomin-la-vi biling kréol ek fransé : le bilinguisme créole réunionnais – français : une réalité en terre réunionnaise
Rapport : Numérique en communs à La Réunion : 5 ans d'échanges pour faire avancer l'inclusion numérique

LISTES DES ÉDITIONS

- 1987** **Revue** : « Action poétique » : FONN'KÉZER La Réunion (poètes de La Réunion). Recueil réalisé avec l'aide du CCEE et consacré à la littérature réunionnaise d'expression créole et française. Double numéro 107 et 108
- 1992** **Vidéogramme** : Vert mascalrin. Les plantes endémiques de La Réunion
- 1995** **Vidéogramme** : Mensonge de l'ibis. Histoire des animaux endémiques de La Réunion
- 1996** **Vidéogramme** : Le peuplement des Mascareignes
- 1997** **Bande dessinée** : Bat'karé en forêt - Édition en co-partenariat avec l'Office national des forêts
- 2005** **Recueil** : LanKRéol - nouvelles, contes et poésies en créole réunionnais primés en 2004
- 2006** **Dossier culturel** : «La kaz créole de La Réunion» - Édition en co-partenariat avec Lofis la lang kréol La Rényon et l'association Tikouti
- 2007** **Recueil** : LanKRéol - nouvelles en créole réunionnais primées en 2005-2006
- 2009** **Recueil** : LanKRéol - nouvelles, contes et poésies en créole réunionnais primés en 2007- 2008
- 2010** **Recueil** : LanKRéol - nouvelles, contes et poésies en créole réunionnais primés en 2009
- 2011** **Recueil** : LanKRéol - nouvelles, contes et de poésies en créole réunionnais primés en 2010
- 2012** **Recueil** : LanKRéol - nouvelles, contes et poésies en créole réunionnais primés en 2011
- 2013** **Recueil** : Konpil
LanKRéol 2004 à 2011 - nouvelles et poésies en créole réunionnais LanKRéol - nouvelles et poésies primées en 2012
Nouvelles primées dans le cadre du concours du CCEE de la Martinique
CDRom : LanKRéol na 10 an ! 2004 - 2012
- 2015** **Recueil** : LanKRéol - nouvelles, contes et poésies en créole réunionnais primés en 2013 et 2014
- 2016** **Recueil** : LanKRéol - poésies & slam, nouvelles & contes, pièces de théâtre en créole réunionnais primés en 2015
- 2017** **Recueil** : LanKRéol - nouvelles & contes, poésies & slam, pièces de théâtre en créole réunionnais primés en 2016 et 2017
- 2018** **Recueil** : LanKRéol - poésies en créole réunionnais primées en 2018

- 2019** **Recueil** : LanKRéol - Pri Daniel HONORÉ - poésies en créole réunionnais primées en 2019.
Recueil : LanKRéol pou lékol - Pri Daniel HONORÉ - poésies en créole réunionnais primées en 2019.
Retranscription (version sonore) : Échanges de la Conférence régionale de la vie associative et de l'engagement solidaire
- 2020** **Recueil** : LanKRéol - Pri Daniel HONORÉ - poésies et nouvelles en créole réunionnais primées en 2020
- 2021** **Recueil** : Pri Honoré pou lékol - LanKRéol - poésies en créole réunionnais primées en 2021
Recueil : Pri Honoré - LanKRéol - nouvelles, poésies et slam en créole réunionnais primés en 2021
- 2022** **Recueil** : Pri Honoré pou lékol - LanKRéol - poésies en créole réunionnais primées en 2022
Recueil : Pri Honoré - LanKRéol - poésies et nouvelles en créole réunionnais primées en 2022
- 2023** **Recueil** : Pri Honoré pou lékol – LanKRéol – Poésies en créole réunionnais primées en 2023

REMERCIEMENTS

Le Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement remercie particulièrement

Les intervenants :

Axel GAUVIN
Loran HOARAU
François MENARD
Guillaume SAMSON
Laurence TIBERE

Ainsi que :

Jerry AYAN
Jenni BALASUBRAMANIAN
Nicolas FLORENCE

Les conseillers du groupe de travail du CCEE :

Jean François BEAULIEU
Dominique CARRERE
Dominique PICARDO
Roger RAMCHETTY

Les administratifs du CCEE en charge de l'opération :

- Rachel GOMEZ
- Mickaël MAILLOT
- Saravanan RANGARADJOU

L'équipe administrative du CCEE

Les partenaires :

Lofis la lang Kréol La Rényon
Les services de la Région

Les prestataires :

ABAK
DECO FLORAL CONCEPT
EMR
HOTEL MERCURE CREOLIA
KREOLART
LALO PRODUCTION
NID
RICHARD SONORISATION
SARL MEDIA OI
STELLA TRAITEUR

Directeur de la publication : Roger Ramchetty
Directeur du CCEE : Mickaël Maillot
Chargé de mission : Saravanan Rangaradjou
Crédits photos : fonds personnels - CCEE
Conception graphique et mise en page : Brice Raffini
Impression : NID Nouvelle imprimerie dionysienne
Dépot Légal : n° 10567

Date de publication : 2023

